

Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires

Université des Sciences
 Sociales Grenoble II
 Institut d'Etudes
 Politiques

DESS Direction de
 Projets Culturels



Mémoire

Mise en réseau des acteurs locaux autour
d'une politique de lecture : essai de
modélisation

Nathalie BOIS

Sous la direction d'Yvonne Johannot

1990

1990

M

18

Mise en réseau des acteurs locaux autour d'une politique de lecture : essai de modélisation

Nathalie Bois

Résumé

La mise en réseau des acteurs culturels autour de la lecture veut être la participation des hommes à une dynamique culturelle neuve : l'accroissement des compétences individuelles exigées par les sociétés ainsi que l'illettrisme la révèlent, la décentralisation la permet.

L'étude du cas précis d'une ville s'étant engagée dans un projet de cette envergure permettra de révéler les fonctionnements politiques locaux et de réfléchir aux modalités d'implantation d'une telle entreprise.

Descripteurs :

Décentralisation ; Collectivité locale ; Réseau local ; Participation sociale ; Lecture.

Abstract

Building up a local network with cultural agents round reading consists of a new cultural dynamics based on social participation : the growing demands of societies and illiteracy have brought it to light, decentralization makes it workable.

By the study of a special case we'll be able appreciate local political movements and the ways of a such enterprise.

Key words

Decentralization ; Local community ; Local network ; participation/Reading.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE p.4

Ière PARTIE : LES DISCOURS SUR LA MISE EN RESEAU : Analyse p.6 à 18

1 – LES DISCOURS PRODUITS PAR L'ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA LECTURE p.6

1.1 Les textes fondateurs de l'idée de réseau autour d'une politique de lecture

1.2 Articulation des textes : un discours de la méthode ?

1.2.1 Un type de relations entre individu et société

1.2.2 Une démarche d'implication dans le jeu local

1.2.3 Un modèle de réseau

1.3 Du texte à la réalisation : lecture critique sous l'éclairage d'une éventuelle application

2 – UNE MUNICIPALITE S'ENGAGE DANS LE PROJET VILLE-LECTURE : ANALYSE D'UN DISCOURS LOCAL p.13

2.1 Histoire d'un projet

2.2 Le projet soumis à la lecture des citoyens

2.2.1 La structure des textes

2.2.2 Les mots

2.3 Quels moyens pour la réalisation du projet

3 – UNE EQUIPE MUNICIPALE, SON PROJET : L'ARTICULATION ENTRE DISCOURS ET APPLICATION : Bilan p.15

CONCLUSION

IIème PARTIE : BILAN DE L'ACTIVITE EXTERIEURE DU CENTRE NATIONAL DES CLASSES LECTURE : ETAT D'AVANCEMENT DU RESEAU ENTRE ACTEURS LOCAUX p.19 à 28

1 – PRESENTATION ET METHODE p. 19

2 – LES INSTRUMENTS DU BILAN p.20

2.1 L'affaire de tous

2.1.1 Présentation

2.1.2 Enseignements

2.2 Projets pédagogiques réalisés par les classes-lecture : organigrammes

2.2.1 Présentation

2.2.2 Enseignements

2.3 Enquêtes sur la perception du Centre par la population : stagiaires en formation

2.3.1 Présentation des enquêtes

2.3.2 Notre démarche

2.3.3 Enseignements

CONCLUSION

IIIème PARTIE : MISE EN RESEAU DES ACTEURS LOCAUX : PLAN DE DEVELOPPEMENT p.29 à 52

1 – LES HYPOTHESES DE TRAVAIL : PRECISIONS APORTEES A LA CHARTE SUR LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT DU RESEAU p.29

1.1 Adéquation entre le réseau et son milieu d'adaptation

1.2 Les centres d'intérêt comme réponse à une absence de motivation pour la lecture

2 – APPLICATION DES HYPOTHESES : PREPARATION DU RESEAU p.30

2.1 Les données locales

2.1.1 Le tableau économique

2.1.2 Une hémorragie démographique

2.1.3 Le tableau politique

2.2 Le choix des acteurs potentiels : les associations

2.2.1 Contingence locale

2.2.2 Choix politique

2.2.3 Intérêt pratique des structures associatives

3 – LA MISE EN RESEAU EN ACTES p.40

3.1 Démarche

3.2 Premiers enseignements : typologie dynamique

3.3 Plans d'actions

A- Information

B- Lorsque la coopération est refusée

C- L'état d'avancement d'une coopération volontaire : les avant-projets

CONCLUSION GENERALE p.53

ANNEXE 1 : DOCUMENTS PRIMAIRES : Fondements de l'étude p.55

ANNEXE 2 : DOCUMENTS SECONDAIRES : Outils et aide à l'étude p.83

BIBLIOGRAPHIE p.115

La recherche que nous présentons ici résulte d'un travail qui s'est organisé en deux temps : Un temps de recherche documentaire et de réflexion, temps d'approche du terrain que nous allions appréhender. Les avis apportés par Yvonne Johannot sur l'état d'avancement du projet, ceux de Robert Caron initiateur de ce travail, l'hospitalité du Centre National des Classes Lecture dans nos déplacements de reconnaissance ont été une aide importante. Nous tenons à les en remercier.

Un temps de "recherche pratique", de rencontre des acteurs locaux bessègeois, d'observation et de participation à l'activité du Centre National des Classes-Lectures. Les échanges ont été nombreux pendant ces deux mois de stage ; nos remerciements particuliers vont à ...

- L'équipe permanente du Centre National des Classes Lecture pour l'intérêt et le soutien qu'elle a m'apportée.*
- Les membres d'équipes temporaires d'encadrement de l'A.f.L. qui, par leur questionnement, m'ont souvent aidée à préciser certains aspects de mon travail.*
- Le responsable principal C.C.A.S., Alain Maussière, pour l'intérêt qu'il a manifesté à l'égard de l'enquête menée auprès des vacanciers.*
- La plupart des responsables associatifs de Bessèges qui se sont montrés ouverts aux discussions et propositions de travail.*
- La bibliothécaire municipale, Mme B. Bouyala, qui m'a renseignée longuement sur le fonctionnement politique local et qui m'a soutenue dans mon travail à de nombreuses reprises.*

INTRODUCTION

Notre société contemporaine connaît deux évolutions, politique et sociale : la décentralisation et les redistributions de pouvoir qu'elle implique d'une part, la découverte du phénomène de l'illettrisme et de la faible lecture associés à des situations socio-économiques difficiles d'autre part.

Les lois décentralisatrices en redéfinissant les compétences et attributions des collectivités territoriales ont sans aucun doute contribué à redynamiser une vie politique locale. Accorder son plein exercice à la région réamorce un mouvement entre département et région, tous deux en quête de nouvelles distributions de pouvoirs, de secteurs d'interventions. Les communes, en plus du renouvellement de leurs compétences reçoivent la charge d'aider à la réalisation de la "nouvelle citoyenneté" promue par P. Mauroy : " Ainsi la nouvelle citoyenneté permettra-t-elle d'offrir à la démocratie quotidienne, partout où il sera possible, de nouveaux espaces de liberté et de responsabilité " .

En huit années d'exercice de politique décentralisée on a vu les communes s'emparer, dans la mesure où les dispositions législatives le permettaient, des questions que se posent la société en général. Les interpellations des hommes politiques d'envergure nationale reprises d'emblée par les locaux ponctuent les campagnes électorales. Ainsi en fut-il de la campagne électorale préparant les élections municipales de mars 1989 autour d'un thème nouvellement lancé par le Président de la République : "la priorité de l'éducation", "de la lecture" dans la bataille de la "réussite pour tous". Les politiques s'engagent ainsi dans des registres jusque là réservés à des spécialistes et revendiquent le droit à être plus que des financeurs. On voit là une brèche dans l'étanchéité traditionnelle des secteurs d'action politique, éducatif ou social. S'avance-t-on pour autant, en amont des élus, vers une responsabilisation des individus sur leur vie quotidienne ?

En 1989, peu avant les élections municipales, Jean Foucambert, chercheur à l'I.N.R.P. et vice-président de l'Association française pour la Lecture, publia un texte intitulé "la charte des Ville-Lecture". Cette interpellation à destination des élus se situe à la confluence des deux volets que nous venons d'aborder : exercice du pouvoir dans un cadre décentralisé et responsabilité collective en matière d'éducation.

Ce texte énonce un projet de politique locale autour de la lecture ; il est une "loi cadre" exposant les enjeux et les moyens de cette politique. L'enjeu est l'élargissement de la base sociale et du nombre de lecteurs, l'augmentation du recours à l'écrit tout au long de la vie et dans tous les lieux de vie. Cet objectif induit deux nécessités :

- la première est l'accomplissement de nos volontés démocratiques affirmées : l'exercice de la citoyenneté exige un recours aux écrits constant et pointu, l'exercice et la défense des droits individuels également. Cette nécessaire utilisation des écrits joue comme un facteur de discrimination entre ceux qui, maîtres de l'acte de lire, ont les moyens de leur citoyenneté et les autres qui auront recours à des moyens d'information et de détermination dirigés, n'admettant qu'une prise de distance personnelle très réduite.

Travailler à ce qu'un plus grand nombre dispose de ces moyens de détermination par rapport aux choix que fait notre société, c'est bien avancer en direction d'un plus fort exercice démocratique.

- la seconde est la recherche d'une adéquation plus fine entre les besoins qu'exprime la société et les réponses que les individus sont en mesure de lui donner. La "découverte" de l'analphabétisme de retour ou plutôt la reconnaissance officielle de son existence, ne sont que l'illustration d'une exigence plus forte des sociétés industrialisées dans le domaine économique : la société du XIX^{ème} siècle a mis en place un système éducatif tendant vers l'alphabétisation du grand nombre afin de semer dans la population les qualités de déchiffrement dont elle avait besoin. De même les nouvelles activités

économiques de traitement de l'information, d'analyse rapide de situations font émerger la nécessité d'une efficacité de la lecture -ses mécanismes, les stratégies de recherche d'information- mettent en exergue les insuffisances logiques du système scolaire, hérité du siècle précédent, s'il n'est pas soutenu par une dynamique globale de la société.

Le projet de Ville-Lecture se veut un moyen de remplir ces conditions en proposant la mobilisation de tous autour d'une politique de lecture. La charte repose sur le pré-supposé suivant : c'est en rompant l'étanchéité des moments de la vie (formation/production/inaction) et celle des lieux de vie que l'on peut espérer prolonger efficacement les efforts du système scolaire. C'est en agissant pour que l'ensemble de la société se réapproprie cet objectif d'éducation et de formation permanente que les insuffisances énoncées seront réduites.

Cet effort centré sur une politique de lecture doit permettre de restaurer la présence des écrits partout et tout le temps, d'associer leur utilisation à une analyse investigatrice, de développer les conditions de leur utilisation pleine, non limitée à leur consommation.

Cette politique de lecture doit se déployer dans la commune : elle est le cadre adapté à cette initiative parce qu'elle est le lieu de vie des gens, parce qu'y sont réunis les réseaux familiaux, de proximité, de loisirs, d'éducation...

Telle est la proposition faite aux villes qui décident de s'engager dans une politique de lecture : instaurer les moyens d'une politique qui décloisonnerait l'économique, le social et le culturel. Les écrits sont présents partout et permettent d'élaborer une politique non sectorielle ; elle contribue à une cohérence des actions menées localement et à une cohésion du tissu local dans sa perception par les habitants et dans sa réalité.

Des municipalités qui ont fait ce choix existent. Elles sont "Ville-Lecture". L'étude que nous menons nous permet d'appréhender un de ces cas : Bessèges, dans le Gard s'est engagée dans cette voie en 1988. L'entrée de la ville dans cette expérience est associée à l'installation sur son territoire du Centre National des Classes-Lecture, centre de l'Association française pour la Lecture recevant des classes transplantées qu'il rend actrices de la politique de lecture. Notre recherche comprend donc deux volets : d'une part un bilan de deux années de politique de lecture et d'autre part un plan de développement destiné à densifier les efforts.

Dresser un bilan de l'état d'avancement du projet "politique de lecture" nous conduira à une réflexion d'ordre général appuyée sur les textes et réalisations locales. Interroger les discours tenus par les élus initiateurs, les confronter aux textes fondateurs de l'idée de réseau nous permettra de peser le degré de préservation du projet dans son esprit.

Il faudra s'interroger sur les chances pour un projet aux fondements politiques réformateurs d'être repris dans son intégrité par un pouvoir installé et qui peut y voir une menace plus qu'une chance de redynamisation.

Il faudra s'interroger sur la possible prise en charge du projet de politique de lecture par un acteur local non institutionnel, non élu. Ce cas de figure s'éloignerait-il de l'esprit de la "charte des Villes-Lecture" par l'introduction d'un agent local parallèle au pouvoir politique ? ; s'éloignerait-il de l'esprit de décentralisation qui compte plus sur l'exercice de la "nouvelle citoyenneté" par l'intermédiaire des représentants mandatés que par une participation directe ?

Elaborer un plan de développement du réseau qui réunirait les acteurs locaux autour d'une politique de lecture nous conduira ensuite à une démarche pratique, de préparation à l'action. Cette phase fera émerger les nécessités de s'approprier le projet énoncé par la "Charte" en précisant les cibles locales privilégiées, en définissant par quel aspect on souhaite ancrer la politique de lecture dans les lieux de sociabilité, en réfléchissant aux modes d'appréhension des acteurs potentiels du réseau... Préalablement la notion de réseau, son organisation et son fonctionnement auront été définis. Constamment cette projection du réseau idéal nous servira de "borne-témoin" dans l'élaboration de nos projets avec les acteurs locaux.

Cette phase pratique sera l'occasion de réfléchir à la vitalité et aux moteurs de la vie associative dans une petite ville en crise ; ce sera l'occasion de peser leur implication dans la redynamisation locale.

I- PARTIE

Les discours sur la mise en réseau : Analyse

I- PARTIE :

LES DISCOURS SUR LA MISE EN RESEAU :

Analyse

Réfléchir à une mise en réseau locale nous situe dans le cadre intellectuel d'un modèle pensé par J. Foucambert. Il est donc capital d'envisager les fondements et implications de ces textes.

Le cas précis sur lequel nous nous penchons est une ville qui s'est engagée dans ce projet. Des discours d'élus ont été produits ; ils reflètent leur perception et les modalités d'appropriation de l'expérience Ville-Lecture.

C'est la confrontation de ces deux formulations d'une même entreprise qui est riche d'enseignements et de pistes de réflexion.

1) LES DISCOURS PRODUITS PAR L'ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA LECTURE

1.1 Les textes fondateurs de l'idée de réseau autour d'une politique de lecture

Trois textes contribuent, dans la réflexion de l'A.f.L., à construire l'idée de ce que pourrait être une ville au sein de laquelle, sous l'impulsion des élus, chacun dans ses lieux quotidiens de vie trouverait et se donnerait l'opportunité d'enrichir sa réflexion et son action par le recours aux écrits. Cette proposition se trouvait déjà en germe dans "Lire, c'est vraiment simple quand c'est l'affaire de tous..." :

"Pour assurer le développement des enfants, y a-t-il des lieux utiles (l'école) et des lieux inutiles (la rue, la famille...) ? Non bien sûr, le temps du travail (de l'efficacité ?) ne s'oppose pas au temps du jeu (de l'inefficacité ?). La réalité est autre. Chacun de nous engage la totalité de son être dans la totalité des circonstances de la vie. Pourquoi priver un enfant de lire sous prétexte que la lecture est le domaine de l'école et, par là, l'affaire de spécialistes ? C'est pourtant ce qu'on observe constamment. L'écrit de tous les jours est réduit au silence sous prétexte qu'il n'est pas celui de l'école et l'on oublie que pour se déplacer, jouer, regarder la télévision, faire des courses, bref, vivre sa quotidienneté, l'enfant utilise déjà mais pas suffisamment, les ressources de l'écrit.

(...) À quelles conditions l'environnement peut développer les relations bénéfiques du jeune lecteur avec l'écrit ? Nous donnerons ici au mot environnement son sens le plus général : ce qui entoure."

Néanmoins ce livre publié en 1983, comme le laisse présager cette introduction au chapitre VII, est centré sur les questions scolaires et la pratique courante des écrits par les enfants. Aussi les participations de la famille, de l'école et de la cité à ce qui deviendra la "déscolarisation", convergent-elles vers une population restreinte : les enfants.

Les textes de Jean Foucambert que nous proposons d'appréhender pour étudier le discours sur le projet de Ville-Lecture sont au nombre de trois : (Annexe 1)

"La lecture, une affaire communautaire" (1984)

"Sept propositions" (1984)

"une charte des Ville-lecture" (1989)

D'une certaine manière, ils exposent les suites de la réflexion contenue dans le texte : "Lire, c'est vraiment simple...". En effet, l'objectif du projet reste un élargissement des bases sociales des utilisateurs et producteurs d'écrits dans la vie quotidienne et sur tous

les lieux de vie. S'est affirmée l'idée que les enfants qui, demain se donneront ces moyens, ne pourront y parvenir qu'à une condition : que leurs parents dès aujourd'hui soient en mesure, devant et avec eux, de modifier leurs comportements face aux écrits. Ainsi est née l'idée que "les enfants progressent si les parents réussissent". Ce postulat enrichit les champs d'action à l'ensemble des lieux de vie d'une population qui ne serait plus uniquement centrée sur le futur de ses enfants mais aussi sur le sien. Les adultes ne sont plus seulement interpellés en tant que "parents" mais aussi plus directement par rapport à eux-mêmes, en tant qu'agent social.

C'est par ce corpus que l'on peut appréhender les "conditions et facteurs de non lecture", les termes de la déscolarisation de la lecture, les conditions et implications politiques et organisationnelles de réalisation d'une Ville-Lecture. Nous reviendrons sur ces termes ; nous aurons l'occasion de les expliciter et de les articuler.

Avant d'entrer dans leur détail et leurs enjeux, situons chronologiquement ces textes écrits entre 1984 et 1989. Nous ne prétendons pas expliquer l'élargissement méthodologique de la pensée de l'A.f.L. -de la lecture aux écrits (incluant lecture/écriture) ; de l'environnement scolaire aux sphères sociales élargies de l'entreprise, des quartiers, des associations locales, ...-

Nous nous contenterons de rappeler un CONTEXTE influant certainement sur la réflexion de J.Foucambert, favorisant aussi la reconnaissance par la société d'un certain nombre des positions de l'A.f.L. sur la lecture :

- Lecture et École ? ; Lecture et Société ...

Au début des années 80, l'émergence flagrante dans les pays industrialisés d'une nouvelle pauvreté (dite quart-monde) fait apparaître et reconnaître l'analphabétisme de retour. Des individus se retrouvant dans des situations économiques et sociales précaires font d'un phénomène jusque-là refusé une évidence : malgré une scolarisation normale, confronté à une rupture économique et sociale (chômage, reconversion obligée, recyclage...) certaines exigences nouvelles de la société sont insurmontées. La non maîtrise des écrits apparaît bien comme un handicap fondamental à la réinsertion.

Il faut donc atteindre le caractère paroxystique de ces situations et celui des "risques économiques" qu'elles font "encourir" à la société, pour que les pouvoirs publics s'interrogent sur les mécanismes d'apprentissage, sur les conditions d'un entretien des mécanismes de lecture/écriture dans la vie quotidienne. Ce questionnement impose une relecture de nos systèmes éducatifs, une reconsidération des moyens qu'on se donne pour répondre aux besoins croissants de la société : les moyens d'alphabétiser mis en place au XIXème siècle ne suffisent plus aujourd'hui pour faire du plus grand nombre de vrais lecteurs et non des déchiffreurs. Quels moyens donc, si ce n'est un élargissement des responsabilités au quotidien, non plus limité et réservé à ces spécialistes des écrits que sont les enseignants ? Le discours des pouvoirs publics évolue jusqu'à :

"De fait, l'échec scolaire n'est plus perçu comme l'affaire de la seule école ; il devient la préoccupation commune de la population dans son cadre de vie, la ville. (Le Monde de l'Education - juin 1990 p.26)

- Décentralisation et communes ; une réforme en profondeur ?

La loi du 02 mars 1982 ouvrant un processus de décentralisation est une réponse à la crise de l'Etat : réponse technique et organisationnelle mais aussi réponse idéologique.

En reconnaissant aux collectivités territoriales des compétences nouvelles, en leur distribuant des attributions, l'Etat poursuit une logique de déconcentration et espère se décharger de charges techniques, financières et administratives. Nous restons dans une logique de délégation de pouvoirs.

Ce mouvement s'associe aussi à un souhait politique de participation accrue aux affaires publiques.

Considérant la faiblesse territoriale et politique des unités décentralisées (communes, départements et régions) ainsi que la concurrence des deux échelons intermédiaires (départements et régions) quel peut être l'exercice accru de la citoyenneté ? L'extrême morcellement de l'unité territoriale municipale (rappelons que 73% des communes

comptent moins de 700 habitants et représentent 13,5% de la population) pose la question des moyens d'action et d'intervention sur son environnement économique et politique. Certes les équipes municipales ont gagné du pouvoir exécutif en ce que leurs actes ont force exécutoire (délibération et arrêté municipaux) mais les municipalités sont de plus en plus en situation de recourir aux représentants élus des échelons départementaux et régionaux en ce qui concerne les financements, les modes de fonctionnement et de contrôle administratifs... D'un contrôle d'Etat réglementé et normatif on glisse vers un fonctionnement reposant sur les réseaux de relations autour de notables locaux. Certains avancent même les thèmes de reféodalisation...

Là encore les dysfonctionnements économiques interrogent les mécanismes politiques : les communes ont-elles les moyens de mener la politique de leur autonomie ? Le recours aux notoriétés locales et au clientélisme fait-il partie de la décentralisation voulue ou en est-il un avatar ?

Quelles ont été jusqu'à présent les solutions proposées ? :

- l'Etat a opéré par les dotations générales, subventions globales sans préaffectation initiale, un transfert financier qui s'est avéré insuffisant

- les communes réclament la création d'une source de financement communal supplémentaire (s'ajoutant aux ressources fiscales, dotations et subventions, produits d'exploitation) ; les élus parlent généralement d'une réforme de la fiscalité locale.

Ce système reposant sur l'addition (sans fin ?) de ressources financières nouvelles est-il satisfaisant ? On envisage que dans l'exercice de leur autonomie les municipalités, face aux exigences et pressions citoyennes, auront à multiplier leurs champs d'action et, ce faisant, auront à terme à se reposer cette question du fonctionnement financier.

La Charte des Villes-Lecture propose une réponse aux deux écueils soulevés :

- au problème du recours aux cercles locaux de notables politiques, répond une fédération des Villes-Lecture : un organe de concertation, d'aide logistique et de formation...

- au problème du financement local répond, nous semble-t-il, la politique de lecture qui prend transversalement l'ensemble des secteurs d'activités et rétablit une cohésion entre eux. Rompre l'étanchéité des champs d'activités, n'est-ce pas multiplier les recours à des modes de financement et de fonctionnement fragmentés mais pouvant concourir au montage d'opérations d'intérêt général ? Nous nous situerions-là dans une logique nouvelle de politique non sectorielle.

La situation économique, politique et sociale de la fin des années 80 et des années 90 débutantes, a actualisé un discours tenu par l'AfL depuis les années 80, et qui s'articule autour de ces deux axes :

1°) La lecture et l'écriture ne sont pas que des passages obligés du système scolaire ; non seulement la vie quotidienne nous confronte tous en permanence à des écrits -leur apprentissage/acquisition nous concerne donc tous- mais la maîtrise de plus en plus performante des écrits devient nécessaire pour répondre aux exigences croissantes des sociétés industrialisées. La lecture et l'écriture sont des enjeux aux dimensions politiques que chacun, responsabilisé, peut contribuer à prendre en charge sur ses lieux de vie sans attentisme.

2°) C'est en se confrontant aux écrits en tant que producteur et lecteur qu'on peut envisager l'amélioration de ses compétences, de ses capacités de réflexion sur ce que l'on vit... C'est en évitant l'étanchéité de chaque moment de notre vie (apprentissage

pendant l'enfance ; action et production pendant la "vie active" ; désimplification du corps social pendant la retraite ; scission des activités productrices et de loisirs) qu'on peut penser transformer les représentations des écrits que l'on a : la lecture associée à la diversion (distraction ou divertissement ?), la lecture comme pratique individuelle, individualiste et silencieuse et ne justifiant pas le débat, la lecture associée à une pratique fermée et excluante en concurrence avec des échanges humains directs... La non lecture comme valeur positive.

Parce que ces représentations de l'écrit tendent à faire penser que l'écrit est "déconnecté" de la vie, lutter contre la non-lecture passe par une réflexion sur la place des écrits dans les activités de la vie quotidienne : les utiliser, les connaître, les analyser, les enrichir et les transformer. Faire échec à la non lecture à partir de ce que l'on vit, autour d'un projet que l'on se forge. Les efforts de réalisation du projet amenant ses acteurs à investir les écrits existants, la preuve vécue d'un enrichissement d'une pratique par les écrits (de leur recherche à leur analyse critique en passant par leur consultation) sera reconnue. La non lecture comme pratique positive sera battue en brèche.

1.2 Articulation des textes : un discours de la méthode ?

Les trois textes qui forment la base théorique de notre réflexion et le moteur de certaines applications d'une politique de lecture dans les quartiers, les ZEP, les D.S.Q. et les Villes-Lecture constituent entre eux un système de pensée qui veut préparer l'action.

On entend par système un ensemble d'écrits ayant chacun une motivation et un objet particuliers, parfaitement autonomes donc, mais dont les argumentations et propositions se répondent, s'enrichissent et contribuent à enrichir le projet global : en l'occurrence, responsabiliser les individus en société autour d'une politique des écrits.

Ces textes sont donc autonomes :

1°) La lecture, une affaire communautaire présente l'imbrication de l'écrit à la réalité d'une époque : l'éclairage historique du 19^{ème} siècle montre la logique et la pression économiques qui ont présidé aux efforts politiques d'une alphabétisation généralisée. C'est ce couple économie/politique qui est utilisé pour lire l'(in)adéquation actuelle entre exigences de la société et formation par l'école des individus. Pour satisfaire leurs ambitions démocratiques, les sociétés industrialisées peuvent-elles continuer à se reposer sur l'école dont la fonction était de former des déchiffreurs des écrits et non des lecteurs ? Ce texte avance des réponses en termes de LECTURISATION et de DESCOLARISATION.

La Lecturisation, c'est l'école qui se donnant un objectif nouveau, met en place des fonctionnements qui tendent à recréer les conditions "normales" d'utilisation par pratique et interrogation des écrits, par autonomie d'un groupe hétérogène autour d'un projet pédagogique,...

La Déscolarisation est le prolongement hors de l'école de cet effort de prise en charge de la pratique des écrits dans les réseaux sociaux et familiaux. Sans cette complémentarité, l'école ne saurait réussir ce pari.

La déscolarisation est aussi un élargissement de la présence des écrits et de leur pratique dans tous les lieux de la vie quotidienne. Est corrélée à cet effort la nécessaire responsabilisation des individus.

2°) Les "Sept propositions", publiées après le rapport Espérandieu en 1984, appréhendent le "traitement" des problèmes liés à la lecture. Le texte interroge les opérations ponctuelles de promotion du livre, d'élargissement de l'offre... Il propose de s'attaquer aux pratiques de non lecture sur d'autres fronts que celui de l'accessibilité du produit écrit. Les sept points qui construisent le texte sont les facteurs décelés de la non lecture ; l'action sur ces facteurs doit être simultanée.

L'information sur la nature et les enjeux sociaux et politiques de la lecture, la formation de relais (enseignants, bibliothécaires, parents, animateurs...) intervenant sur leurs lieux d'action et de vie auprès des non-lecteurs afin qu'ils deviennent réels utilisateurs des livres (c'est-à-dire être en mesure de choisir ses lectures, de s'informer et de diversifier ses utilisations en fonction des intérêts). Cette transformation du non-lecteur en lecteur

efficace ne peut se réaliser que par l'intermédiaire d'un réseau des équipements collectifs délivrant formation et information sur les outils techniques (bibliothéconomiques, bibliographiques) permettant l'accès et l'utilisation des écrits. La pratique des écrits s'entend comme l'articulation étroite de la lecture et de l'écriture : c'est en effet en se posant les questions du scripteur que l'on prend conscience du poids et du pouvoir de la lecture. Cette pratique est désormais facilitée par les moyens techniques de production écrite rapide et de qualité : les circuits courts de production en rapport avec l'expérience collective peuvent se généraliser dans un nombre élargi d'organes, d'associations de quartiers...

Ces démarches conjointes s'attaquant en amont aux représentations de l'écrit, aux pratiques, et en aval aux moyens qu'on n'a pas de lire et d'écrire doivent contribuer à re-connecter l'écrit avec la vie. Ce sentiment de dé-connection totale de l'écrit avec la réalité est, nous le redisons le fondement apparent de la non lecture. (Cf. III /2-2.2.3 représentations de la lecture chez les vacanciers C.C.A.S.)

3°) "La charte des Villes Lectures" publiée en mars 1989 peu avant les élections municipales est une "loi-cadre" qui interpelle les élus sur l'exercice de la démocratie locale ouvert par la décentralisation, sur leur possibilité d'innover dans une politique de lecture qui transcenderait les clivages des secteurs économique, social et culturel.

Le texte prend donc la forme d'un engagement que les villes prendraient, par la voie du conseil élu, à favoriser les conditions de rencontre et d'utilisation des écrits dans l'ensemble des lieux et équipements publics.

La commune apparaît comme le lieu privilégié de cette politique parce qu'elle est lieu de vie, de réseaux croisés de relations, parce qu'elle est le résultat d'une volonté politique et lieu d'exercice de cette même volonté des citoyens, parce qu'enfin elle est une unité à laquelle la décentralisation impose la quête d'un nouvel équilibre.

Une commune s'engageant dans un tel projet incite chaque intervenant à penser ses activités et actions en cohérence et complémentarité avec les autres acteurs autour d'une politique de lecture (articulée autour des sept propositions). Elle se dote d'un "groupe de pilotage" qui définit et coordonne les actions.

Un volet supplémentaire propose l'organisation des Villes-Lecture en fédération : elle consisterait en un soutien logistique, technique, financier auto-financé par les Villes-Lecture et leur permettant d'éviter un court-circuitage de leur politique par le recours forcé aux filières administratives traditionnelles.

Ces trois écrits que nous avons isolés se construisent en système global parce qu'attaquant sur plusieurs fronts simultanément - de lutte contre la non maîtrise ou la maîtrise insuffisante des écrits. Par ailleurs, ils renvoient à des représentations spécifiques de la vie en société, de la place et du pouvoir de chacun au sein d'un groupe, d'une démocratie participative... Nous dégageons les trois éléments qui, selon nous, concourent à faire de ce corpus un tout cohérent de pensée préparant à l'action :

1.2.1 - Un type de relation entre l'INDIVIDU et la SOCIÉTÉ fondé sur la RESPONSABILISATION de l'individu, sur la conscience d'un pouvoir de transformation des divers aspects de sa vie.

Cette idée rejoint la volonté des auteurs de la réforme de décentralisation : "un acte de confiance dans la capacité des Français de se gérer eux-mêmes" (Gaston Defferre : 02/03/82)

Elle rejoint également les conséquences attendues et désirées par ces mêmes auteurs : une politisation de la vie municipale et locale.

Les textes de J. Foucambert, comme le texte législatif, font appel à une transformation profonde des attitudes citoyennes : d'une délégation des pouvoirs aux "professionnels"

chargés des affaires publiques à une interrogation sur les moyens que chacun peut mettre en oeuvre pour participer du changement désiré. Le champ le plus immédiat d'investigation et d'implication pour le citoyen reste les lieux de la vie quotidienne.

1.2.2 – Une DEMARCHE d'implication dans le jeu local est présentée :

elle passe par le rapport aux écrits. L'attente porte sur l'INTERACTION entre individus et écrits : par la prise de connaissance et la meilleure compréhension du fonctionnement de l'écrit, par une réflexion sur le statut de lecteur qui lui est conféré, par une prise de distance entre son attente de lecteur, son expérience et la nature des informations véhiculées par les textes... l'individu en vient à s'interroger.

S'interroger sur la démarche de l'auteur, sur les mécanismes d'écriture qu'il utilise pour répondre au mieux à son projet d'auteur.

S'interroger sur la satisfaction/insatisfaction par rapport à ce qui est donné à lire, sur le besoin d'exprimer d'autres idées et points de vue. Répondre en termes de besoins qu'on se donne pour y parvenir et entrer dans un projet qui fait que l'on se confronte aux mécanismes locaux d'action et de pouvoir.

En interrogeant ses lectures, le lecteur transforme son rapport à l'environnement immédiat ; il en vient également à transformer ses pratiques de lecture ; il en vient pour répondre à des besoins individuels et collectifs à transformer l'écrit pour que celui-ci réponde aux attentes (recours du groupe aux circuits-courts de production).

Pour qu'une telle démarche de distanciation se développe il faut, dira-t-on, qu'une pratique des écrits préexiste. Comment appliquer cette démarche hors d'un milieu de lecteurs et d'acteurs sociaux déjà sensibilisés au pouvoir de l'écrit ? C'est dans cette perspective de gain sur les franges non lectrices que se conçoit l'idée d'une politique qui s'implanterait dans tous les lieux où se retrouvent des individus dans une perspective unique. "Puisqu'un groupe qui vit est un groupe qui lit", toute activité même si elle semble très éloignée d'une préoccupation pour la lecture, peut connaître un enrichissement et une densification par la politique de lecture proposée. C'est ce travail mené conjointement sur plusieurs lieux de vie d'une même commune qui peut faire naître un réseau.

1.2.3 – Un modèle de RESEAU se dégage :

il est fondé sur l'idée que, à l'enrichissement des acteurs par une politique de lecture au sein de leur activité spécifique peut s'ajouter une coordination des efforts produits par chacun. Se cumulerait ainsi un autre jeu d'interaction et de transformation des uns par le réflexion et les réalisations des autres.

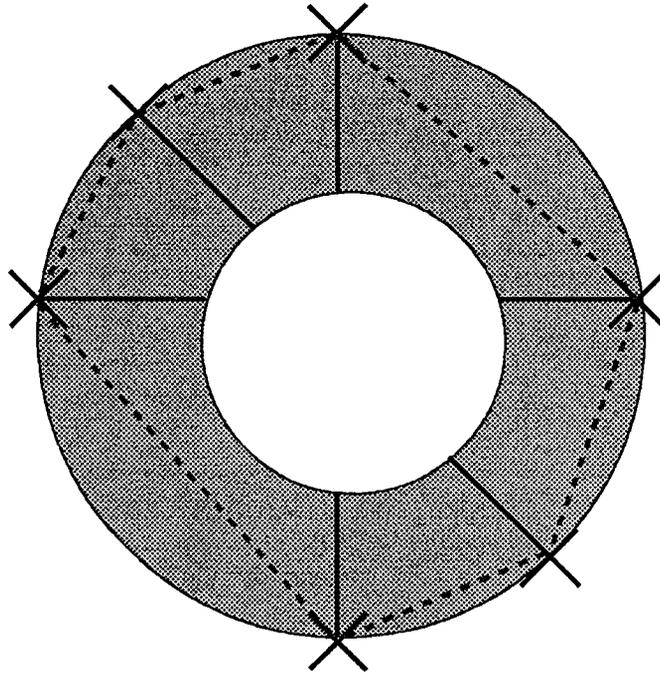
Il s'agit donc d'envisager comment des acteurs locaux (de statut municipal, indépendants, associatifs ; aux activités professionnelles, syndicales, sociales, ludiques ou culturelles) peuvent en leur sein mener l'effort que nous avons précédemment décrit autour de projet de développement de leurs activités ET ensemble construire une cohérence des actions.

La Charte des Villes-Lecture propose :

**5- Complémentarité des institutions et des équipements mis en réseau :*

Devenir lecteur, c'est accéder à l'autodidaxie, c'est avoir accès aux écrits là où ils existent et en particulier dans les équipements collectifs. Ce pouvoir suppose de la part des MEDiateURS un effort de MISE EN RESEAU, un travail permanent d'information diversifiée sur les écrits en même temps que des actions de formation à l'accès aux aides disponibles. Ce n'est que par l'EFFORT CONVERGENT et DISCRET de tous les lieux de vie afin de former un MAILLAGE SERRE que seront réunies les conditions pour chacun d'un véritable statut de lecteur.

C'est nous qui soulignons les éléments qui constituent le modèle de réseau énoncé. Ils forgent un système que nous schématisons ainsi :



- le cercle représente le cadre dans lequel le réseau s'implante. Dans la perspective présente il s'agit de la commune ; il pourrait être question d'un quartier, d'une unité plus restreinte aussi.
- le point central représente une politique de lecture définie autour des idées énoncées précédemment ; une idée commune co-déterminée par le plus grand nombre d'acteurs.
- les croix symbolisent les lieux de vie recensés par les coordinateurs du projet et qui sont susceptibles de s'engager dans la politique de lecture. Ils sont des points d'ancrage de la politique locale, deviennent les acteurs et les éléments du réseau.

L'essence du réseau repose sur la conjonction des relations verticales qui convergent vers une idée de développement des écrits et une multitude de relations horizontales entre les acteurs. La relation verticale illustre la cohérence des actions ; les relations horizontales, la coordination et la complémentarité des acteurs entre eux.

1.3 Du texte à la réalisation : lecture critique sous l'éclairage d'une éventuelle application.

Ces textes théoriques présentent des non-dits à propos de la mise en réseau et de l'importance de l'implication des individus dans cette politique de lecture. Ces silences sont, on peut l'envisager, la marge de manoeuvre et d'appropriation laissées aux acteurs s'engageant dans cette voie.

Nous soulèverons néanmoins quelques interrogations :

- a) Sur la nature des relations entre les "points d'ancrage" de la politique de lecture. Les acteurs lorsqu'ils déterminent les termes de leur coopération doivent en définir la nature : s'agira-t-il de diffuser des informations systématiques sur les activités respectives de chacun ? S'agira-t-il de mener ponctuellement mais le plus souvent possible des actions complémentaires et communes ? S'agira-t-il de concevoir les projets de chacun au sein d'un collectif ? Autant de questions quant à la nature, la fréquence et densité des partenariats.

b) Sur l'autorité qui propose cette politique : les textes l'identifient à l'instance municipale élue donc située politiquement. Considérant que tout échiquier politique, induit un positionnement des instances, organes et partenaires en fonction de réseaux relationnels, d'appartenance politique et d'expériences passées, comment éviter que la participation des uns et des autres au projet de politique de lecture ne recopie les liens et collaborations habituelles ? Comment rompre par ailleurs les habituelles coopérations sectorielles (entre partenaires culturels, entre partenaires professionnels et économiques, entre structures associatives...) ?

2) UNE MUNICIPALITE S'ENGAGE DANS LE PROJET VILLE LECTURE : ANALYSE D'UN DISCOURS LOCAL

2.1 Histoire d'un projet :

L'entrée de Bessèges dans le projet de Ville-Lecture relève d'un contexte que nous présentons ici très partiellement (nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin).

L'élu responsable de cet engagement se trouvait alors dans une situation stable politiquement : réélu à Bessèges depuis 21 ans, disposant d'une charge de sénateur, conseiller général, il dispose en outre d'appuis ministériels.

La situation économique à laquelle l'équipe municipale et la population sont confrontées est critique : les fermetures d'usines s'enchaînent depuis les années 70 ; la recherche d'une activité motrice de remplacement échouant, la politique municipale semble s'orienter, comme ailleurs dans la seconde moitié des années 80, vers un aménagement des friches industrielles à destination de petites unités de transformation ou d'activités tertiaires. Cette politique ne semble pas avoir porté ses fruits, handicapée peut-être par l'enclavement de la région, l'absence de pôle centralisant des activités de cette nature à proximité.

Cette situation économique entraîne et entretient un paysage démographique très négatif : exode des populations actives, dénatalité et surmortalité.

Dans ce contexte tout choix paraît capital et potentiellement déterminant pour l'avenir. On oublie sans doute aisément que c'est une convergence de choix et d'initiatives qui peut-être signe de redémarrage plutôt que l'introduction salvatrice d'un nouvel acteur dans le paysage.

2.2 Le projet soumis à la lecture des citoyens : que transparait-il du projet dans les textes municipaux destinés à la population ?

La municipalité de Bessèges qui entreprit de s'engager dans le projet Ville-Lecture en 1988 a produit à ce sujet quelques écrits, publiés dans le bulletin municipal ainsi que dans le premier numéro du périodique du Centre National des Classes Lecture, "L'Affaire de tous". Nous disposons donc d'un corpus très réduit de trois articles (dont un ne concerne qu'indirectement la réalisation du projet), tous écrits par le maire d'alors.

Nous considérons que ces trois articles rassemblent les informations que la municipalité a voulu livrer au corps social.

2.2.1 Nous les étudions dans un premier temps dans leur STRUCTURE GENERALE :

Un même titre annonce le sujet (préssumé) des articles : Bessèges, Ville-Lecture. Chez le lecteur, cette accroche renvoie aux panneaux qui ponctuent les entrées de la ville. Il est en attente des informations sur le sens de cette particularité locale ; il se considérera informé sur le projet après la lecture de l'article : le projet Ville-Lecture, sera dans les esprits, ce qu'il en est dit dans les articles.

Le premier texte paraît dans le bulletin municipal en 1989.

C'est un historique de l'installation du Centre National des Classes Lecture sur la commune. Cette installation est présentée comme une convergence d'intérêts des acteurs en cause : l'Association française pour la Lecture en recherche de locaux et la commune, qui par l'intermédiaire de son conseil municipal, choisit de soutenir et d'accompagner le projet. Le texte s'achève donc sur la création du C.N.C.L.

Le second texte paraît dans le périodique "l'Affaire de tous" publié en février 1989. Partant de l'installation du C.N.C.L. à Bessèges, il est une justification de l'engagement municipal dans le projet. Pour ce faire, est rappelé l'intérêt général qu'il y a à travailler pour la lecture ainsi que l'intérêt particulier pour la commune à accueillir un agent d'une bataille actuelle. Vient ensuite l'objectif (à moyen terme) fixé par l'équipe A.f.L. : un dépassement de "Bessèges, 1ère Ville-Lecture de France" vers une fédération et coopération de l'ensemble des villes-lecture. Enfin, la resituation du projet dans un effort actuel portant sur la formation permet de justifier à nouveau le choix politique des élus

2.2.2 Dans un second temps, l'analyse des MOTS précisera la teneur des discours :

L'A.f.L. est conceptrice d'un logiciel qui permet l'analyse de textes (nombres de signes, de mots, de phrases et paragraphes, fréquence des mots...). Nous avons choisi de l'utiliser : nous avons entré les trois textes locaux ; parallèlement nous avons entré le texte de Jean Foucambert, la Charte des Villes-Lecture. La confrontation de ces écrits sous l'éclairage du choix de vocabulaire est fructueuse :

- parce qu'il s'agit d'un cadre théorique et général soumis à la réflexion et à l'application d'une part et de textes d'un politique s'adressant à un environnement humain précis d'autre part,

- parce que la charte est un texte qui réunit les deux acteurs dans les faits. En effet, c'est en signant la charte des Villes-Lecture que la municipalité s'est engagée à mener une politique de lecture fondée sur sept axes et mettant en cohérence les acteurs locaux au niveau des quartiers, des entreprises, des associations... Cette charte est donc a priori un "fonds commun", un élément de référence. Rechercher dans les textes locaux des occurrences repérées dans la charte permettra donc d'affiner les termes de l'appropriation du projet de Ville-Lecture.

Ce mode d'investigation donne les résultats suivants :

- un terme réunit par leur fréquence d'utilisation le textes de J.Foucambert et celui de l'élu : lecture. Encore faut-il voir que le sens est différent d'un texte à l'autre. Les discours locaux citent de très nombreuses fois le Centre National des Classes Lectures en tant qu'établissement ; par ailleurs il n'est à aucun moment précisé le sens donné au terme. Il y a dans ce cas fort à parier que les lecteurs l'auront associé à lecture distractive, pratique de loisirs et de consommation essentiellement.

La lecture recouvre dans la charte un sens tout différent proche d'une prise de connaissances associée à un travail de distanciation, d'analyse du sens et d'appropriation d'un outil de réflexion. Elle est donc synonyme de prise de pouvoir sur soi et sur l'environnement.

- de la même manière, le mot politique au sens traditionnel d'entreprise commune, d'intérêt général dans un environnement public est absent des discours locaux. L'enjeu au niveau local ne se situe pas dans ce registre.

- le projet Ville-Lecture est un travail de transformation. Les textes locaux interrogés sous cet angle ne livrent qu'une idée proche : celle du développement. Remis dans leur contexte on constate que l'idée est envisagée sur le plan économique seulement.

- abordant les acteurs, partenaires et lieux aptes à participer au projet on perd dans les discours locaux les notions d'entreprise commune (ensemble, partenaires, collectivité, citoyen,...). Sont également absents les lieux de vie et équipements sociaux pouvant concourir au projet. Seule la bibliothèque est mentionnée : elle est l'occasion de rappeler l'action créatrice de la municipalité. Les entreprises et les professionnels apparaissent aussi mais comme clients potentiels du Centre National des Classes Lecture ; il ne s'agit en aucun cas de partenaires locaux.

Ainsi, on mesure bien que l'appropriation par la ville du projet Ville-Lecture s'est accompagnée d'une dénaturisation : de projet politique nous aboutissons à un intérêt strictement économique et à terme immédiat ; d'un projet engageant l'ensemble des forces municipales à un projet propre au C.N.C.L., ne concernant que lui.

2.3 Quels moyens pour la réalisation du projet

C'est à travers les modes d'intervention et de participation au fonctionnement du C.N.C.L. dans l'optique de la Ville-Lecture, que l'on peut préciser encore le positionnement des élus.

Comme l'un des articles l'annonce, la participation de la municipalité s'exprime en termes de soutien matériel, logistique, de préparation d'un "lieu facilitant l'activité".

C'est dans un article du bulletin municipal intitulé "friches industrielles" que l'on perçoit le mieux l'effort municipal en direction de partenaires potentiels du Centre National des Classes Lecture : la création d'une bibliothèque municipale et l'aménagement de locaux destinés à une radio locale. Les deux acteurs sont en effet étroitement liés au C.N.C.L. et sont présentés comme des "satellites" complémentaires.

Ce sont ces interventions qui auraient le mieux concrétisé aux yeux de la population -si elle avait été informée-, la direction à prendre pour réaliser un réseau autour des écrits :

- un établissement de statut municipal complète le fonds documentaire et littéraire du C.N.C.L., un partenaire associatif permet d'élargir les activités des Classes Lecture aux techniques audio-visuelles. On dispose donc d'une construction à "trois pieds" dont deux éléments ont assurément un rayonnement sur la population -la bibliothèque et la radio- et peuvent travailler constamment avec le C.N.C.L.

- un travail d'intégration du Centre National des Classes Lecture au tissu social, économique et politique bességeois reste à bâtir au moment où ces jeux de relations s'organisent à partir de 1988/1989.

3) UNE EQUIPE MUNICIPALE, SON PROJET : L'ARTICULATION ENTRE DISCOURS ET APPLICATION : bilan

Du projet pensé par l'équipe A.f.L. à son appropriation par les acteurs politiques locaux, une mutation s'est produite ; nous venons de la présenter à travers l'utilisation de l'outil "écriture" (organisation des textes et choix des mots) par les élus. Cette transformation est légitime et acceptée dans son principe : toute proposition livrée à des réalisateurs nouveaux s'enrichit de leurs choix particuliers, motivations et expériences. Néanmoins, elle interroge quant à la nature et aux motifs qui la justifient.

Que devient le projet Ville-Lecture à partir du moment où il participe d'une politique municipale ?

Qu'en est-il du projet initial ? Son esprit et ses enjeux perdurent-ils dans celui de l'équipe politique locale ? Que représente-t-il pour elle ?

Une analyse de ce qui a été précédemment perçu dans les textes à l'intention des citoyens-électeurs permet d'avancer des éléments de réponses.

1 - Quel sens les gens sont-ils en mesure de donner au terme de Ville-Lecture après avoir pris connaissance de ces articles ?

Considérant qu'il n'est à aucun moment question d'autre chose que du Centre National des Classes Lecture, on craint que, dans le meilleur des cas, la population associe C.N.C.L. et Ville-Lecture. Ce risque d'identification stricte des deux termes de la proposition fait disparaître la dimension de projet en devenir. En effet, aucun terme des discours locaux ne fait mention d'un engagement de tous les citoyens dans un projet commun, d'une coopération de tous les partenaires économiques, sociaux et culturels autour des écrits...

Faut-il croire à une non maîtrise du discours public qui aurait travesti les volontés des élus ? L'imprécision que nous soulevons ne révèle-t-elle pas plutôt la manière dont la Charte des Villes-Lecture a été appréhendée par l' élu ?

Comment en se l'appropriant l' élu a transformé un projet en une réalisation achevée ?

Comme les textes en attestent, les élus considèrent que :

- *Bessèges est devenue Ville-Lecture en accueillant sur son territoire le Centre National des Classes Lecture.*

- *Le Centre National des Classes Lecture poursuit un projet pédagogique en direction de populations extérieures à la ville. Il peut s'agir d'une coexistence sans contacts, ni échanges avec la réalité locale. La notion de réseau échappe.*

- *La Ville-Lecture n'a jamais été en "cours de réalisation" ; elle a été. Les panneaux dans la ville, l'établissement spécialisé dans les questions de lecture et de formation entèrinent cette qualité.*

2 – En constatant que l'équipe municipale s'est d'emblée éloignée d'une politique à long terme, force est de s'interroger sur les objectifs de cet engagement aux côtés de l'A.f.L. Le rappel de l'installation du Centre National des Classes Lecture est l'occasion d'exprimer l'action municipale en termes d'adaptation aux besoins actuels de la société, de développement d'activités et de renouvellement de l'horizon local. Exprimant ses préoccupations pour l'économie locale, communes à l'ensemble de la population, et valorisant son action, l'équipe politique dit ouvertement ce qu'est le C.N.C.L. pour elle : un acteur économique supplémentaire.

3 – Au delà de ces objectifs économiques à court et moyen termes, les textes parlent bien d'un but politique de fédération des Villes-Lectures. Mais ce but n'est pas celui de Bessèges via son équipe municipale ; c'est celui de l'équipe de l'Association française pour la Lecture.

Dans cette perspective de fédération des Villes-Lecture, quelle place pour Bessèges ? Alors qu'elle était la seule, parce que première, Bessèges ne pouvait se donner pour but d'ATTENDRE que d'autres municipalités la rejoigne. Tel était le rôle du Centre National des Classes Lecture : impulser à partir du travail commun réalisé sur place (ville et canton) le ralliement des quartiers et villes transplantés en Classes Lecture à la politique de lecture proposée. C'est dire si la contribution des acteurs locaux, institutionnels ou non, était fondamentale à la réussite du C.N.C.L. et des projets.

Quel autre intérêt politique donc, pour les élus que l'aspect formel d'une politique culturelle à afficher ? : les textes sous-tendent bien cet aspect valorisant pour la ville d'être "la première", d'être dans une logique dépassant ses frontières propres pour envisager l'Europe, la francophonie même.

Tout se passe comme si le projet au rayonnement localisé, celui de Bessèges 1ère Ville-Lecture de France, qui aurait dû impliquer l'ensemble de la commune avait été réduit. Comme si le Centre National des Classes Lecture, acteur économique, pouvait réaliser seul le contrat Ville-Lecture, projet politique ; mieux même comme s'il était lui même la réalisation de ce projet. Comme si la sphère du politique se refusait à envisager qu'un acteur local revendique un rôle à la fois économique, politique, social et culturel... Comme si la sphère du politique pour répondre à cette difficulté lui accordait un rôle économique plein et lui octroyait formellement l'étiquette culturelle.

Tout se passe comme si le projet à large rayonnement (celui de la Fédération des Villes-Lecture) réduisait Bessèges à un élément parmi d'autres au lieu d'imposer la réussite de la Ville-Lecture comme condition sine qua non de la fédération.

Le rôle d'exemplarité du premier élément d'une construction n'est pas mince.

CONCLUSION

On a pu parler de dénaturaion d'un projet à partir de sa prise en charge par une équipe municipale. Cette conclusion tirée d'une analyse d'un cas très précis a porté avec elle des interrogations parfois très pratiques, d'autres fois plus théoriques. Nous voudrions maintenant tendre vers une interrogation relative au principe même de la transformation. Nous avons constaté une transformation du projet, nous en avons ébauché la nature. Il est impossible de négliger les raisons de cette dénaturaion.

- POURQUOI EN FAISANT SIEN LE PROJET VILLE-LECTURE, UNE MUNICIPALITE LE VIDE-T-ELLE DE SON ESSENCE ?

- LA PROBABILITE DE REPRODUCTION DE CETTE ATTITUDE EST-ELLE FORTE ? DANS CE CAS, QUELLE ALTERNATIVE ENVISAGER ?

La Charte des Villes-Lecture s'inscrit aisément dans l'esprit de la décentralisation mais elle s'en distingue aussi assez nettement. C'est sur ce registre politique que nous entendons faire reposer l'explication de la dénaturaion dont nous parlons ici.

En effet si la décentralisation souhaite une participation et une responsabilité accrues des citoyens aux affaires de la cité, nous avons vu qu'elle était aussi une réaffirmation des forces politiques locales implantées. La Charte se distingue de cet aspect conservateur en ce sens qu'elle propose de faire de la décentralisation et de la politisation de la vie locale un moyen d'aider de nouveaux acteurs locaux à émerger. Il s'agit donc d'une politique d'élargissement des détenteurs du pouvoir.

Nous nous trouvons là devant une difficulté d'application pratique doublée d'une insuffisance du texte.

A droite comme à gauche de l'échiquier politique, quelle équipe en place et mandatée acceptera ou proposera d'entrer dans une logique d'élargissement, de renouvellement des détenteurs de pouvoir nécessairement synonyme de déstabilisation des hommes et des fonctions. Or, la Charte n'envisage que cette hypothèse : le projet est proposé, articulé, coordonné par les municipalités parce que représentantes d'une légitimité démocratique. Par conséquent ne peut-on pas dire que la dénaturaion du projet est inhérente non à son principe mais à son mode d'application ?

Situons nous cependant dans ce cas de figure d'une municipalité qui accepterait le projet dans son principe. Quelles pourraient être ses attentes ?

- par cette politique de lecture, qui veut offrir à chacun la possibilité de se construire son propre outil de réflexion, cette municipalité compterait sur un processus d'interrogation de la population sur son environnement, sur une responsabilisation et une implication plus grande dans les affaires publiques.

A long terme et parce que la politique de lecture inclut la formation, elle pourrait compter sur l'engagement des citoyens dans une recherche commune de réussite de leur cité (en besoins, activités...).

- par cette politique, elle pourrait espérer mettre en oeuvre une politique de décloisonnement des secteurs économique, politique et social. Elle voudrait ainsi instaurer une politique proche des fonctionnements réels : chaque individu est impliqué par sa vie quotidienne dans l'économie (par sa situation professionnelle), dans le secteur socio-culturel (par ses enfants inscrits dans les systèmes éducatifs, par ses recours aux services de santé, aux centres culturels ou d'animation, par son implication dans les associations de quartier...). La sectorialité des politiques locales est artificielle ; est-on certain qu'elle soit gage d'efficacité ?

On note d'ores et déjà un décalage entre les perspectives à long terme qu'implique la Charte des Villes-Lecture et l'urgence permanente dans laquelle les équipes municipales, rievées aux échéances électorales, se situent.

Doit-on alors penser qu'un tel projet a peu de chance d'être appliqué et respecté dans son esprit ? Doit-on penser une situation parallèle qui serait une alternative à ce que nous venons de présenter ?

Une telle politique de lecture peut-elle réussir hors des cadres municipaux institutionnels ? Le projet Ville-Lecture gagnerait-il à être pris en charge par d'autres acteurs locaux que les élus ?

Etudier cette seconde hypothèse, c'est se demander quels acteurs seraient en mesure de le faire et dans quelle perspective : s'agirait-il d'engager une expérience sur un principe de suppléance (mener un travail de "déblaiement" et d'expérimentation en attendant que les autorités élues le reprennent en charge) ? C'est aussi s'interroger sur les possibilités pour un acteur isolé de mobiliser les énergies de partenaires potentiels sans appui institutionnel, sur les risques de centralisation des activités au profit de l'instigateur du projet.

Les retournements politiques à Bessèges nous livrent la possibilité d'analyser cette seconde solution : le projet Ville-Lecture repose en effet désormais sur un acteur local non institutionnel : le Centre National des Classes Lecture.

II- PARTIE

**Bilan de l'activité extérieure du Centre
National des Classes Lecture :
état d'avancement du réseau entre acteurs
locaux**

II- PARTIE : BILAN DE L'ACTIVITE EXTERIEURE DU CENTRE NATIONAL DES CLASSES LECTURE : état d'avancement du réseau entre acteurs locaux

L'écart constaté entre le projet initial pensé par J. Foucambert et son appropriation par les autorités élues n'annule pas pour autant l'expérience menée à Bessèges. Le jeu démocratique ayant éliminé cette équipe municipale, le report du projet sur le Centre National des Classes Lecture seul n'en est que plus évident et entériné. L'alternative que nous évoquions précédemment est donc en place : une instance non mandatée et sans appui municipal prend en charge un projet de Ville-Lecture.

Ce déplacement des instigateurs de la tentative n'enlève rien aux moyens de cette politique de lecture : le réseau des acteurs locaux fondé sur des relations durables, des échanges réciproques et contractuels.

C'est en ces termes que nous interrogerons l'état d'avancement du réseau à partir du Centre National des Classes Lecture (C.N.C.L.).

1) PRESENTATION ET METHODE

L'analyse des discours de l'Association française pour la Lecture que nous venons de présenter montre que la constitution d'un réseau entre les équipements collectifs, lieux de sociabilité et de pratiques sociales, est un des moyens de faire vivre une ville-lecture. Bessèges, première ville-lecture de France, s'inscrit dans cette orientation depuis 1988.

En contrepoint du discours volontariste et théorique issu de la base parisienne de l'A.f.L., après deux années de plein exercice du Centre National des Classes Lecture, il était nécessaire d'établir un bilan.

Nous donnons à ce bilan deux objectifs :

1 - À partir de l'action du centre, mesurer la conformité ou l'écart avec les orientations originelles.

2 - Éclairer sur l'image du centre auprès des populations locales. L'impossibilité de mener sur place une enquête auprès des habitants nous oblige à recourir à des éléments d'appréciation non quantitatifs. Nous comptons néanmoins sur cette étape pour infirmer ou confirmer des impressions nées au fil des rencontres locales.

Nous fondons ce bilan sur l'analyse de trois documents issus du Centre National des Classes Lecture même :

a) "L'affaire de tous" est une publication périodique du centre, diffusée gratuitement dans 5000 foyers du canton. Cette publication ne se veut pas un journal d'information mais d'opinion. Elle veut susciter des réactions, des confrontations entre les habitants en intervenant sur le thème de la lecture. S'y côtoient des articles théoriques, des témoignages, des données statistiques sur les enjeux sociaux de la lecture, sur les activités internes du centre et sur l'actualité cantonale concernant les écrits.

b) Les projets pédagogiques menés par les classes lecture et ayant laissé des traces écrites ont fait l'objet d'un recensement. C'est dans cette action permanente et quotidienne qu'il nous semble important de mesurer l'extériorisation et la coopération du centre avec les ressources, individuelles et organisées, présentes localement.

Pour mener cette évaluation nous choisissons de visualiser chaque projet par un organigramme, image synthétique des échanges entre le Centre National des Classes Lecture et les acteurs locaux.

c) Deux enquêtes menées par des équipes d'animateurs stagiaires interrogeant les Bessègeois sur leur perception du Centre National des Classes Lecture. La première a donné lieu à un rapport en juin 1989 ; la seconde date de juin 1990.

2) LES INSTRUMENTS : PRESENTATION ET ENSEIGNEMENTS

2.1 – L'AFFAIRE DE TOUS

2.1.1 Présentation

Le périodique du Centre national des Classes Lecture est organisé autour des sept propositions qui président à la stratégie de lutte contre les facteurs de non-lecture (cf. annexe 1, p.). Cette organisation de la publication a pour but originel de permettre à l'équipe pédagogique de mesurer le travail accompli -apprentissage et enjeux de la lecture, réseaux de lectures, lecture et petite enfance...-.

Notre propos est ici de percevoir quel est le degré de pénétration des actions de l'A.f.L. dans la population. Nos lecture et dépouillement de "L'affaire de tous" ne reprennent donc pas la division en sept thèmes : la nature de l'article, son auteur et son identification probable ou non par la population locale constituent notre grille de lecture. Il s'agit donc de savoir en quoi ce journal peut parler aux Bességeois.

2.1.2 Enseignements

Trois numéros de l'"Affaire de tous" ont déjà été publiés. Nous dégageons quatre thèmes pour notre dépouillement : la lecture -ses enjeux, ses mécanismes-, informations sur l'activité interne du centre, textes narratifs ou de fiction, informations sur Bessèges et le canton.

Les constats que nous présentons ne sont que des tendances car les documents étudiés constituent une série très limitée.

a) L'analyse des thèmes abordés dans une perspective évolutive donne les résultats suivants :

	La lecture	Activités du centre	Fiction	Canton
Affaire de tous N°1	40%	40%	20%	0%
Affaire de tous N°2	50%	30%	20%	0%
Affaire de tous N°3	30%	50%	5%	15%

On constate que deux thèmes constituent l'ossature permanente du journal : lecture et activité du centre.

Les textes de fiction -traitant néanmoins de la lecture et de l'écriture, de la place des écrits dans la vie quotidienne...-sont très minoritaires ; il en est de même pour l'actualité de la lecture/écriture sur le canton.

Dans une perspective évolutive, on remarque que l'équilibre entre les quatre thèmes est très variable ; il doit révéler approximativement les projets et préoccupations conjoncturelles du Centre National des Classes Lecture.

On note cependant des transformations :

- L'"activité du centre" prend le pas sur "les enjeux et mécanismes de la lecture" à partir du n°3.

- Les n°2 et 3 s'ouvrent quantitativement plus aux articles narratifs et informatifs sur Bessèges.

b) Les textes parus sont analysés par rapport à leurs auteurs. Sont-ils des professionnels de la lecture (A.f.L., I.N.R.P., G.P.L.L...), des non spécialistes, des personnes connues des Bessègeois ou non.

	Professionnels	Non spécialistes	Connus	Non connus	Anonymes
Affaire de tous N°1	81%	18%	27%	36%	63%
Affaire de tous N°2	64%	35%	64%	28%	0%
Affaire de tous N°3	58%	6%	47%	6%	47%

"L'Affaire de tous" est et reste le journal des spécialistes des écrits ; cependant il s'ouvre aux non professionnels aussi. La participation des extérieurs au centre (écrivains, habitants du canton...) semblant échapper à toute règle, nous supposons qu'elle est le fruit du hasard et/ou de l'extériorisation plus ou moins grande des projets pédagogiques des Classes-Lecture à un moment donné.

Néanmoins on remarque des évolutions :

- les n°2 et 3 contiennent une part plus grande d'articles dont les auteurs sont connus de la population.

- le n°3 contribue à ce qu'un périodique spécialisé sur la lecture puisse être aussi le produit d'individus identifiés sur le lieu. L'équipe du Centre National des Classes Lecture est de plus en plus l'auteur des textes publiés, faisant de moins en moins appel aux "spécialistes parisiens"...

Ces remarques tendraient à prouver l'existence d'une politique éditoriale se précisant au fur et à mesure de l'implantation du Centre sur le lieu.

Dans un premier temps (n°1 et 2), cette politique éditoriale aurait consisté en une étape d'information sur les théories et objectifs des acteurs du centre, sur leur positionnement par rapport à l'Education Nationale, à la recherche sur la lecture... Les textes émanaient alors massivement de la base parisienne de l'A.f.L. et des autres groupes de recherche. Parallèlement on conçoit aisément que l'arrivée brutale de l'équipe sur son lieu d'implantation ait rendu difficile la coopération immédiate avec des acteurs locaux. On le conçoit d'autant plus facilement que, comme nous l'avons vu précédemment, la municipalité n'a pas mené de "campagne de communication" explicitant les implications de son engagement dans la "charte des Villes-Lecture" : les habitants - individus et organisations diverses- n'ont pas su qu'ils étaient les réalisateurs à part entière du projet.

Dans un second temps seulement (n°3 et 4 en préparation), les choix éditoriaux auraient élargi des champs couverts par le journal à l'actualité des écrits dans l'environnement proche des gens. Cette ouverture rend bien évidemment compte d'un travail accompli avec des acteurs locaux -scolaires surtout-. Elle est devenue possible dès lors qu'un travail sur les écrits était effectué sur le canton. Or cette coopération entre l'équipe pédagogique du Centre National des Classes Lecture et celles des établissements scolaires locaux ne s'est pas produite d'emblée. Les auteurs d'articles sont des professionnels des écrits (enseignants, bibliothécaires...) (re)connus par les lecteurs du journal. En ce sens, le journal témoigne d'une évolution en cours.

À ce titre, le n°4 de "L'Affaire de tous" en cours de réalisation voudrait renforcer cette évolution : il est en effet composé à 61% d'articles signés par des professionnels des

écrits mais 69% des auteurs sont connus du lectorat. Ceci traduit l'implication de plus en plus large de locaux dans la politique de lecture impulsée par le centre.

Par ailleurs, le n°4 de "L'Affaire de tous" est articulé autour de deux thèmes : "les manuels scolaires d'apprentissage de la lecture" et "le troisième âge dans la littérature pour enfants". Ce choix éditorial permet :

1) de diffuser le travail effectué dans le cadre des classes lecture et donc d'informer sur les activités du centre

2) de montrer le fruit d'un travail de coopération entre les structures scolaires locales, la population âgée et le Centre National des Classes Lecture

3) de donner suite au projet pédagogique par les textes de personnes âgées portant une réflexion et un éclairage nouveaux sur leur situation et statut dans la société. Ils sont susceptibles d'intéresser la population locale (y compris celle n'ayant pas participé au projet pédagogique).

4) d'élargir ce travail commun en recourant à la littérature : l'apprentissage de la lecture et les personnes âgées ont été abordés dans la littérature. Ces textes choisis sont l'occasion d'une mise en réseau.

Malgré ces évolutions fécondes des interrogations subsistent :

- *Ces orientations sont-elles durables ?*

- *Ces transformations sont-elles en mesure de combler l'insuffisance d'informations des populations quant aux activités du Centre National des Classes Lecture ?*

- *Ces changements progressifs sont-ils en mesure de susciter l'intérêt de la population pour la politique globale de lecture menée sur le canton ? de provoquer leur implication dans cet effort ?*

- *La participation d'acteurs locaux extérieurs au centre peut-elle aisément s'élargir aux non professionnels des écrits ? C'est aussi à cette question que voudrait répondre notre projet en direction des associations.*

2.2- PROJETS PEDAGOGIQUES REALISES PAR LES CLASSES LECTURE : ORGANIGRAMMES

(Organigrammes présentés en annexe 2)

Dix projets pédagogiques menés dans le cadre des classes lectures et ayant été l'occasion d'une extériorisation du Centre National des Classes Lecture sur le canton sont exposés et analysés selon les critères fixés et énoncés ci-dessus.

Nous pensons utile ici de présenter rapidement les fondements et la dynamique qui président au déroulement des projets pédagogiques dans le cadre des classes lecture.

Il s'agit de mettre un groupe (enfants, adultes de formateurs, parents...) face à leurs conditions quotidiennes d'utilisation des écrits. Pour ce faire le groupe est dans la mesure du possible confronté à une commande (brochure à produire, émission radio à réaliser...) avec des contraintes normales de production (nécessité de concevoir un produit, contraintes économiques, exigences quantitatives/qualitatives concernant les textes...). C'est en réalisant la commande que le groupe réinvestit des stratégies de lecture, appréhende les notions bibliographiques et bibliothéconomiques qui lui sont nécessaires... Ce volet pratique est complété par un effort de réflexion et de distanciation qui permettra au groupe transplanté d'instaurer une politique de lecture au retour sur son lieu de vie.

Ces actions doivent (ou devraient) constituer UN des éléments de la politique globale de lecture appliquée à la ville-lecture de Bessèges. Ces projets doivent (ou devraient) en effet répondre le plus souvent à des besoins bessègeois; ils doivent (ou devraient) permettre aux demandeurs locaux de s'impliquer dans la réalisation de ce produit et de participer ainsi à un travail d'action/réflexion sur les écrits.

C'est donc le fruit de ces travaux de groupe que nous étudions sous l'éclairage de la coopération avec l'ensemble des acteurs locaux.

2.2.1 Présentation

L'organigramme appréhende ces échanges sous deux angles :

a) par projet il identifie les partenaires (individus-personne ressource ou organisation), identifie la nature de la relation entretenue avec l'A.f.L.. Chaque relation est envisagée dans sa structure -relation en étoile, en chaîne, multidirectionnelle-, dans son intensité -échange réciproque, relation unilatérale-

b) la fonction de chaque acteur dans le projet est étudiée : conception du projet, soutien technique ou matériel aux classes lecture, apport d'informations -statistiques ou factuelles- réutilisées par l'équipe A.f.L., services rendus...

2.2.2 Enseignements

La double lecture des projets livre les résultats suivants :

Nature	PARTENAIRES INDIVIDUELS			PARTENAIRES ORGANISÉS		
	Prof ^{ds}	Population	Personne Ressources	Ets. territoriaux	Scolaires	Associations
Participation	43%	34%	21%	46%	40%	13%
Conception	0%	0%	0%	14%	66%	0%
Information	60%	100%	50%	42%	44%	0%
Services	40%	0%	25%	28%	0%	100%
Soutien technique	1%	0%	25%	28%	0%	0%

D'emblée on constate la faible coopération avec les partenaires organisés (1/3 des partenaires identifiés) ; le travail avec les personnes individuelles domine.

A) Les relations du C.N.C.L. avec les partenaires individuels :

1) les professionnels (libraires, diffuseur de presse, presse et radio locales, écrivain, spéléologues) sont présents dans les projets pédagogiques en tant que pourvoyeurs d'informations. L'ensemble des informations reçues (statistiques ou factuelles) constitue un instrument avec lequel le groupe-projet travaille. Ces "informateurs" ne sont pas associés à l'élaboration du projet, sont sollicités en cours de réalisation, ne sont pas informés de son suivi.

2) la population sans segmentation préalable. Il s'agit le plus souvent de la population locale interrogée sans choix préalable (critères d'âge, de sexe, de profession...) au hasard des rencontres dans la rue.

Cet échantillon se voit interviewé (sur les pratiques culturelles, sur la commune et la région...). Les fruits de ces enquêtes alimentent les projets de classes lecture. La coopération est donc unilatérale et purement informative.

3) les personnes ressources : amateurs éclairés, témoins d'une activité professionnelle ou d'une histoire locale (minéralogiste amateur, mineurs en retraite).

Moins présents quantitativement que les professionnels, la sollicitation faite aux personnes ressources résulte d'un double parti-pris :

- Faire appel à des intervenants capables de répondre à une demande précise parce qu'ils sont d'anciens professionnels ou des spécialistes.

- Faire appel à des individus massivement coupés de toute activité professionnelle. Cette situation accroît leur disponibilité potentielle auprès des classes transplantées et répond à une donnée démographique locale (forte proportion de personnes âgées dans le canton). Par ailleurs cette stratégie permet d'agir avec une population statistiquement fragilisée en ce qui concerne les pratiques de lecture, qu'il convient d'impliquer dans la politique de lecture à l'échelle de la commune.

Comme les professionnels, ces personnes ressources intéressent les classes lecture en tant que sources d'informations à partir desquelles les classes peuvent travailler. Leur participation est donc majoritairement informative. Les personnes ressources bénéficient-elles de l'effet de retour escompté ?

CONCLUSIONS sur les coopérations A.f.L. et ses partenaires individuels :

Au delà des particularités qui peuvent exister entre ces trois catégories de partenaires, nous constatons une grande similitude dans la nature des relations tissées avec l'A.f.L.

1- Il s'agit dans la plupart des cas d'une sollicitation très ponctuelle de l'A.f.L. qui choisit son partenaire et lui demande d'intervenir dans un projet. Cette première remarque appelle des interrogations :

a) en amont, on constate que la population connaît très mal les activités menées sur le Centre National des Classes Lecture. Comment les intervenants individuels sont-ils informés sur l'objectif global des Classes lecture avec qui ils vont travailler, sur le projet de Ville lecture... ?

b) comment être sûr que les intervenants sont convaincus de la nécessité du travail mené sur les écrits ? Ne pas s'en soucier indique que l'attente vis à vis du partenaire sollicité se réduit au "service rendu" ponctuel et unilatéral. S'en assurer, c'est poser la première pierre d'une coopération durable. C'est en même temps agir pour que ces partenaires individuels constituent des relais d'information plus juste dans leurs réseaux familial, professionnel, ludique etc.

2- Le plus souvent les projets classes lecture ont été conçus et élaborés par l'équipe pédagogique sans contact préalable avec les intervenants individuels.

Ceci interroge à nouveau : comment faire pour que la participation des personnes ressources soit plus prégnante et pas uniquement informative ? Ceci pose le problème de l'implication des partenaires dans le projet en amont de sa réalisation.

B) Les relations du C.N.C.L. avec ses partenaires organisés :

Les établissements territoriaux (de statut municipal le plus souvent), scolaires et les associations locales constituent le groupe des partenaires organisés que nous avons pu recenser. Ils représentent le tiers des intervenants.

1) Les établissements sous tutelle territoriale (bibliothèques municipale et départementale, municipalité, maisons de retraite, centre culturel, centre médico-social...) représentent avec 46% des intervenants organisés, le partenaire majeur. Dans 42% des cas la participation est informative : il s'agit de fournir des informations statistiques ou factuelles aux classes lecture. Viennent ensuite à part égale (28% chacune) des interventions matérielles : prestations de services, soutien matériel et technique (prêt de locaux...). Enfin dans 14% des situations seulement, ces partenaires ont été membres à part entière du projet dès sa conception.

L'intervention informative auprès des classes lecture et dans le cadre d'une politique globale des écrits est un enjeu important pour des cadres territoriaux et politiques. On peut donc penser que les municipalités, intervenant par l'intermédiaire de leurs établissements, ont trouvé là une occasion d'exposer des actions (une politique menée en direction du troisième âge, à l'intention des scolaires ...).

On peut cependant regretter que les institutions sociales, politiques et culturelles auxquelles le C.N.C.L. fait appel ne soient pas impliquées en amont, dès la conception du projet. Ce serait, nous semble-t-il, un des piliers d'un réseau réussi.

2) les établissements scolaires sont présents dans 40% des interventions auprès des classes lecture. Considérant la vocation du Centre National des Classes Lecture, les écoles et collèges du canton constituent le partenaire privilégié et le plus "naturel".

Si l'on envisage l'ensemble des projets dans lesquels les scolaires sont partenaires, 66% des cas correspondent à une coopération approfondie avec le C.N.C.L. : de la conception du projet à sa réalisation.

Les autres cas de figure se rapprochent des relations de demandeurs d'informations (C.N.C.L.) à informateurs (scolaires du canton).

Cette situation représente une vraie coopération car :

a) *L'équipe transplantée composée d'adultes (instituteurs, éducateurs et animateurs sociaux de quartier, bibliothécaires, parents...) et d'enfants élaborent un travail sur les écrits et réfléchissent à une politique de lecture qu'elle est en train de mener et qu'ils peuvent réinvestir au retour. Tous sont acteurs et observateurs de leurs propres comportements face aux écrits.*

b) *L'équipe locale mène réciproquement la même expérience enrichissante. Ce type de relations bilatérales doit servir de modèle dans son esprit à la constitution du réseau avec les autres partenaires organisés vers qui nous dirigeons nos efforts.*

3) les associations socio-culturelles, sportives, ludiques... sont très minoritaires avec 13% d'implication dans les échanges entre Centre National des Classes Lecture et partenaires organisés.

L'association la plus concernée par cette coopération est une association radio qui est intervenue pour réaliser des émissions, des interviews... Considérant que cette association et son président sont professionnellement et personnellement proches du C.N.C.L., on peut considérer que l'effort d'extériorisation du C.N.C.L. est facilité.

Par ailleurs, la totalité des interventions passées s'est traduite par des prestations de services émanant des structures associatives en direction des classes lecture. A aucun moment il n'a été question pour elles de s'impliquer dans la conception et la réalisation d'un projet.

On constate donc que les structures associatives n'ont pas été jusqu'à présent l'objet des préoccupations du Centre National des Classes Lecture. Nous proposons par ce présent travail de présenter l'intérêt d'une telle coopération, de l'expliquer, d'en défricher les possibilités.

2.3 – ENQUETES SUR LA PERCEPTION DU CENTRE PAR LA POPULATION : STAGIAIRES EN ANIMATION (Diplôme d'Etat à la Formation d'Animateur)

2.3.1 présentation des enquêtes

En 1989, dans le cadre d'un stage, un groupe d'animateurs en formation a été chargé d'une enquête auprès de la population bességeoise. Cette commande du Centre National des Classes Lecture poursuivait un objectif précis : Comment la population locale perçoit le centre et ses activités ? ; Quelle opinion la population a-t-elle du journal édité par le centre ? A terme et en fonction des conclusions énoncées, il était envisageable de réajuster la politique du centre en direction des partenaires extérieurs, d'affiner les stratégies d'information...

Cette équipe de stagiaires opta pour la démarche suivante : c'est la production journalistique du centre (périodique "L'Affaire de tous") qui permettrait d'interroger la population sur sa perception du centre.

L'équipe s'est dotée d'un outil d'évaluation : une enquête composée de trois questionnaires (sur ce qui a été apprécié dans le journal ; sur les personnes ayant reçu le journal mais ne l'ayant pas lu ; sur les lieux non touchés par la diffusion).

En 1990, trois nouveaux stagiaires ont reçu pour mission de cerner le degré de connaissance et l'évaluation du centre par la population. La méthodologie fut différente : il fut décidé de procéder à un sondage ponctuel auprès de personnes rencontrées au hasard, sur le lieu de vie.

2.3.2 Notre démarche

Nous reprenons les enseignements et conclusions de ces deux enquêtes afin de les confronter. Cette comparaison nous permettra d'isoler des évolutions (de 1989, date de la première enquête à 1990, date de la seconde) : mesurer en quoi les propositions de 1989 ont été prises en compte, en quoi cette démarche a contribué à changer l'image du centre, en quoi ces efforts ont amélioré l'intégration du centre à la vie locale

2.3.3 Enseignements

Nous regroupons les enseignements des enquêtes autour de trois thèmes :

A – Les activités du centre :

La population interrogée sur les activités du Centre National des Classes Lecture les résume en termes d'accueil de vacanciers, de groupes scolaires extérieurs à la région d'une part, d'un lieu où l'on pratique des activités sportives et ludiques d'autre part.

Cette manière de définir le Centre National des Classes Lecture permet de comprendre pourquoi il est un lieu étranger pour les Bességeois. En effet, le sondage effectué en 1990 permet aux Bességeois de se définir : les termes de cette autoportrait sont vieillesse, retraite, crise, chômage et déclin. La corrélation de ces deux définitions pose question : comment des personnes qui peignent leur univers en termes de chômage, de crise, de recherche préoccupante d'un emploi ; qui se caractérisent elles-mêmes comme des retraités, pourraient-elles ne pas se sentir exclues d'un espace ayant des préoccupations qui leur sont étrangères : loisirs, jeunesse et autres régions françaises ?

B – Les techniques mises en oeuvre autour de la lecture :

La population locale sait que les professionnels du Centre National des Classes Lecture font un travail de recherche sur la lecture avec un appui informatisé. Ils ne (se) sont pas pour autant suffisamment informés pour expliquer la démarche, les fondements théoriques et les techniques mis en oeuvre au centre.

C – Bessèges, première ville – lecture de France :

Les Bessègeois connaissent la spécificité de leur ville car elle fait l'objet de signalisation aux entrées de la commune. Cependant on constate qu'ils sont incapables de donner un sens à ce qualificatif. Par ailleurs, à aucun moment il n'est fait la relation entre l'engagement de Bessèges dans la "Charte des Villes-Lecture" et l'activité quotidienne du Centre National des Classes Lecture sur la lecture. Dans ces conditions, il n'y a pas re-situation du C.N.C.L. dans le cadre de la Charte des Villes Lecture.

Conclusions

On constate qu'il n'y a pas d'évolution entre 1989 et 1990. Par ailleurs, l'intégration du centre à la vie de la commune n'est pas satisfaisante. La localisation du C.N.C.L. en dehors du centre-ville ne nous semble pas une explication suffisante à cet écueil.

Par contre, un défaut d'information est omniprésent. On le note sur ce qui concerne :

- l'appellation ville-lecture et son cadre conceptuel de "charte des villes lecture" qui sont ignorés. Ceci nous semble grave : l'engagement municipal dans la charte des villes lecture est un acte politique dont les élus auraient pu, ou du, rendre compte à la population. Une telle démarche aurait permis d'informer la population mais surtout de l'impliquer dans un projet qui ne peut, par son esprit, s'imposer d'autorité.

- le rôle du Centre National des Classes Lecture dans la réalisation de la Ville Lecture. Afficher un discours de déscolarisation, de réseau à construire entre et avec les acteurs locaux aurait permis de les sensibiliser au projet dans lequel la municipalité s'engageait. Cela aurait permis également de préparer les acteurs potentiels à une sollicitation du Centre National des Classes Lecture : il est probable que les coopérations réalisées ont été rarement resituées par les partenaires des classes lecture dans le cadre du projet ville lecture.

Deux années après l'implantation du Centre National des Classes Lecture à Bessèges, il peut paraître inutile d'énoncer ce que la municipalité n'a pas su dire pour impulser le projet Ville Lecture. Cependant cette non information a contribué à créer une situation avec laquelle nous devons composer. Chaque rencontre avec un nouvel acteur local nous le rappelle et nous invite à informer. Informer sur les termes, implications et projets d'une ville-lecture, informer sur le travail qui se fait quotidiennement avec les classes lecture... Progressivement l'état d'information s'améliore et l'intérêt suscité prouve que la situation n'est pas bloquée.

Par ailleurs, d'autres villes élaborent des projets de villes lecture : il peut être important de redire la nécessité pour une équipe élue d'impliquer les citoyens, au travers de toutes leurs organisations, dès la décision d'engagement dans le projet. Il ne s'agit pas d'une information que l'on transmettrait mais d'une information qui s'échangerait, d'une co-détermination du projet dès sa conception.

Conclusion

Le projet Ville-Lecture a reposé de fait très vite sur le Centre National des Classes-Lecture seul. Un bilan de deux années d'activités à travers la production met certains points en évidence :

La difficulté pour un établissement de s'implanter dans une localité en crise et qui attend beaucoup d'un nouvel élément économique. Une difficulté plus grande encore pour cet établissement d'implanter une activité tertiaire, d'éducation et de formation innovante dans un lieu où la population perçoit mal son intérêt.

De l'espoir au doute puis à un certain rejet, la population locale s'est exclue d'un projet qui aurait dû l'en rendre actrice. Le défaut d'information de la part des instances élues puis du Centre National des Classes Lecture accaparé par son installation et sa mise en route ont accentué cette exclusion.

La difficulté de mettre en place une politique de lecture lorsque l'on est à la fois acteur local et instigateur d'un projet. Le groupe de pilotage prévu par la charte, élément d'observation et de réajustage d'une politique de lecture en cours a fait défaut dès les retournements politiques. Le C.N.C.L. doit être instigateur, acteur et agent de contrôle d'une politique qu'il mettait en place.

Ces remarques convergent vers une situation que nous avons dite déjà : le défaut d'information, le rejet de la population, le débordement du C.N.C.L. dans sa phase d'implantation ont contribué à favoriser une coopération majoritaire avec les scolaires, à gêner la mobilisation des extérieurs et non professionnels des écrits, à freiner l'implication profonde et comprise de la population dans le projet.

Cependant, deux années après son installation, le C.N.C.L. peut encore modifier cette tendance :

Par un effort maintenu d'information sur le contenu du projet Ville-Lecture et sur les activités menées par les Classes-Lecture. La mise en place d'une stratégie d'information pourrait même être envisagée.

Lors de la préparation des projets pédagogiques, par une attention particulière portée aux contacts avec les acteurs locaux, leur densité, leur nature.

Aussi les bilans, politique et d'action que nous venons de dresser permettent-ils de préciser les orientations de notre démarche dans ce qui nous occupe à Bessèges : un plan de développement d'une mise en réseau autour d'une politique de lecture.

III- PARTIE

**Mise en réseau des acteurs locaux :
Plan de développement**

III – PARTIE : MISE EN RESEAU DES ACTEURS CULTURELS LOCAUX : PLAN DE DEVELOPPEMENT

1) LES HYPOTHESES DE TRAVAIL : précisions apportées à la charte sur la mise en place et le fonctionnement d'un réseau

Le texte de J. Foucambert intitulé la Charte des Villes-Lecture est, on l'a vu, un texte théorique qui énonce les objectifs à atteindre : la politique de lecture et l'instrument de sa réussite : la mise en réseau. C'est donc à ceux qui décident la réalisation d'une Ville-Lecture, en s'emparant du projet, de définir et de préciser LEURS modalités d'action.

Nous présentons ici DEUX HYPOTHESES préalables de travail qui induiront notre démarche.

1.1 Adéquation entre le réseau et son milieu d'implantation :

Pour que l'implantation d'un réseau de coopération entre les acteurs locaux réussisse, il est nécessaire qu'il réponde étroitement aux données et spécificités locales. Ces informations sur les particularités démographiques, politiques et sociales doivent être plus qu'un travail de documentation ; elles doivent être connues pour servir de points d'appuis au réseau. Le réseau doit se bâtir autour et en fonction des dynamiques (ou des absences de dynamiques) locales.

Par conséquent la structure du réseau n'est pas polyvalente : elle s'articule autour d'un lieu précis de réalisation et pour lui. Il ne pourrait en aucun cas être transféré dans une autre localité, en l'état du moins.

1.2 Les centres d'intérêt comme réponse à une absence de motivation a priori pour la lecture

Mettre en place la "politique culturelle" que nous avons énoncée précédemment consiste en un questionnement de ses propres pratiques et représentations des écrits.

Aborder d'emblée avec les partenaires du réseau, un travail de réflexion, de distanciation et d'analyse sur leurs lectures présente de multiples risques :

– parmi les partenaires, il peut s'en trouver qui manifestent à l'égard des écrits un rejet : c'est la non lecture comme pratique positive et valeur d'intégration au groupe. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Un des objets de la politique de lecture étant de lutter contre les facteurs de non lecture, il faut éviter de faire des pratiques lectorales un des éléments de définition des individus les uns par rapport aux autres.

– entre les partenaires il pourrait d'emblée se créer une ligne de partage entre "ceux qui sont les instigateurs d'une politique de lecture", rapidement assimilables à des intellectuels, et les autres mis en situation de recevoir une politique dont ils ne seraient que les exécutants. Cette scission entre "ceux qui savent" et "ceux qui ne savent pas" doit absolument être combattue afin de parvenir à une coopération pleine. Un retour au discours de "pastorale" dénoncé par J.C. Passeron serait une condamnation du projet de réseau.

Ces remarques nous confortent dans notre choix d'approche :

C'est par les centres d'intérêt des acteurs locaux, leurs activités ordinaires que se fera le travail sur les écrits. Puisqu' "un groupe qui vit est un groupe qui lit", on a l'assurance de faire émerger un recours aux écrits dans les circonstances ordinaires de fonctionnement du groupe.

Le recours au centre d'intérêt permet en outre de :

- Ne pas préjuger d'un intérêt a priori pour la politique de lecture. On appréhendera les acteurs locaux à partir d'une motivation qui préexiste et qui est l'objet même de leur existence. Par exemple, on réfléchira avec un club sportif au travail que l'on peut mener sur les écrits existants en rapport avec le sport pratiqué.

- Entrer directement en contact avec des groupes d'individus organisés. Hormis le point commun qu'est l'activité de l'organisation, l'hétérogénéité des gens prédomine. On fait donc le pari que les diversités du groupe (sur le plan des situations professionnelles, familiales, sociales, des pratiques culturelles donc lectorales) joueront positivement : nous visons le recours à des écrits, leur utilisation, leur analyse, ... le réinvestissement collectif d'observations personnelles au sein d'un groupe au bénéfice d'une activité commune.

2) APPLICATION DES HYPOTHESES : Préparation du réseau

2.1 Les données locales

En réponse à notre première hypothèse de travail, nous présentons succinctement ce qui fait les spécificités du lieu d'application de ce réseau : Bessèges

2.1.1 le tableau économique :

Bessèges, Ville-Lecture qui nous occupe ici, est située dans le Gard, aux portes du Parc National des Cévennes, à une trentaine de kilomètres au nord d'Alès.

A l'image du nord-est de ce département, la commune fondée dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle s'est développée autour de l'exploitation des mines. L'effet d'entraînement de cette activité a permis d'élargir l'économie à l'exploitation du bois, aux usines métallurgiques et industries textiles. L'histoire économique locale est rythmée par des périodes critiques directes (effondrement de la production minière comme en 1890, coûts de production ne supportant pas la concurrence anglaise en 1914) ou indirectes (contexte économique général : ciseau des prix industriels et des prix agricoles dans les années 30 ...).

Un fort redressement des activités extractives se produit après la guerre (nationalisation en 1946 des Houillères du Bassin des Cévennes) mais les rythmes de production locale ne suivent pas ceux de la production nationale. La production cévenole s'avère dès lors marginale.

Le milieu des années 60 matérialise, avec ses premières fermetures d'usines, l'amorce d'un déclin : réduction des emplois, retraites anticipées, reconversion et migration illustrent la concurrence du charbon avec les autres énergies, les choix politiques qui accompagnent cette concurrence aussi.

Le choc pétrolier peut ici faire penser à une rémission puisqu'on retarde la fermeture du dernier puits en 1975. Cependant la région ne peut plus reposer sur ces activités d'extraction et de transformation avec lesquelles les matières premières déterminent les structures industrielles et économiques.

C'est en ces termes que s'est posée la question de l'avenir économique cévenol en 1985 à la fermeture effective du dernier puits à Alès. C'est en ces termes qu'aujourd'hui encore on peut l'exprimer.

En 1990, quelles sont les activités qui animent la commune ?

Les deux entreprises les plus conséquentes travaillent les métaux (usine de tubes) et le bois (palettes, conditionnement...). La première connaît actuellement des difficultés financières et risque de déposer son bilan. La seconde, petite unité récente de 25 salariés environ semble prospère.

La problématique économique se pose donc à Bessèges dans les termes suivants : les logiques économiques ne se sont pas détachées d'un système de transformation de matières premières occasionnant, qui plus est, une faible valeur ajoutée. La logique générale que l'on peut observer à l'échelle nationale et internationale est toute autre : le secteur tertiaire requérant des qualifications pointues et se détachant de plus en plus des contraintes matérielles de localisation s'est imposé.

Malgré d'apparents efforts de transformation des friches industrielles en "pépinières" d'entreprises et un travail de préparation d'un terrain suscitant l'implantation de petites unités de production (années 88-89), Bessèges reste hors des schémas économiques actuels. Pourquoi ?

La quasi-disparition des critères de localisation anciens ne signifie pas l'absence de facteurs de localisation ; il s'agit d'une transformation. Le tertiaire a renforcé l'effet de centralisation autour des métropoles et places concentrant services financiers et de communication... Or, Bessèges est enclavée : hors des grands axes d'échanges, extérieure au champ de rayonnement d'Alès.

Des solutions originales pourraient peut-être émerger d'une mise en commun des idées et savoir-faire des populations locales. Le réseau ne pourrait-il pas être un catalyseur ?

2.1.2 Une hémorragie démographique :

La commune compte au recensement de 1990 3546 habitants. Elle est moins peuplée aujourd'hui qu'au 19^{ème} siècle. En 1881, on comptait 11404 habitants ; ils sont donc en 1990 près de trois fois moins nombreux. Ce déclin relativement continu s'est cependant accéléré depuis les années 60.

Cette tendance résulte du cumul de deux soldes résolument négatifs. Le solde naturel (naissance/décès) contribue de plus en plus lourdement au déficit démographique (-108 en 1962 ; - 358 en 1968 ; -381 en 1975). Le solde migratoire (entrées/départs) est plus radical encore (-289 en 1962 ; -508 en 1968 ; -522 en 1975). Les variations entre 1982 et 1989 ne laissent apparaître aucun retournement de tendance.

La situation est donc claire : la population qui reste est sujette à un vieillissement marqué. Parallèlement les actifs susceptibles de relever le taux de naissances choisissent massivement de quitter la commune où les possibilités d'emplois sont trop réduites : ils alimentent ainsi le déficit migratoire et la faiblesse du taux de natalité.

Le "salut" immédiat de Bessèges réside donc dans sa capacité à maintenir les actifs résidents (population réelle et virtuelle (potentiel de naissances)). Cependant cette stabilisation ne serait qu'artificielle et de courte durée sans redéfinition d'un moteur économique local.

Ces caractères économiques s'accompagnent à Bessèges comme ailleurs de données sociologiques (chômage, précarité, intégration d'un fatalisme) qui affirment un besoin particulier de "soutien à la lecture" comme facteur de réinsertion et de participation à la vie active.

2.1.3 le tableau politique

A) Conjoncture de crise : naissance d'une dynamique.

Les élections municipales de mars 1989 représentent une rupture : un terme est mis à 21 ans de majorité socialiste ; l'entrepreneur de la dernière grande usine bessègeoise se fait élire sans appartenance politique affirmée. L'axe de sa campagne est d'ordre économique et affirme un redressement économique local.

La préparation de la campagne électorale a permis de réaffirmer la présence de deux groupes politiques forts : le Parti Socialiste d'une part, un groupe de droite se disant "apolitique" d'autre part et une troisième force, communiste. Deux contextes conjoints, l'un local et l'autre alésien ont amené les communistes à se positionner entre les deux tours des élections. Un appel à ne pas soutenir le candidat socialiste au second tour a été lancé. C'est par quelques voix d'avance (33) que le candidat "sans étiquette" est devenu maire.

Il règne aujourd'hui un climat de tension permanente entre les deux pôles politiques sur tous les terrains de la vie publique ; s'ajoute à cela la nécessité pour l'électorat communiste de gérer une situation complexe.

Une bipolarisation de la vie locale apparaît ; les deux courants politiques impulsent UNE DYNAMIQUE qui amène l'ensemble des acteurs locaux à se situer dans l'échiquier politique local. Notre démarche en direction des partenaires potentiels du C.N.C.L. nous a permis de la cerner et d'en entrevoir les mécanismes. Ces deux stratégies diffèrent d'un camp à l'autre, en fonction de la situation de pouvoir.

a – L'action de l'opposition socialiste en direction des acteurs socio-culturels

Le groupe socialiste s'est constitué en association pour préparer au lendemain des élections, les élections cantonales de 1991. Le registre d'action de cette association consiste à organiser des rencontres thématiques qui sont l'occasion de rassembler des intervenants les plus divers. Par exemple, une rencontre est en préparation pour le mois de septembre 1990 sur le thème "Sport et jeunesse" ; doivent s'y retrouver et échanger avec le public leurs positions, des associations sportives, des groupes familiaux, des médecins généralistes et sportifs, des juristes... Un travail équivalent est en préparation en direction des écoles.

Ce mode d'intervention est intéressant en ce qu'il incarne une récupération du fonctionnement global et décloisonné proposé par le projet Ville-Lecture. Le montage du projet lui est comparable mais son utilisation est tout à fait différente : la population est ici, comme de coutume, mise en situation de consommateur.

b – L'action de la majorité municipale de droite : une politique culturelle

S'agissant de l'autorité élue et du détenteur des moyens institutionnels d'action, on peut parler de politique culturelle municipale. Son étude est enrichissante :

L'ORGANIGRAMME MUNICIPAL concernant les "affaires culturelles" correspond à deux postes séparés :

1) les affaires scolaires et culturelles comprenant les relations et actions avec les écoles, collèges et établissements municipaux à vocation culturelle c'est-à-dire la bibliothèque

2) le comité des fêtes qui s'illustre par un ensemble de manifestations estivales, gratuites (mais coûteuses) et relevant de spectacles dits "populaires"

Cette organisation n'est pas neutre. Une distinction est faite entre ce que la réforme de 1982 énonce comme compétences et attributions municipales, qui ne constitue pas un choix et ce que la ville choisit d'organiser.

On pourrait définir la politique culturelle d'une municipalité comme étant ce qui ne lui étant pas imposé, relève de son initiative propre. La politique culturelle municipale s'illustrerait dans ce cas par la gestion du centre "culture et loisirs" (entretien et délivrance aux associations du permis d'utiliser les locaux municipaux) et les festivités.

S'ajoute à cela que cette distinction permet d'isoler dans le département "affaires scolaires et culturelles" des établissements traditionnellement ou personnellement proches de la gauche. L'autre département tenu par une seule personne est l'instrument de développement d'une politique à coloration populiste, qui cherche dans la satisfaction immédiate du public des adhésions.

Le mode d'intervention financier est aussi en oeuvre : il s'agit des subventions municipales versées aux associations. Dans une commune de si faible envergure, le choix des associations et sociétés amicales que la municipalité gratifie d'une aide financière est, comme ailleurs, mû par les réseaux de relations individuelles (directes ou indirectes) ; mais les fils sont plus difficiles à dénouer : tout le monde se connaît, chacun est susceptible d'intervenir auprès d'une relation influente pour obtenir une aide matérielle, une autorisation spéciale,.... Ce travail de soutien financier vise des répercussions d'estime.

Ainsi il apparaît que la dynamique que nous venons d'énoncer s'organise autour des partenaires de la vie socio-éducative et culturelle. Les deux groupes politiques en font UN ENJEU.

Quelle est la place de l'Association française pour la Lecture dans ce paysage ?

Dans une localité de faible importance, les jeux de relations individuelles sont prépondérants. Aussi la position du Centre National des Classes Lecture relève-t-elle de l'appartenance politique de ses responsables, du discours politique de l'Association française pour la Lecture ainsi que des liens établis avec l'ancienne municipalité autour du projet Ville-Lecture. Par principe d'opposition systématique aux partenaires de l'ancienne majorité, la municipalité actuelle ignore le projet du C.N.C.L. sur sa commune.

En matière de Ville-Lecture, nous aboutissons à une absence de consensus entre les deux acteurs. S'agit-il réellement d'un retournement de situation ?

Nous avons vu qu'il avait existé un engagement institutionnalisé de la mairie dans le projet de politique de lecture jusqu'en 1989 ; nous avons vu par ailleurs que rapidement le projet avait reposé sur le Centre National des Classes Lecture seul.

Aujourd'hui la situation municipale par rapport à la charte des Villes-Lecture est claire : non responsable de la signature du texte, elle peut s'en dégager et ne pas se sentir concernée par ce projet. Il en résulte que, très tôt, par les faits puis de manière plus officielle, le projet Ville-Lecture s'est placé dans une situation marginale par rapport au texte initial de J. Foucambert : il faut penser à Bessèges un MODELE ALTERNATIF de Ville-Lecture qui se réaliserait par les efforts conjugués des acteurs non institutionnels.

S'agissant du rôle de l'A.f.L. dans la dynamique instaurée par les politiques, nous remarquons que nos démarches (rencontres des partenaires, proposition d'action, élaboration de projets cf.3.2) a mis les associations face à des choix qui les renvoient à leur relations avec les camps politiques : on en conclue donc que l'A.f.L. est dans une situation double. Elle est un enjeu pour les politiques mais par son projet de politique globale autour de la lecture elle est un acteur aux yeux des structures associatives.

B) typologie des acteurs culturels : étude structurelle

On entend dresser une sorte de tableau (artificiel) du paysage socio-culturel hors du travail des politiques à l'égard de ce secteur. Ce volet se rapproche donc d'une présentation structurelle des fonctionnements (institutionnels/non institutionnels), des relations acteurs/mairie, des relations des acteurs entre eux...

La typologie dégagée à Bessèges distingue les établissements municipaux des structures associatives :

- les établissements de statut territorial : bibliothèque municipale, centre médico-social, établissements scolaires qui mènent une action neutre en référence à la notion de service public

- les structures associatives présentent des caractéristiques intéressantes :

Elles adoptent un DISCOURS COMMUN pour se situer politiquement. Considérant les tensions occasionnées par les élections, l'ensemble des associations, par la voix de leur responsable, affichent un rejet des frictions politiques. Toutes se disent hors de ces préoccupations et s'affirment prêtes à s'engager dans une manifestation si et seulement si elle est dégagée du politique. L'apolitisme et la neutralité politique sont érigés en valeur positive.

Cependant on constate une CENTRALITE DE LA MAIRIE qui seule réussit (pour le moment ?) à polariser les actions, à coordonner une coopération ponctuelle entre les associations et les établissements municipaux. C'est la mairie qui, usant de son poids institutionnel et parce qu'elle est l'autorité, peut impulser un travail commun momentané. A cet aspect correspond une absence de relations entre acteurs locaux.

Il y a une incohérence entre le rejet affirmé des positionnements politiques et l'adhésion à toute initiative municipale : c'est qu'une fois élus, les candidats politiques sont une autorité autour de laquelle on se fédère et perdent leur étiquette proprement politique.

Enfin et malgré les discours neutres, les RESEAUX RELATIONNELS PREVALENT : par les relations individuelles de leurs responsables, les structures associatives sont situées par rapport aux deux pôles politiques. Qu'ils le souhaitent ou non, chacun connaissant l'autre et le contexte électoral ayant poussé les individus à s'impliquer dans le discours politique, les responsables associatifs connotent systématiquement leur association.

Nous avons mis en lumière une tension politique créatrice d'une dynamique. La cible en est le domaine socio-culturel. Hors de ce mouvement et dans la longue durée nous avons énoncé des caractéristiques du fonctionnement local.

2.2 Le choix des acteurs potentiels : les associations

En réponse à notre seconde hypothèse de travail concernant l'appréhension des partenaires du réseau en fonction de centres d'intérêt, le choix du secteur associatif comme objet de nos démarches était particulièrement justifié à Bessèges.

2.2.1 contingence locale :

Bessèges est une commune modeste de 3500 habitants ; la diversité des acteurs locaux est réduite. Sur le plan économique, nous avons vu la progressive disparition des centres de production, sur le plan éducatif et culturel les écoles et collèges ainsi que la bibliothèque municipale entretiennent déjà des relations avec le C.N.C.L. dans l'optique de la politique de lecture (Cf IIème partie). S'intéresser au secteur associatif présente un double intérêt : aborder le domaine socio-culturel para-municipal ou non-institutionnel et prendre en compte le grand nombre d'associations .

Il existe en effet 46 associations. Leur composition est la suivante :

41,3%	des associations ont un caractère sportif
13%	" " font de l'animation
13%	" " regroupent autour d'un passé commun
6,5%	" " ont un caractère prof ou socio-prof
6,5%	" " regroupe une tranche d'âge
4,3%	" " ont un caractère social, d'assistance

Cette présence associative dans les secteurs de l'animation-loisirs, de l'environnement, du troisième âge est une structure datée : elle avait cours dans les années 70. Depuis le milieu des années 80, la création des associations s'est située dans les secteurs de création dynamique, la production et l'emploi, la formation et la recherche, la défense professionnelle... Alors qu'ailleurs les associations se sont emparées de l'économie sociale, Bessèges se situe en marge.

2.2.2 choix politique :

La décentralisation portait dans son esprit l'espoir d'une "nouvelle citoyenneté". Or les lois décentralisatrices n'ont pas encouragé le pouvoir collégial dans les assemblées locales. La décentralisation repose essentiellement sur les maires ; elle mise sur leur sens du partage des responsabilités.

La mise en réseau que ce travail prépare peut être une nouvelle chance offerte aux associations de partager un pan du pouvoir économique et/ou social si ce n'est politique. Par ailleurs, le jeu des groupes politiques bességeois en direction du secteur associatif prouve le rôle qu'il peut jouer : en se positionnant par rapport à ce jeu, il déterminera son rôle d'instrument d'un pouvoir politique ou celui d'acteur.

2.2.3 intérêt pratique des structures associatives :

A) La politique de lecture doit développer les réseaux relationnels locaux, doit permettre à partir des réseaux existants de réfléchir collectivement à des projets de développement et à l'importance du recours à l'écrit dans ce cadre.

Nous privilégions les associations parce qu'elles constituent déjà un rassemblement d'individus différents sur le plan social, culturel, professionnel, familial... et sur le plan

lectoral. Mais c'est autour de ce qui les rassemble (la pratique au sein de l'association) que les gens participeront au projet.

Nous privilégions par ailleurs les associations parce qu'elles constituent un relais important à la fois pour la politique de lecture et pour améliorer la perception du Centre National des Classes Lecture en intégrant son action à celles de la vie locale.

En résumé, nous privilégions les associations parce qu'elles concentrent les trois hypothèses préalables que nous avons énoncées :

1 - motivation qui préexiste et qui sert de support à la politique de lecture

2 - appréhension d'un groupe où domine l'hétérogénéité et que l'on aborde pas par rapport à un critère de lecture/écriture (gros, moyen, faible lecteur...) mais par rapport à l'action menée et à mener dans l'association

3 - pari sur la capacité de chacun au sein d'un groupe à faire partager ses mécanismes et stratégies face aux écrits lorsque cette demande est intégrée à un projet bénéfique pour l'association. Cette démarche de réinvestissement et de distanciation peut être menée par un coordinateur de la politique de lecture.

B) Un élément supplémentaire de préparation : questionnaire à l'intention des vacanciers de passage au Centre National des Classes Lecture. (Annexe 2, p.)

Au cours des trois mois de stage effectué au Centre National des Classes Lecture, le fonctionnement du centre diffère du reste de l'année. En effet hors des périodes scolaires ce ne sont pas des classes transplantées qui sont accueillies à Bessèges. Un contrat entre la Caisse Centrale des Activités Sociales (C.C.A.S.) et l'A.F.L. a été signé en 1989 pour permettre aux agents E.D.F./G.D.F de passer des "vacances-lecture" à Bessèges.

Les familles sont affectées au C.N.C.L. pour un séjour de 15 jours : au cours de ce séjour des activités lecture/écriture ainsi que des activités sportives leur sont proposées.

Le fonctionnement de ces séjours ressemble en certains points aux classes-lecture : les groupes vivent en collectivité, les activités centrées directement sur la lecture/écriture sont composées de :

- la lecture collective ou débat autour d'un journal quotidien produit sur le centre même
- l'entraînement à la lecture sur ordinateur (logiciel ELMO)
- la possibilité matérielle de composer un texte sur micro-ordinateur, de le voir publié (P.A.O.) en circuit-court de production en cours de journée et discuté le lendemain...
- d'une Bibliothèque Centre Documentaire (B.C.D.) accessible en permanence et dotée d'un logiciel de gestion de la B.C.D. (autonomie du lecteur en matière d'emprunt et de retour de documents)

Cependant des différences existent entre les "Classes-Lecture" et les "Vacances-Lecture" :

- les activités proposées en Vacances-Lecture sont dégagées de toute contrainte : une logique de l'offre est reproduite alors que les enfants reçus en Classes-Lecture n'ont pas ce choix.

Par ailleurs on pourrait imaginer que, pour rompre l'attitude de consommation des activités, la possibilité de participer à des projets soit développée (projet radio, projet d'écriture autour d'une activité sportive donnant lieu à une production de brochure...).

- l'ensemble des textes écrits peuvent être publiés tels qu'ils ont été écrits par les vacanciers ; en classe-lecture, les textes d'enfants sont soumis à la réécriture par les adultes de l'équipe pédagogique ; tous les textes ne sont pas nécessairement publiés : ils sont soumis à la sélection d'un comité de rédaction.

- la politique de lecture menée pendant les Classes-Lecture est partiellement mise en oeuvre pendant les Vacances-Lecture : les activités proposées autour de la lecture et de l'écriture pendant l'été fonctionnent exclusivement sur le centre sans besoin ni tentative d'extériorisation. Cette démarche de travail avec l'extérieur, même si le bilan est très partagé, existe pendant les Classes-Lecture.

Cette situation que notre stage nous a permis de connaître nous est apparue comme une opportunité à exploiter. En effet nous avons dégagé des parallèles entre l'expérience des Vacances-Lecture et celle que nous voulions préparer par la politique de lecture et le réseau local.

Ces correspondances sont :

- une participation collective partielle : les vacanciers vivant sur le centre pendant 15 jours ; les membres des associations se retrouvant périodiquement et régulièrement

- une activité partagée par le groupe : les activités ludiques proposées aux vacanciers sont l'occasion de partager une expérience commune ; certaines activités lecture/écriture sont l'occasion de prendre, grâce à l'écrit, de la distance par rapport à ce qu'individuellement on a vécu, de réaliser la diversité des "points de vue" de chacun sur une expérience commune. Telle voudrait être la première démarche de construction du réseau en direction des associations

- un groupe hétérogène d'individus : les vacanciers au-delà de la relation professionnelle d'un des conjoints (E.D.F./G.D.F), appartiennent à des catégories socio-professionnelles, des tranches d'âge, des situations et pratiques familiales ou culturelles diverses. On pense retrouver chez les membres des associations cette diversité des individus.

On pense que, chez les vacanciers comme chez les membres associatifs, cette diversité se retrouve sur le plan des pratiques et représentations des lectures.

Nous ne pouvions nous contenter d'affirmer ces caractéristiques concernant la population "captive" sur le centre sans les vérifier.

Nous avons alors décidé de nous construire un outil supplémentaire de travail et d'informations que nous pourrions réutiliser dans la coopération avec les associations. Cet outil serait quantitatif et qualitatif à la fois : l'aspect quantitatif étant représenté par un questionnaire adressé à chaque famille en fin de session, l'aspect qualitatif étant alimenté par l'ensemble des observations retenues sur la lecture et l'écriture pendant les débats, les ateliers d'écriture...

Nos questionnements allaient donc servir de trame à notre questionnaire :

- trouve-t-on dans chaque groupe de vacanciers les hétérogénéités que nous supposons ? Pour répondre à cette question, des parties informatives sur l'âge, la profession, le niveau des études...

- l'hétérogénéité que nous supposons en matière de pratiques de lecture (bibliothèque, achat, cercle familial ; quantité de livres lus, lecture de presse ; lecture/écriture et travail...) est-elle confirmée ?

- remarque-t-on une corrélation étroite entre ces pratiques et la fréquentation aux activités proposées sur le centre ? Quel est le caractère reproducteur ?

- s'il y a diversité des individus autour d'activités lecture/écriture, par quelles caractéristiques les différences se font-elles, ces points particuliers peuvent-ils servir de "points saillants" sur lesquels agir pour renforcer cette diversité ou accentuer la participation ?

En croisant ces données, on cerne mieux la population qu'il nous est donné d'observer. On espère ainsi être en mesure d'associer aux représentations de la lecture et de l'écriture une certaine catégorie de la population. Le moment venu, lorsque nous travaillerons avec les membres des associations, nous pourrions prévoir des attitudes ou

réactions par rapport à certaines propositions (lecture à débattre, réécriture d'un texte ou non...).

On espère par ailleurs mettre en avant des individus participant aux projets du centre et constituant les franges hétérogènes du groupe. En énonçant ce qui les distingue du reste, on pense pouvoir faire apparaître des points distinctifs (appartenance ou non à un syndicat, variation sur la taille de l'entreprise, les occasions de rencontrer l'écrit au travail...). A ces points distinctifs correspondent des lieux, des moments de la vie où l'on peut envisager le déploiement d'une politique de lecture simultanément au travail effectué avec les associations.

C) enseignements :

Nous présentons ici les représentations de la lecture que l'on a pu entendre des vacanciers ainsi que les observations faites sur le degré de reproduction des ateliers lecture/écriture parce qu'il sont intéressants dans la mise en place d'un réseau entre les associations. Les enseignements complémentaires issus de l'enquête sont associés à la maquette du questionnaire (Annexe 2, p.)

1°) Représentations des écrits : quel réinvestissement pour le réseau ?

a- La lecture est apparue comme un ACTE INDIVIDUEL (voire individualiste), synonyme d'ISOLEMENT et de FERMETURE chez des gens que leur quantité de lecture classe chez les "faibles ou moyens lecteurs" dans l'enquête "Les pratiques culturelles des Français" (1)

Il apparaît que l'acte de lire se trouve en concurrence temporelle et matérielle avec d'autres activités plus manifestement socialisantes parce qu'elles se passent en groupe.

Dans cette dualité et dans cette contrainte de temps à gérer, la lecture perd la bataille au nom de l'importance des relations humaines, de leur richesse. On en vient à faire prévaloir l'échange oral direct sur l'écrit perçu comme excluant ; l'écrit n'est pas associé à un support possible d'échange.

La non lecture peut alors devenir une valeur positive : on l'affirme comme un choix ; elle est un choix d'ouverture aux autres.

La non-lecture et la non-écriture sont revendiquées comme acte de liberté : aux questions sur les raisons de la faible participation aux débats sur le journal et aux productions d'écrits, les vacanciers répondent qu'ils sont libres de lire et d'écrire comme de ne pas le faire.

Deux remarques s'imposent ici :

- on pense la lecture et l'écriture comme une pratique culturelle comme les autres. Les fonctions pratiques et sociales de la lecture échappent ou sont tuées.

Cette représentation est cohérente avec les lectures pratiquées : écrits de divertissement reflusés aux temps morts de la vie le plus souvent.

- on considère comme acquis que la lecture et l'écriture sont réellement des choix pour tous et non une adaptation à une maîtrise insuffisante des mécanismes de lecture pour certains.

b- L'écriture renvoie immédiatement à l'écrivain, professionnel des écrits. On s'exclue de prime abord de ce groupe car on a de l'"écrivain professionnel" une idée d'INACCESSIBILITE liée à la SACRALITE du texte.

Dans leurs rencontres avec des écrivains, on a pu observer :

- un temps de contournement de l'écrivain par des échanges avec les autres membres du groupe

1) Nous expliquons en annexe 2 (accompagnement du questionnaire), le recours à cette étude quantitative malgré l'insatisfaction que procurent des résultats fondés sur les seules déclarations et quantités de consommation.

- une esquivé, la discussion sur les textes étant différée et n'ayant lieu qu'après le départ de l'écrivain

- une réduction des commentaires des lecteurs face à l'auteur (professionnel ou non) qui se limitent la plupart du temps à des remarques et considérations esthétiques (beauté du texte) ou sensibles (plaisir/déplaisir). Les questions relatives au projet d'auteur, aux moyens et techniques d'écriture... sont très difficilement abordées.

Ces attitudes renvoient à l'inviolabilité d'un texte : on ne l'interroge pas sur son sens, le point de vue qu'il exprime, le choix des moyens stylistiques..., il ne peut qu'être consommé.

Battre en brèche ces représentations nécessite une désacralisation préalable de l'écrivain et une confrontation à l'acte d'écrire qui donne à chacun l'occasion de peser ses mécanismes d'élaboration, son pouvoir sur le lecteur.

Lorsqu'il s'agira de réinvestir dans le travail de construction du réseau avec les partenaires locaux, nous devons prendre en compte ces représentations communes. Il s'agira de porter les efforts sur les enjeux de la lecture pour préciser dans les esprits l'idée qu'une part importante de la population ne dispose pas d'un choix réel devant la lecture, que le degré de maîtrise "technique" de la lecture (mécanisme, rapidité, stratégies de recherche d'information...) induit le recours à l'écrit.

Il faudra par ailleurs faire apparaître qu'un texte peut être l'occasion d'exprimer des points de vue, de les échanger entre lecteurs, de rendre claire l'existence d'une pluralité des lectures...

Il semble capital de passer par l'acte d'écriture pour aider à transformer le regard du lecteur passif et simple consommateur en lecteur investigateur. En effet, écrire et émettre un point de vue oblige à préciser les notions de projet d'auteur, d'anticipation du lectorat, de choix des instruments syntaxiques et linguistiques afin de rendre le texte "opérant" auprès du lecteur...

Aussi la démarche de projet répondant à un besoin des partenaires engagés dans le réseau nous semble cohérente parce qu'elle privilégiera vraisemblablement la démarche d'écriture.

2°) Lutter contre le caractère reproducteur d'une activité menée autour de la lecture :

L'exploitation de la partie du questionnaire concernant la participation des vacanciers aux débats autour du journal, à l'utilisation d'ELMO (logiciel d'entraînement à la lecture), aux ateliers d'aide à l'écriture permettent de mesurer l'effet de reproduction de ces activités pratiquées dans des conditions d'offre et sans contrainte. Qui y participe ?

En règle générale, les utilisateurs réguliers de ces activités sont ceux qui, déjà lecteurs, ont conscience de l'intérêt que peut représenter un perfectionnement technique de la lecture, une pratique de l'écriture ou du débat. Cette remarque ne surprend en aucune manière dans la mesure où la logique de l'offre a été reproduite pour cette expérience de "Vacances-Lecture".

Lors du travail avec les associations et les partenaires locaux, l'attention devra se porter sur l'implication dans le projet non pas de quelques responsables mais de l'ensemble du groupe.

3°) L'apparition d'urgence et de degrés de motivation différents.

Nous avons pu constater à de multiples reprises, un écart entre l'attente des équipes d'encadrement mues par un projet pédagogique précis et la motivation des vacanciers.

La situation était intéressante pour nous puisque cette absence de motivation préalable pour la lecture/écriture faisait dès le départ partie des hypothèses de travail dans l'optique du réseau associatif.

Le complément qu'apporte cette observation doit imposer une vigilance particulière au cours du travail de mise en réseau : le C.N.C.L., instigateur du projet, doit éviter

d'apparaître comme le détenteur d'un projet que l'on greffe sur un partenaire local ; le projet doit "coller" au plus près des besoins du partenaire ; le C.N.C.L. ne devrait dans cette logique qu'accompagner des projets par un apport théorique. Le rôle du C.N.C.L. pourrait donc, à terme, se définir comme celui du "groupe de pilotage" que la charte des Villes-Lecture décrit.

3) LA MISE EN RESEAU EN ACTES :

3.1 Démarche :

A l'origine du projet qui nous occupe ici, se trouve une double volonté. Nous la rappelons : la première fondamentale, consiste à toucher l'ensemble de la population sur son lieu de vie et dans la complexité de ses pratiques. C'est une étape dans la réalisation de la politique de lecture.

La seconde, subordonnée à la première, consiste pour le Centre National des Classes Lecture à changer son image auprès des Bességeois pour (ré)engager le processus de mise en réseau.

L'analyse approfondie de l'existant et le choix de la cible associative ayant été réalisés, le temps est venu d'exposer les démarches entreprises auprès des associations, les enseignements que nous avons pu en tirer et l'élaboration d'avant-projets.

1) Le groupe associatif est riche à Bessèges. Nous savions que nous ne pourrions toutes les contacter directement. Considérant que l'image politique du Centre National des Classes Lecture avait jusqu'alors paru un obstacle à certaines coopérations, il fallait entrer en relation avec un échantillon large d'associations afin de battre en brèche une attitude réflexe de rejet de toute proposition du C.N.C.L.

Le but de cette décision ne relève pas d'une volonté de "pseudo-neutralité" du C.N.C.L. mais de pragmatisme :

- il n'y aurait pas d'intégration du C.N.C.L. à Bessèges sans multiplication ouverte des coopérations avec des tendances politiques opposées.

- se limiter à un travail avec les structures politiquement proches du C.N.C.L. ce serait réduire drastiquement le champ des possibilités dans une petite ville où les acteurs culturels ne sont guère variés.

Un échantillon large sur le plan des activités et des positions politiques devaient être réalisé.

2) Les prises de contact :

- par écrit, au mois de mai, 10 responsables d'associations ont été informés d'une étude sur le monde associatif local. Le courrier sollicitait leur participation. Notre intention était dès lors d'exploiter les quantités et nature des réponses.

Deux réponses écrites ont été obtenues : l'une d'elles laissait le champ de la coopération ouvert. L'autre la refusait en argumentant avec une activité estivale extrême ; notre présence sur place pendant tout l'été a permis de conclure à un faux prétexte.

- sur place, des rendez-vous ont été pris. Il avait par ailleurs été décidé de profiter des manifestations locales réunissant des membres actifs... Une exposition inaugurale à la bibliothèque municipale à laquelle les services municipaux avaient convié certaines associations nous a été très utile. Elle fut en effet pour nous l'occasion de rencontrer des présidents d'associations qui étaient soit relativement bien perçues par la municipalité, qui soit représentaient des cibles dans le jeu politique, qui soit étaient "incontournables" à cause de leur rayonnement local.

Cette logistique a permis de rencontrer 14 acteurs locaux dont 12 associatifs, 1 à caractère commercial.

Pour éviter tout parasitage dans la circulation de l'information et pour établir des grilles normalisées de renseignements sur les associations (leur création, leurs activités, leurs moyens techniques et financiers de fonctionnement et d'information, leur rayonnement, leurs relations avec les autres acteurs locaux...) nous ne nous sommes pas identifié au Centre National des Classes Lecture.

Nous nous sommes donc présentée comme étudiante chargée d'étudier le dynamisme du mouvement associatif.

Le tableau ci-dessous a pour but de synthétiser ces renseignements collectés. En annexe, les fiches détaillées permettent une réutilisation par le Centre National des Classes Lecture de ces investigations (annexe 2, p.)

TABLEAU

Quelques précisions :

- Les moyens : "autres" recouvre des sponsors, des % sur des ventes, le fruit d'une activité commerciale.
- Coopération locale (Munic) ou (BM) signifie une réponse à une initiative de la mairie ou une coopération avec la Bibliothèque Municipale.
- Réseau relationnel : les relations individuelles jouent dans la création, le financement ou les activités de l'association.

ACTIVITÉS	RAYONNEMENT		MOYENS			COOPÉRATION		RÉSEAU RELATIONNEL			MOYENS D'INFORMATION				
	Nombre	Agés	Cotis ^d	Subv ^o	Autre	Locale	Extérieur	Création	Financ. ^l	Activités	Bouche à oreille	Radio	Presse	Affiches	Autres
SPORT															
<i>Boules</i>	20	Adultes	×	×				×			×		×	×	
<i>Marche</i>	40	Adultes	×	×				×			×				
<i>Yoga</i>	10	Adultes	×			×					×				
<i>Karaté</i>	20	Enf. Adul.	×	×		×	×					×	×		×
<i>Tennis de table</i>	50	Enf. Adul.	×	×		×	×					×	×	×	
<i>Cyclisme</i>	15	Ados Adul.		×		×	×				×	×	×		
<i>Basket-Ball</i>	550	Enf. Adul.	×	×	×	×	×					×	×		
ANIMATION															
<i>Loisirs Jeunes</i>	40	Enf. Ados			×	×			×	×	×			×	
CULTURE, DIFFUSION, INFORMATION															
<i>Galerie d'Art</i>	100	Adultes	×		×	×		×	×	×		×	×	×	×
<i>Radio locale</i>	?	?		×		×	×	×	×						
<i>Cinéma</i>	?	?		×	×							×	×	×	
<i>Bibliothèque municipale</i>	300	Enf. Adul.	×	×		×	×	×					×	×	×

3) Après l'approche de reconnaissance et d'identification, nous étions en mesure d'aborder avec nos interlocuteurs le cadre réel de notre recherche.

Cette étape a consisté de façon systématique en une "campagne d'information" sur la signification précise du projet "Bessèges, Ville-Lecture", sur les activités permanentes du Centre National des Classes Lecture. Ces cadres généraux posés, nous pouvions présenter l'idée de la mise en réseau entre les acteurs d'une ville. Cette articulation était l'occasion de réinvestir l'ensemble des informations recueillies dans la conversation et, à titre d'exemple, d'extrapoler une coopération entre le C.N.C.L. et le partenaire en cause. Cet échange nous permettait successivement de :

- mesurer le degré de sous-information des gens concernant le projet Ville-Lecture et le C.N.C.L.

- de constater une certaine "soif" de l'information.

- de tester le degré de résistance des responsables aux discours et projet d'application de l'A.f.L.

En cas de disposition du responsable associatif à une éventuelle coopération, nous fixions immédiatement les termes d'une coopération durable :

L'échange doit être bilatéral : chaque partenaire doit voir par la collaboration, un de ses besoins matériels, technique, informationnel ou autre, comblés.

Sur cet accord de principe, la réflexion commune sur les modalités de coopération avec le C.N.C.L. s'engageait sur un déroulement pré-établi que nous guidions :

1 - détermination des besoins de l'association, de l'établissement...

2 - connaissant le rôle, l'activité, les objectifs du Centre National des Classes Lecture, quelles peuvent être les réponses qu'il peut apporter ?

3 - ces réponses sont-elles compatibles avec la notion de réseau et d'échange bilatéral ? Quel peut être en retour l'apport du partenaire local au centre ?

Effort pour intégrer et canaliser les besoins de l'association dans le cadre du travail courant des Classes-Lecture : transformation du besoin en projet pédagogique réalisable pour une classe transplantée.

4 - accord de principe sur un projet à mettre en oeuvre et à repreciser

Cette dernière étape constituent nos avant-projets (3.4)

3.2 Premiers enseignements : typologie dynamique

L'intérêt de cette méthode d'action a résidé dans une obligation pour les partenaires potentiels que nous rencontrions de se situer rapidement. C'est ce que nous appelons une typologie dynamique. Elle est un élément de réponse aux questions suivantes :

- quelles associations s'engagent dans un projet ? Lesquelles se dégagent de cette dynamique ?

- quels points rapprochent les futurs partenaires de ceux qui s'excluent de la coopération ?

- quels sont les motifs de non coopération explicites et supposés ?

1) Les partenaires favorables à une coopération avec le C.N.C.L. :

Six partenaires sur les treize contactés se sont montrés intéressés.

Nous considérons que deux d'entre eux étaient pratiquement acquis puisqu'il s'agit de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE et de la RADIO LOCALE : souvenons-nous qu'ils avaient été perçus par l'ancienne municipalité comme les "satellites" du C.N.C.L. Il s'agissait donc simplement de réaffirmer cette disposition et de reformuler la nature des interventions possibles. Il s'est avéré, comme le montrent les avant-projets et leur organigramme, que leur intervention peut être d'accompagnement, de diffusion d'information, de soutien professionnel pour la documentation... : des outils dont il est nécessaire de banaliser l'utilisation par les acteurs locaux.

Trois de ces partenaires ont des ACTIVITES SPORTIVES (association de karaté, de tennis de table et de cyclisme). Cet engagement dans l'idée de réseau ne relève pas du hasard :

- ces trois organisations sont celles qui cherchent un dépassement de leur pratique dans des manifestations à l'extérieur, des rencontres locales ou régionales avec d'autres groupes ; ce sont celles qui sont entrées dans une dynamique d'amélioration de leurs performances.

Cette recherche d'amélioration continue va de pair avec un développement permanent de besoins nouveaux. C'est autour de ces besoins que nous pouvons greffer des projets pédagogiques.

- sur le plan politique, ces associations par la voie de leurs responsables sont situées dans le courant socialiste et communiste. Il s'agit soit de personnes très proches de l'ancien maire (socialiste, membre de l'association de soutien et de préparation des prochaines cantonales), soit de sympathisant non impliqué dans la vie politique, soit de communistes connaissant des membres du Centre National des Classes Lecture.

Le dernier partenaire est un CINEMA :

La permanence et la résistance d'un cinéma dans une localité en crise sont des phénomènes suffisamment notables pour avoir dès le départ attiré notre attention et suscité un attachement particulier à la réalisation de ce projet.

Face à nos motivations, s'est trouvé un responsable passionné et prêt à participer à tout effort pour tenir et valoriser son activité. Cependant, nous avons perçu une intégration de fatalisme qui a pu faire penser que les efforts communs de conception du projet étaient anéantis.

Cet aspect a fait naître en nous une interrogation : ne doit-on engager un projet que s'il est porté par le responsable ?

2) Les acteurs locaux refusant le partenariat sont au nombre de quatre :

- Trois d'entre eux sont des ASSOCIATIONS SPORTIVES : Deux responsables ont énoncé des raisons inhérentes au phénomène associatif c'est-à-dire l'indisponibilité des membres des associations, tous bénévoles.

Il est cependant apparu au cours des conversations que cet argument en cachait d'autres plus déterminants dans le refus : la position politique de notre interlocuteur, ses conséquences sur les ressources de l'association. En effet, les trois associations comptent dans leur rang des membres de l'équipe municipale actuelle et bénéficient de subventions municipales en hausse. La proposition de l'A.f.L. de créer un réseau les place dans une situation de prise de risque : étant entré dans une logique clientéliste, l'éventualité d'une coopération avec le Centre National des Classes Lecture est perçue comme un risque de voir la subvention annuler. Cette lecture du jeu municipal nous paraît très largement dramatisée.

- Le quatrième acteur est une GALERIE D'ART qui s'est d'emblée placée sur le plan commercial. La vocation de la galerie étant la vente, cette association de peintres et

d'amateurs ne voit pas, selon elle, quel intérêt elle aurait à travailler avec le Centre National des Classes Lecture qui ne draine pas un public d'acheteurs. Cependant ses responsables se sont dits ouverts à toute proposition.

C'est donc une conjonction de motivation, de dynamisme, de position politique qui concourent à l'instauration d'une coopération ou à son absence. On remarque que le but initial d'ouvrir un large éventail des activités et des courants politiques a échoué. On peut penser par conséquent que ces projets ne sont que partiellement satisfaisants : ils contribueront à intégrer le Centre National des Classes Lecture à la ville mais ils lui confirmeront un positionnement politique inexact.

3.3 Plans d'action :

Etablissant un bilan de cette démarche axée sur la mobilisation des membres des associations, il a fallu constater son insuffisance. Il a donc été décidé de la compléter par deux autres types d'interventions sur la ville.

A) Une information continue et identifiée. L'écueil qui est apparu de façon permanente est le manque d'informations sur les activités du centre. Pour y remédier, il est décidé un dispositif informatif que les Bességeois pourront retrouver en permanence sur leurs lieux de vie.

La maquette d'une affiche symbolisant les Classes Lecture a été réalisée (format A3). Montée sur panneau à accrocher (dimensions 2 fois A3) elle signifiera qu'une information sur le centre et ses réalisations est donnée. Il peut s'agir d'extraits du journal produit par les Classes-Lecture, d'un retour d'information lorsqu'une enquête a été réalisée, ...

Pour diffuser cette information, nous avons pensé avoir recours aux commerçants (supermarché, diffuseur de presse), aux services (poste, centre médico-social et Bibliothèque Municipale, centre culture et loisirs). Ces six intermédiaires permanents doivent se voir proposer la mise en place de ce dispositif d'information (léger et peu encombrant). Le personnel du Centre, périodiquement réactualisera les informations.

B) Lorsque la coopération est refusée :

Nous avons vu que, pour des raisons politiques essentiellement, des partenaires potentiels s'étaient retirés du réseau en construction. La stratégie du Centre National des Classes lecture consistera à FAIRE POUR CONVAINCRE : c'est-à-dire que, hors de toute coopération dans un premier temps, le Centre National des Classes Lecture témoignera par les écrits produits qu'elle porte son regard sur l'actualité des associations concernées. Cette démarche déjà adoptée pour réduire les résistances scolaires, peut à nouveau réussir en direction des partenaires associatifs.

C) L'état d'avancement d'une coopération volontaire : les avant – projets

AVANT-PROJET CLASSES – LECTURE ET CLUB DE KARATE (N°1) ORGANISMES ET STRUCTURES ASSOCIES :

- le Centre National des Classes-Lecture
- le club local de Karaté (Cf. annexe 2, n°4)
- la bibliothèque municipale

OBJECTIFS :

- Le club régional réalise une brochure mensuelle à laquelle la bibliothèque municipale s'est abonnée. Un travail commun et régulier en comité de lecture devra permettre à la bibliothèque d'acquérir un fonds spécialisé : le club se chargera d'informer ses licenciés de l'existence d'un fonds documentaire situé sur la commune et accessible.
- Le club local (ayant deux antennes : une à Saint-Ambroix, l'autre à Bessèges) exprime le besoin de réaliser une BROCHURE susceptible de renforcer l'information auprès de ses membres et de lui apporter de nouveaux licenciés.
- Le club regroupe un noyau d'enfants et de pré-adolescents. Son responsable a manifesté d'emblée le souhait de leur faire utiliser le logiciel d'entraînement à la lecture.

MODALITES DES ECHANGES :

- Les responsables et instructeurs du club de Karaté passent régulièrement une commande à une classe transplantée en séjour à Bessèges : les besoins sont exprimés et expliqués, les contraintes matérielles (nombres de pages, informations devant obligatoirement être présentes (heures, modalités d'inscription,..), contraintes économiques (coûts de reproduction limités en fonction des budgets de fonctionnement du club et induisant la maquette...). Il s'agit d'une commande. Après livraison de la maquette, le club se charge des modalités d'exploitation du produit (reproduction, diffusion...)
- L'instructeur (et quelques enfants du club de karaté ?) dégagent sur leur emploi du temps une intervention comportant :

1- une présentation de la discipline

2- une démonstration (cour extérieure du centre ou en B.C.D.)

3- un débat avec les enfants en Classe-Lecture

Les enfants en Classe-lecture disposeraient ainsi d'un (premier ?) contact avec cette discipline qui pourrait servir de support à une recherche documentaire (à la B.M.) et à une production de premiers écrits à destination de la brochure.

- Les enfants du club de Karaté viennent sur le centre et utilisent les logiciels d'entraînement à la lecture. Les problèmes d'affluence devant ELMO sont réglés : les enfants du club Karaté viendraient l'après-midi alors que les enfants des Classes-Lecture sont en activité extérieure physique ou ludique.

INTERETS DU PROJET :

- Les enfants des classes-lectures sont mis devant une vraie commande sociale, entrent dans un projet pédagogique.
- Pour répondre aux besoins d'une information bibliographique, le groupe en Classe-Lecture se rendra à la Bibliothèque Municipale.
- Des enfants de la région ont accès au Centre National des Classes-Lecture

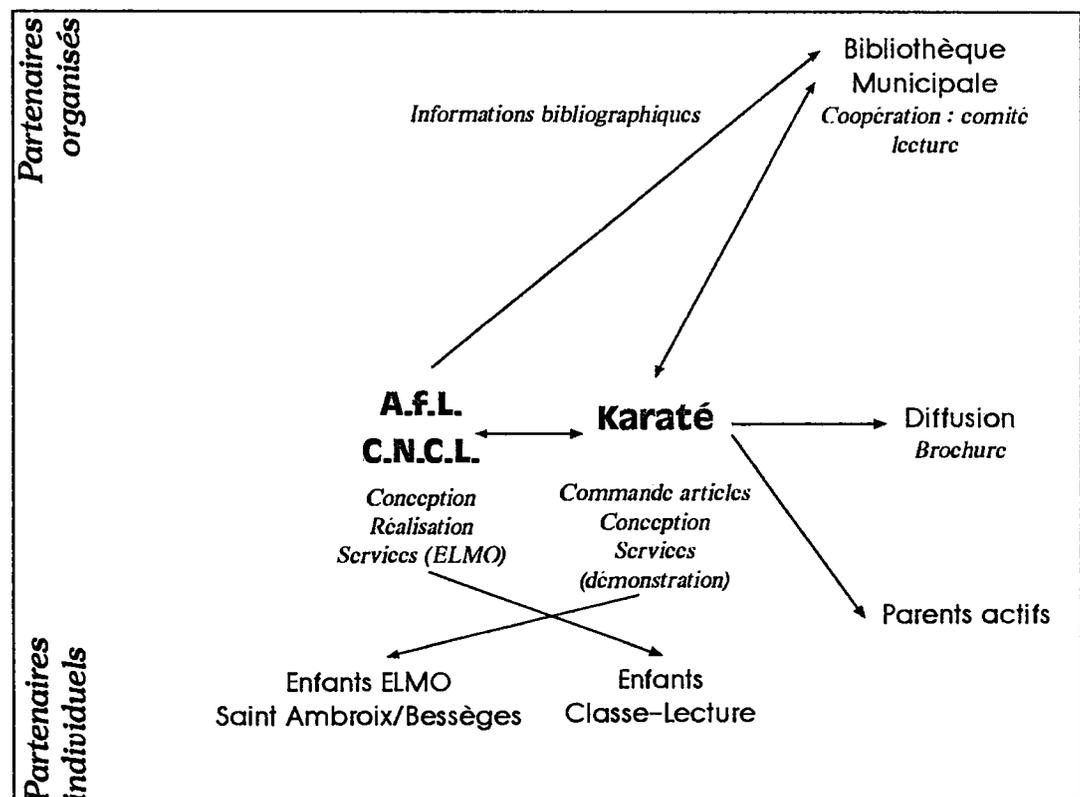
- Le club de karaté, via les enfants et ses membres adultes constituent un relais informatif sur les activités du C.N.C.L.
 Une coopération s'instaure qui peut s'étoffer.

LES POINTS A PRECISER :

- Le club de karaté devra réfléchir aux modalités d'encadrement du groupe d'enfants envoyé régulièrement (il a été question d'une utilisation hebdomadaire) sur ELMO. Le responsable a précisé la présence aux marges du club de parents très actifs. Il semblerait intéressant d'avoir recours à eux : leur implication dans les activités de leurs enfants s'élargirait aux questions de lecture, les responsabilisant sur ce sujet hors du cadre scolaire.

- En l'état actuel du projet, les contacts entre les enfants du club de karaté et ceux des classes-lecture sont nuls. Un travail commun serait sans doute fructueux : pourquoi ne pas envisager qu'en cours de réalisation de la brochure, un comité de rédaction soit composé à part égale d'enfants et d'adultes des classes-lecture et du club pour le choix des articles, des illustrations, de la construction ...?

ORGANIGRAMME



AVANT-PROJET CLASSE-LECTURE ET CLUB DE TENNIS DE TABLE (N°2)

ORGANISMES ET STRUCTURES ASSOCIES :

- *Le Centre National des Classes-Lecture*
- *L'entente pongiste bessègeoise (Cf. annexe 2. n°5)*

OBJECTIFS :

- La réalisation au profit du club de tennis de table d'une BROCHURE présentant le club : ses conditions d'inscriptions, ses modalités de fonctionnement, les horaires, son actualité... L'association serait chargée après livraison du produit des modalités d'exploitation du produit.
La brochure serait réalisée par les classes-lecture sur commande : énoncé des contraintes matérielles, économiques, de contenu...
- Le responsable du club est disposé à mener une intervention de suivi technique auprès des enfants en classe-lecture qui pratiquent sur le centre pour leur loisir ce sport.

MODALITES DES ECHANGES :

- Le responsable dégagerait sur son emploi du temps une intervention en début de séjour pour exposer ses attentes concernant la brochure.
- Un membre du club viendrait régulièrement apporter des conseils techniques aux enfants des Classes-Lecture.
- Le groupe des Classes-Lecture livrerait une maquette en fin de projet.

INTERET DU PROJET :

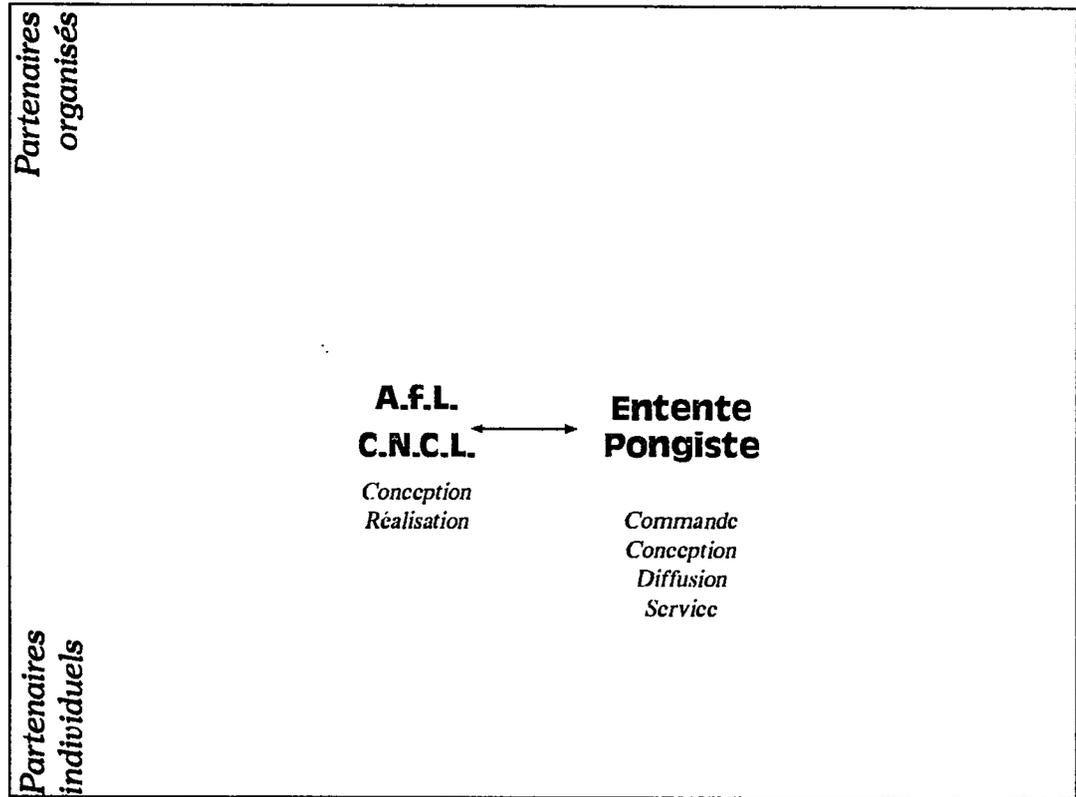
- le responsable du club voit un intérêt à introduire, par son intervention technique, une approche distanciée de ce que les enfants pratiquent empiriquement. Il souhaiterait déclencher une éventuelle inscription en club au retour des enfants chez eux.
- Instaurer un contact avec un nouvel acteur local qui semble être moteur dans le secteur associatif.
- Situer les enfants de la classe transplantée devant les conditions de réalisation d'un produit de sa conception concertée à sa livraison.

POINTS A PRECISER :

- Nous ne sommes pas certain d'une possible coopération dans le long terme : le responsable semble très intéressé par un produit qui lui permettrait en début d'année d'informer, d'élargir le nombre de licenciés...mais il ne nous semble pas disposé à une production régulière.
Si ce projet aboutissait, il faudrait donc travailler à sa réalisation vers les mois de mai-juin afin que l'association dispose du produit pour la rentrée associative de septembre (les classes-lecture ne débutant que vers la mi-octobre).
- Dans un premier temps un nombre très restreint de personnes du club serait amené à travailler sur le projet. Il faudrait donc pouvoir envisager une collaboration plus étroite avec les membres du club.

Nous nous trouvons plutôt dans le cas de figure d'un échange entre le C.N.C.L. et une personne ressource. Nous avons déjà dit ce qu'il y avait d'insatisfaisant dans une telle coopération. Aussi ne doit-on concevoir cet échange que comme une première étape permettant de faire émerger d'autres projets.

ORGANIGRAMME



AVANT-PROJET CLASSE-LECTURE ET SECTION CYCLISTE (N° 3)

ORGANISMES ET STRUCTURES ASSOCIES :

- *Le Centre National des Classes Lecture*
- *Métaux Sports Section cyclisme (Cf. annexe 2, n°6)*

OBJECTIFS :

- Le souhait du responsable dans l'optique d'une coopération avec le C.N.C.L. ne serait pas directement lié à l'activité sportive mais à son implication personnelle dans les manifestations locales : un contact avec les structures associatives peut permettre de déboucher sur d'autres secteurs d'activités.

Son attente semble s'exprimer en termes d'aide technique sans qu'il soit en mesure de la préciser.

MODALITES :

- Une proposition d'intervention dans les classes-lecture a été faite. L'idée est acceptée. Nous proposons une intervention technique et théorique avec un appui vidéo. Ce responsable intervient au niveau départemental dans un centre d'entraînement comme formateur. Cette idée est acceptée parce qu'elle induit la promotion du sport cycliste et peut contribuer à déclencher chez les enfants de passage à Bessèges un intérêt nouveau pour un sport qu'ils pratiquaient sans analyse ou distanciation.

Par contre, l'intervention de terrain est refusée : cette personne raisonne en termes de préparation à la compétition : dans cette optique, le temps avec les enfants est trop court, ils sont insuffisamment préparés. Par ailleurs, il ne souhaite plus prendre des groupes d'enfants en responsabilité.

- La coopération du C.N.C.L. en retour resterait à définir : la section cycliste n'a pas de besoins exprimés.

Cet avant-projet est donc à l'état d'ébauche.

AVANT-PROJET CLASSE-LECTURE ET CINEMA (N° 4)

ORGANISMES ET STRUCTURES ASSOCIES :

- *Le Centre National des Classes Lecture*
- *Le cinéma de Bessèges par l'intermédiaire de ses gérants (Cf. Annexe 2, n°10)*

- Groupe d'appuis constitué de :

*La bibliothèque municipale et la radio locale comme services d'information, de diffusion
Des commerces et des services locaux (diffuseur de presse/libraire, supermarché, poste,
centre culture et loisirs et le complexe bibliothèque et centre médico-social) pour
l'information.*

La bibliothèque et le diffuseur de presse/libraire pour l'animation (débat après projection).

OBJECTIFS :

- Le cinéma souhaite enrayer une baisse notable de la fréquentation. La valorisation des films projetés l'intéresse dans la mesure où il peut s'ensuire une meilleure activité. Pour cela une BROCHURE mettant en avant un ou deux films que les gérants souhaitent particulièrement valoriser et qui susciterait la venue d'un public perdu. Une autre voie d'information est envisagée : la restauration d'une EMISSION RADIO hebdomadaire.

A ces produits informatifs s'ajouterait une ANIMATION/DEBAT organisée après la projection dans le hall d'entrée.

MODALITES DES ECHANGES :

- Le gérant du cinéma connaît la programmation un mois à l'avance. Sur cet ensemble, il choisit deux films qui lui semblent particulièrement intéressants et qu'il souhaite promouvoir. Il passe alors commande à un groupe en Classe-Lecture pour une plaquette dont il énonce les caractères matériels (nombre de pages, présence d'illustrations, format...), la nature (informatrice, analytique, critique...), expose ses contraintes économiques (impossibilité de diffuser à grande échelle) et les moyens de diffusion envisagés (relais permanents cités dans le groupe d'appui).
- Le groupe d'enfants prend acte de la commande et peut se diviser en trois (sous)-groupes projet.
Un groupe chargé de travailler sur la presse générale et spécialisée dans le cinéma : l'occasion est donnée d'analyser les permanences, les différences de traitement, les représentations de héros, d'événements...Ce groupe élabore des écrits d'analyse et de point de vue sur les articles appréhendés.
Un groupe radio peut travailler sur des interviews concernant le film (dans la rue, sur le centre auprès de personnes connaissant les productions en question...) ainsi que sur des cassettes d'interviews d'acteurs, de réalisateurs...L'aboutissement de ce travail serait une émission régulière à diffusion locale annonçant la projection.
Un groupe "présentation de livres" autour d'un des thèmes abordés par le film. Pour ce faire, des consultations en bibliothèque peuvent être aisément organisés.
- Une maquette de la plaquette est livrée au gérant ; il se charge par la suite de la faire reproduire en quelques exemplaires qu'il distribuera à ses relais réguliers.
- Le gérant du cinéma s'engage à recevoir les enfants au cinéma à tarif réduit (15 francs au lieu de 25 francs). Il assure ainsi une recette (en moyenne 50X15francs).
- Après la projection, les enfants impliqués dans ce projet cinéma organisent la soirée-débat autour de leur présentation de livres. Le débat peut s'instaurer avec les Bessègeois sur le film, sur le regard des enfants sur la presse spécialisée, sur des productions comparées (cinéma/livres) autour de thèmes... La présence de la bibliothécaire et du libraire présentant leur fonds peut être envisagé aussi.

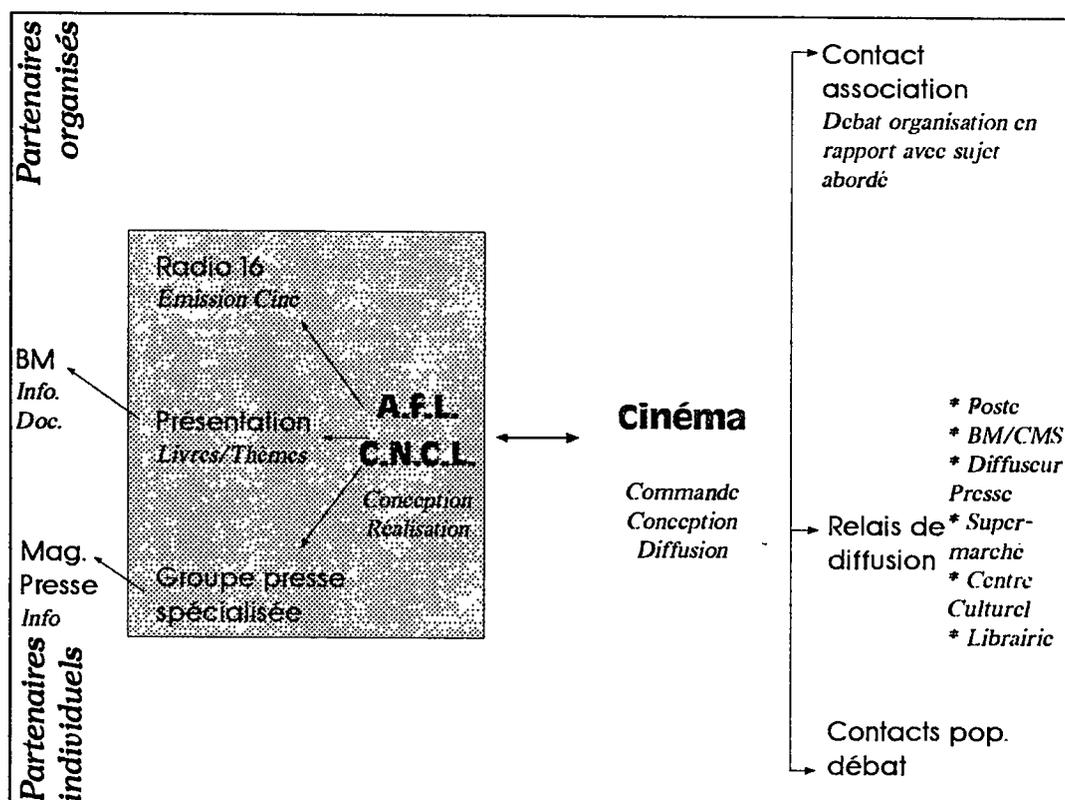
INTERETS DU PROJET :

- Les groupes Classe-lecture sont mis face à un projet pédagogique qu'ils prennent en charge et qui les oblige à construire en collectif une cohérence de l'ensemble des réalisations (plaquette, émission, débat).
- Un ensemble de relais de nature différente est mis en place : services municipaux, commerces, associations. Les mêmes relais interviennent à plusieurs reprises dans le projet en amont et en aval avec des fonctions différentes (information/diffusion).
- Le travail sur les écrits existants se greffe sur des modes d'expression audio-visuels (radio, cinéma)
- Le recours à des relais permanents instaure une habitude de travail convergent.
- Le débat peut permettre aux bessègeois de rencontrer l'équipe pédagogique du Centre National des Classes-lecture et d'établir un contact avec les équipes enfants/adultes des classes transplantées. Il contribuerait à améliorer l'information que la population a des activités du centre.

POINTS A PRECISER :

- Reste à élaborer un planning permettant aux enfants de produire une plaquette livrée au cinéma avant la diffusion des films (temps nécessaire de photocopie de la maquette à destination des relais et de diffusion auprès des relais pour affichage). Si l'on souhaite que le produit attire le public, il est en effet nécessaire de rendre la plaquette publique quelques jours avant la première diffusion.
- Il faudrait également réfléchir aux possibilités pour les classes-lecture de voir le film avant sa diffusion (vidéo ou prêt ponctuel entre cinémas).

ORGANIGRAMME



Ces projets, on le voit concernent le plus souvent, pour ce qui relève de la conception/réalisation en tout cas, d'une coopération entre deux partenaires : le C.N.C.L. et l'acteur local. Les avant-projets n'ont pas encore permis d'avancer vers une coopération impliquant plusieurs partenaires associatifs par exemple. Considérant que la coopération n'existe pas du tout à l'heure actuelle, on peut y voir un pas vers une mise en réseau. Il est apparu indispensable de prouver dans un premier temps que le C.N.C.L. pouvait entrer dans une relation bilatérale afin ensuite d'envisager une multiplication des relations inter-associatives s'orientant vers un réseau dans le long terme.

CONCLUSION

Parvenue au terme de cette étude, nous pouvons énoncer les enseignements immédiats qu'elle a produits : en dressant le bilan de deux années de politique de lecture au sein d'une ville à la recherche d'une redynamisation, nous avons dégagé des mécanismes politiques, les fonctionnements inter-associatifs, les motivations d'une participation à un projet ou de son rejet. Quelqu'ait pu être l'instigateur du projet, institutionnel mandaté ou non, les positionnements ont toujours été de nature politique. L'attitude n'étonne pas : les enjeux de tout projet visant un rayonnement public sont politiques. La conséquence dans ce cas précis est une scission du paysage politique : peut-il en être autrement ? Trouvera-t-on une ville au sein de laquelle les agents de la vie locale participeront à une entreprise sans prendre en considération les appartenances politiques, les liens entre personnes... ?

Non sans doute.

Savoir d'emblée que l'on entraînera avec soi qu'une fraction des acteurs alors que l'on vise une politique globale et non sectorielle, serait-ce une raison suffisante pour renoncer à l'engager ?

Non bien sûr. Lancer le projet, le mettre en marche, prouver avec ceux qui le veulent sa raison d'être, son efficacité.

Surveiller qu'il reste ouvert et peut s'enrichir d'acteurs nouveaux. Tel pourrait être la définition d'un "autre pragmatisme politique" : se tenir aux objectifs et modalités d'action qu'on s'est choisis, compter sur la force de conviction des résultats pour élargir le nombre des partenaires et s'avancer ainsi vers un accomplissement de la politique de lecture sur le plus grand nombre de lieux de vie possible.

En prolongeant le bilan par une étape pratique d'élaboration d'un réseau entre acteurs actifs d'une ville, on a mesuré la difficulté de réaliser une coopération multiple : pour aboutir à un échange, à une conception concertée des projets respectifs, peut-on faire l'économie d'une étape intermédiaire ?

Elle consisterait, comme l'ont voulu les avant-projets, à établir des relations privilégiées à deux ; à construire et consolider ces paires autour de projets. Viendraient ensuite l'éclatement et la densification de ces relations.

Comme l'élaboration d'une molécule par interaction et transformation des atomes, la mise en réseau autour d'une politique de lecture ne peut se penser comme un état achevé ; c'est un état de marche, une mutation des acteurs par interaction autour d'un projet commun vers lequel ils tendent.

Dans cette perspective comment penser, à long terme, la place de l'instigateur du projet ?

Si la "Charte des Villes-Lecture" est appliquée c'est la municipalité qui est l'instigatrice. D'emblée elle joue le rôle d'un impulsor de dynamique qui a capacité d'être en retrait grâce au groupe de pilotage, véritable organe de coordination de la politique de lecture municipale.

Si l'on se situe dans un modèle alternatif plaçant un acteur non institutionnel à l'origine de la réalisation, quelle peut être, à long terme toujours (c'est-à-dire dans l'hypothèse d'un réseau fourni et dynamique), sa position ? Devenu grâce aux coopérations, un acteur inséré pleinement dans le tissu local doit-il tenir à son rôle de promoteur de la politique de lecture ? Peut-il au regard du réseau s'en détacher ? Peut-il devenir un coordinateur de cette politique ce qui impliquerait une certaine prise de distance rompant avec sa forte implication antérieure ?

En appréhendant le thème de cette recherche nous avons annoncé une construction de modèle à partir de nos observations. Qu'en est-il ? Et qu'entendre par modèle ?

"Ce qui est offert pour servir à l'imitation, à la reproduction" ?

En ce cas, les remarques précédentes témoignent que cette possibilité ne fait pas de doute dans notre esprit. On pourra objecter les conditions très particulières d'observation qui s'offraient à nous : une petite unité municipale, une situation

économique critique, une tension politique sous-jacente, une articulation de la vie locale systématiquement politique... Nous avançons qu'ailleurs, la taille des unités municipales peut changer, les comportements sont les mêmes : une population réduite, une diffusion de l'information plus informelle, un jeu avec les relations interindividuelles plus apparent, une subtilité des politiques moins nécessaire rendent les mécanismes locaux plus clairs, plus évidents qu'ailleurs, simplement. Mais réfléchir à la mise en place de cette même politique de lecture en d'autres lieux imposera les mêmes questionnements et, nous le pensons, fera apparaître des attitudes très proches.

Un modèle peut être aussi une...

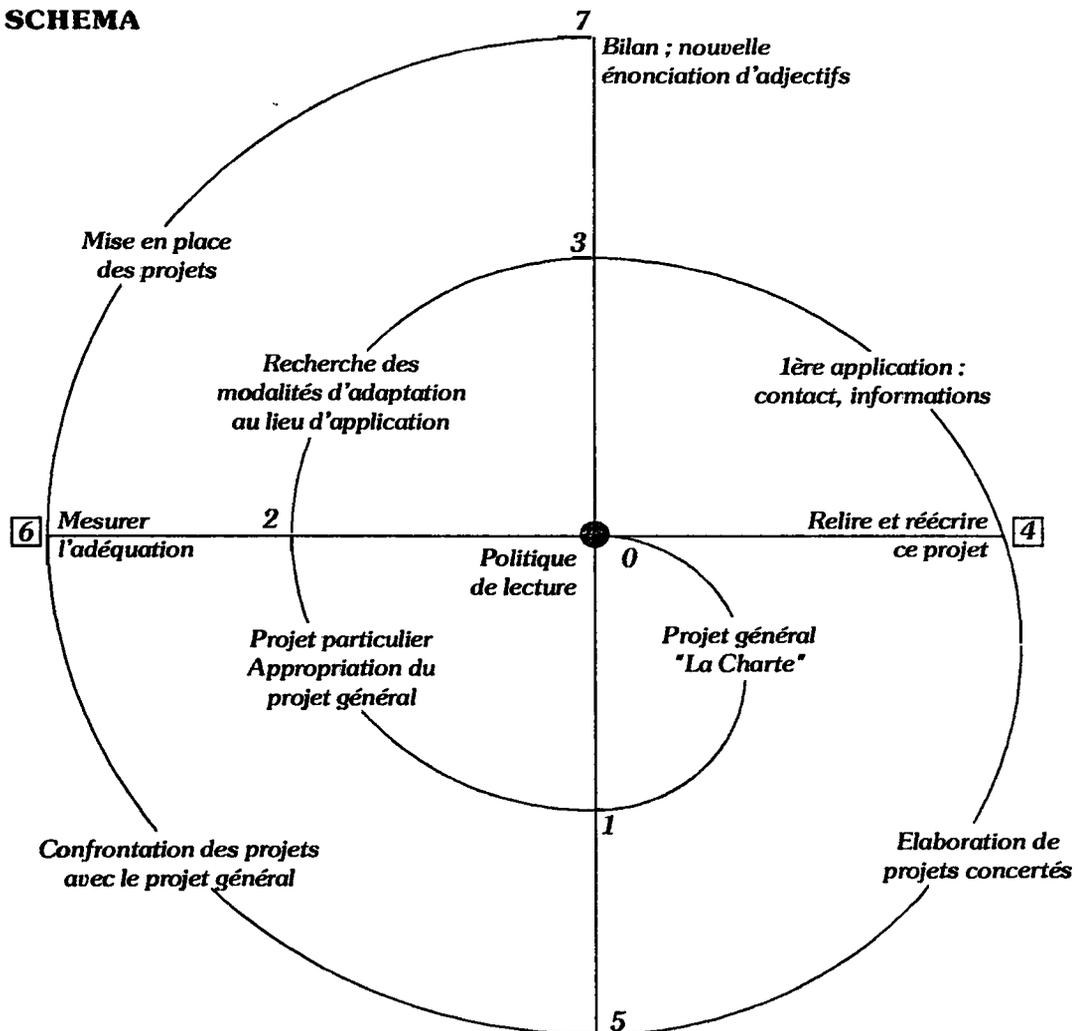
"structure logique ou mathématique formalisée, utilisée pour rendre compte d'un ensemble de phénomènes qui bien que n'ayant pas de lien de causalité univoque possèdent entre eux certaines relations"

En ce cas, est posée la formalisation (donc une vision statique ?) d'un processus (donc un projet en mouvement).

La schématisation d'une politique de lecture en fonctionnement ayant été faite déjà (Cf. notre schéma en 1ère partie, 1.2.3), il faudrait énoncer une formalisation de la démarche qui permet d'y parvenir. Quels éléments sont à prendre en compte ? aux quels faut-il accorder une priorité ? Quelle articulation peut-on penser entre eux et à quels moments de la réalisation du projet ?

Pour ce faire, nous empruntons à Cl. Auriol Boyer son modèle d'écriture. Le projet de politique de lecture est aussi un projet d'écriture des hommes sur leur environnement, c'est aussi un projet en perpétuel remaniement et en continuelle redéfinition. Nous conservons son schéma en spirale et lui appliquons notre démarche. Telle sera notre proposition d'un modèle d'application d'une politique de lecture entre acteurs d'une même commune.

SCHEMA



0 – Au centre se trouve la politique de lecture : elle est composée des textes et principes de l'A.f.L. (articulation entre les 7 propositions, la lecture une affaire communautaire...)

0-1 Les moyens d'appliquer une politique de lecture qui permettent une réappropriation par le corps social des enjeux de la lecture : la charte des Ville-Lecture comme projet général.

1-2 L'appropriation du projet de Ville-Lecture par les responsables locaux passe par la définition d'un projet particulier : des hypothèses de travail qui précisent le texte général de la charte.

2-3 Recherche des modalités d'adaptation du projet à son lieu d'application (recherche documentaire en direction de spécificités sur lesquelles pourra reposer le projet).

3-4 Première phase d'application : rencontres avec les cibles et acteurs potentiels. Enrichissement des informations sur les spécificités

4 – Relecture du projet à la lumière des informations nouvelles ; éventuelle réécriture du projet et du plan d'action.

4-5 Elaboration de projets alimentant la politique de lecture avec les acteurs locaux ; concertation, préparation.

5-6 Confrontation des avant-projets avec les objectifs du projet général

6 – Vérification de la conformité : adéquation ou inadéquation (dans ce cas re-travail des avant-projets).

6-7 Mise en place des projets

7 – Bilan des projets et nouvelle énonciation d'objectifs tendant vers une réalisation meilleure de la politique de lecture.

Une Ville-Lecture parviendrait à la réalisation de sa politique de lecture en réduisant à néant l'écart entre le bilan de ses projets réalisés et les objectifs fixés par la politique de lecture. De la spirale au cercle. La ville, et la société qui atteindraient cet objectif offriraient à tous les moyens de rencontrer et de maîtriser les écrits tout au long de leur vie et sur tous leurs lieux de vie, les aideraient à se doter d'un outil de réflexion, d'analyse et d'action sur leur environnement.

Ce serait compter sans l'évolution permanente des exigences qu'une fraction d'une société énonce aux autres. Comme ce modèle qui n'est qu'une proposition, la spirale reste donc ouverte.

ANNEXE 1

Sont ici présentés les documents sur lesquels s'est fondée notre réflexion. Cette annexe est composée de :

- 1** – LA LECTURE UNE AFFAIRE COMMUNAUTAIRE / Jean Foucambert
- 2** – LA CHARTE DES VILLES-LECTURE / Jean Foucambert
- 3** – SEPT PROPOSITIONS / Jean Foucambert
- 4** – BESSEGES, 1ère VILLE-LECTURE DE FRANCE / A. Rouvière, sénateur-maire de Bessèges p. in Bull.Munic. : 1989
- 5** – BESSEGES "VILLE-LECTURE" / A. Rouvière, sénateur-maire de Bessèges p. in L'Affaire de tous" : 1989
- 6** – LES FRICHES INDUSTRIELLES / A. Rouvière, sénateur-maire de Bessèges p. in Bull. Munic. : 1989



LA LECTURE UNE AFFAIRE COMMUNAUTAIRE

Jean FOUCAMBERT

Il n'y a pas d'événement qui puisse se comprendre si on l'isole de la réalité sociale observée dans son extension et sa durée. Les rapports des individus à la langue écrite n'échappent pas à cette règle. Il serait dérisoire pour saisir de quoi se joue aujourd'hui à propos de la lecture, de s'en tenir à des considérations techniques centrées sur l'école.

Une approche synthétique est toujours délicate à présenter car le lecteur doit confronter sa propre vision à des faits choisis par l'auteur, souvent pour d'autres raisons. De cette confrontation naîtra, chez le lecteur, une nouvelle cohérence qui n'est pas nécessairement celle que l'auteur aurait souhaitée. Conscient de cette difficulté, je prends le parti de juxtaposer rapidement quelques faits qui me paraissent liés, puis, de manière abrupte, j'exposerai les conséquences à tirer. Il reviendra au lecteur de choisir quelle synthèse il opérera à partir des mêmes éléments ou, s'il estime le décat piège, quels éléments devraient être retirés ou introduits.

LA LECTURE, UNE REALITE SOCIALE

Le XIX^{ème} siècle a connu une formidable mutation du monde industriel avant la naissance de l'école actuelle ; pour la décrire, trois aspects sont retenus.

C'est là que débute le transfert des populations rurales vers ces villes qui n'étaient pas aptes à les accueillir. Les transplantés ont perdu l'infrastructure communautaire qui régissait le monde rural, l'organisation de la vie quotidienne, individuelle et collective, les rapports interpersonnels, l'éducation des enfants, les valeurs sociales, etc... Propulsés dans des situations pénibles et précaires, ces transplantés n'ont eu d'autres ressources que d'inventer et d'autres traditions que l'espoir. C'est sans doute pourquoi le XIX^{ème} siècle apparaît comme une jaillissante période de créativité populaire et de tentatives insolentes pour entamer un monde nouveau, à la mesure d'espérances auxquelles la bourgeoisie n'a pu imposer le silence que par une violence permanente, dont l'écrasement de la Commune n'est que l'épisode le plus sanglant.

Le développement industriel exigeait une qualification nouvelle de la main d'œuvre. La communication orale, bien adaptée à la taille et à la nature des communautés rurales, n'a plus suffi ni dans des entreprises, ni dans l'organisation

progressive des regroupements urbains. L'ouvrier, déraciné ou de passage, devait, pour être rentable et pour survivre, prendre de l'information ailleurs que dans la transmission orale. L'expansion industrielle supposait qu'on greffe rapidement des moyens d'accès à l'écrit sur des individus jusqu'ici plongés dans des relations humaines à portée de voix. Il est vrai que l'école du village dispensait quelques rudiments de ce recours à l'écrit mais davantage tournés vers les commodités domestiques ou commerciales que vers une information à distance. Mis à part quelques baux et quelques contrats, l'usage de l'écrit, fort rare d'ailleurs, consistait à signer et à consigner des indications de prix, de quantité, de dates, etc. Il importait beaucoup plus de savoir inscrire pour se souvenir que de savoir lire pour découvrir. Le monde industriel va, lui, avoir besoin de travailleurs et de citoyens capables de tirer une information à partir d'écrits dont ils ne sont pas les auteurs. Ce sera la fonction de l'école.

Enfin, on méconnaît aujourd'hui l'importance du conflit qui opposa les organisations ouvrières et la bourgeoisie au sujet de projet d'école. Le monde ouvrier a lutté pour que l'éducation des enfants de milieu populaire ne soit pas confiée à la bourgeoisie. Une école payée par l'Etat, oui, mais où le projet éducatif sera décidé par ceux-là mêmes qui en feront l'outil de leur promotion collective. Il a fallu littéralement saigner le

mouvement ouvrier pour que Jules Ferry et la bourgeoisie industrielle imposent leur projet d'école à la fois à la gauche populaire et à la frange rurale de la droite. Dès lors, il devenait possible de perfectionner l'outil de production en transmettant aux travailleurs le moyen de "se débrouiller" dans l'écrit. Toutefois, une saine gestion imposait que cet investissement ait des effets rapides au moindre coût. Le monde occidental a su profiter du caractère alphabétique de la langue écrite. Il est intéressant de noter que l'Orient dont la civilisation n'était pas moins florissante n'a pu, et pour cause, utiliser ce moyen pour adapter rapidement sa main d'oeuvre aux nécessités nouvelles.

LECTURE ET DECHIFFREMENT

Il est également nécessaire de retenir quelques faits concernant l'écrit et la lecture.

L'écrit est initialement, fondamentalement, historiquement une organisation de signes pour les yeux. Certaines civilisations ont perfectionné ce langage purement visuel ; d'autres ont eu le souci de lui ajouter le pouvoir de coder, non plus directement une signification (ce qu'il continuera évidemment d'assurer), mais également les sons du langage oral, sans toutefois, pour des raisons essentielles, s'y subordonner complètement. On voit ainsi se développer dans le monde deux types d'écrit :

- un écrit qui est essentiellement un système de signes interprétables avec les yeux et qui, de ce fait, peut être commun à des civilisations ou à des peuples de langues orales différentes ;

- un écrit qui reste toujours un langage pour l'oeil mais qui, grâce à l'alphabet, veut être également un système de codage des sons, ce qui l'associe alors à une seule langue orale.

Ces deux types d'écrit peuvent être lus. Quelqu'un, à partir de son questionnement, explore le texte, anticipe et prélève des indices visuels afin d'établir une signification en rapport avec son attente. Cet ensemble de processus très complexes qu'on décrit sous l'appellation lecture et qui met en jeu, tout à la fois, des stratégies visuelles, psychologiques et linguistiques est essentiellement semblable, aux particularités près de chaque système, avec toutes les langues écrites. Mais, tandis que les écrits orientaux, parce qu'ils sont idéovisuels peuvent être seulement lus, les écrits occidentaux, parce qu'ils sont alphabétiques, peuvent être prononcés, en dehors de toute action de lecture. Dans ce cas, les processus diffèrent considérablement : les yeux parcourent la chaîne écrite par fixations courtes (de 3 à 5 lettres) afin de lui faire correspondre des unités sonores.

L'attribution d'une signification peut avoir lieu, à partir du langage oral ainsi reconstitué, selon des processus voisins de ceux utilisés dans l'audition de quelqu'un. Mais, ce sens n'apparaîtra pas si le texte est en latin, est trop spécialisé, composé d'éléments inconnus, etc.

Les résultats ne sont pas les mêmes selon que l'écrit est exploré avec les yeux ou avec les oreilles. Seule, la première stratégie est dite de lecture. En français elle permet d'accéder à l'information recherchée dans l'écrit à une vitesse comprise entre 20 et 50 000 mots à l'heure. Moins de 30% des Français savent lire et pourtant l'écrit n'est un support de communication satisfaisant qu'à travers de telles stratégies. Sans elles, il n'est qu'un dépannage. L'exploration par les oreilles est dite de déchiffrement ; elle subordonne l'écoulement de l'écrit à la reconstitution plus ou moins intégrale d'un oral (1) porteur de sens. Cette interaction engendre nécessairement une démarche lente (entre 5 et 15 000 mots à l'heure), fatigante, incertaine, entrecoupée de fréquents retours en arrière afin de réorganiser des informations parcelaires pour s'en convaincre il suffit de prendre connaissance de la suite de cette page en déplaçant devant elle une feuille ovale ne laissant apparaître que 3 ou 4 lettres à la fois. Pour insatisfaite que puisse être ce recours, on peut en mesurer la nécessité et le profit dans une époque où l'écrit demeure le seul moyen de conserver l'oral à travers le temps et l'espace.

(1) Notons que la lecture peut également aboutir à la production d'un oral, mais après l'accès au sens, avec un décalage souvent très court. Alors que le déchiffrement produit d'abord de l'oral afin d'accéder au sens.

Lecture et déchiffrement ne s'apprennent pas de la même manière. En Chinois comme en Français, il faut quatre ou cinq ans pour devenir lecteur, à condition que le milieu offre des circonstances favorables et que les rencontres soient fréquentes et satisfaisantes avec des écrits variés auxquels il est important d'attribuer une signification. Le savoir déchiffrer réside, lui, essentiellement dans la maîtrise d'un code de correspondance graphèmes-phonèmes et peut s'acquérir en quelques mois. Mais il ne débouchera jamais sur le savoir lire. Les stratégies de lecture, lorsqu'elles apparaissent, proviennent d'un cheminement spécifique et personnel. Bien que portant sur le même écrit, ces deux apprentissages ne sont donc pas dans le prolongement l'un de l'autre. Encore faut-il nuancer, car il ne s'agit pas nécessairement du même écrit : on ne peut lire ou apprendre à lire quelque chose qui n'a pas de sens alors qu'on peut très bien apprendre à déchiffrer des syllabes sans signification ou du latin. Enfin, tout laisse penser qu'un transfert négatif s'opère du déchiffrement vers la lecture et que l'habitude de regarder l'écrit à

travers ses oreilles parasite la recherche du sens avec ses yeux.

LA FIN DE L'ALPHABÉTISATION ET LA CRISE DE L'ÉCOLE

En rapprochant ces faits, on comprend pourquoi la bourgeoisie du XIX^{ème} siècle qui souhaite perfectionner son outil de production, au prix d'un investissement raisonnable, fait le choix, et le bon choix, de l'alphabétisation. Il lui reste à s'en donner les moyens. Ce sera l'école. Nous vivons, aujourd'hui, dans une institution conçue pour répondre prioritairement aux impératifs de l'alphabétisation. Il faut constamment conserver ce fait à l'esprit pour juger du désarroi de l'école actuelle lorsqu'on la sollicite pour un autre projet.

L'obsession de l'alphabétisation

Alors que la lecture ne peut s'apprendre que par l'immersion dans l'écrit, par l'échange, par la communication et la multiplication des relations entre l'écrit social et le monde réel, le déchiffrement s'enseigne selon une progression rigoureuse qui va du simple au complexe. Alors que la lecture ne peut s'apprendre qu'en lisant au sein d'un groupe d'utilisateurs d'écrit ayant des compétences différentes, le déchiffrement s'enseigne dans un groupe homogène d'enfants au même stade face à un adulte.

Le modèle de l'école mutuelle, favorable à l'apprentissage par interaction entre pairs, sera violemment rejeté et on imposera le système frontal d'une classe d'enfants semblables par l'âge ou le savoir, n'ayant entre eux aucune relation et recevant simultanément le même enseignement.

On utilisera les méthodes qui combinent entre eux les éléments simples pour obtenir, de manière systématique, des syllabes, puis des mots, puis des phrases qu'on fera dire à voix haute. La séance énoncée de "lecture" franchira toutes les années de la scolarité en conservant son aspect oral et collectif. Elle est le symbole même de l'école de la troisième République.

Ce choix des méthodes synthétiques a rejeté dans l'oubli réflexions et démarches qui, au fil des temps, s'étaient directement préoccupées de lecture. Lorsque, cinquante ans plus tard, ce courant va réapparaître avec la méthode dite globale, le verrouillage idéologique, tout autant que la répression, vont se mettre en place : il n'est pas un passant, ignorant par ailleurs tout de l'école et de la lecture, qui n'invoque la méthode globale pour expliquer la baisse de l'orthographe, les échecs scolaires, la perte du sens de l'effort, la dégradation des mœurs, etc. Comment de telles idées se

maintiennent-elles ? Et pourquoi ?

C'est que le projet d'alphabétisation implique des visées sociales et politiques bien différentes de celles d'un projet de lecturisation. S'il est nécessaire pour le développement économique que les travailleurs sachent utiliser l'écrit, il n'est pas souhaitable qu'ils établissent des rapports plus élaborés. La lecture est un privilège social.

La logique de l'école

L'école a donné une âme nationale à des individus orphelins de leur communauté. Elle a diffusé une morale pour remplacer les valeurs religieuses. Elle a "écrémé" les milieux populaires des éléments les plus conformes pour en faire des agents intermédiaires et des instituteurs. Elle a suscité une philosophie de la réussite individuelle fondée sur le mérite scolaire afin de mieux reculer le spectre d'une promotion collective. Elle a injecté dans la production les 80% de la population dont elle avait besoin après avoir alphabétisé et a conduit les autres, parce qu'ils étaient lecteurs, vers le savoir et le pouvoir.

Il a fallu un siècle pour découvrir que cette sélection ne devait rien au mérite. La division entre lecteurs et déchiffreurs coïncide avec l'origine sociale, avec un environnement familial et avec des pratiques culturelles. On comprend aujourd'hui que l'école est là pour alphabétiser ceux qui ne seront pas lecteurs et que ceux qui le seront ne le devront pas à l'école.

Le certificat d'études primaires et l'examen d'entrée en sixième illustreront, entre 1945 et 1960, ces deux filières. Au C.E.P., le rapport à l'écrit compte pour le vingtième des points : il est interdit d'interroger le candidat sur ce qu'il a compris ; seule, doit être appréciée la correction de l'oralisation d'un court texte. A l'entrée en 6^{ème}, avec des enfants plus jeunes de 3 à 4 ans, le rapport à l'écrit compte pour la moitié des points, dix fois plus. Il est apprécié par une étude de texte, nécessairement silencieuse, où seul importe la construction d'une signification. Déchiffreurs, d'un côté, lecteurs, de l'autre...

La fin de l'école républicaine

La guerre a permis au capitalisme de franchir une étape importante de sa croissance et de réorganiser l'appareil de production et le système social sur des bases nouvelles. Le développement du secteur tertiaire, le rôle croissant des immigrés, le développement technologique dans la vie quotidienne, l'essor de l'information audiovisuelle, ont profondément modifié les caractéristiques souhaitables de la masse des travailleurs. Le présent oscille entre deux attentes contradictoires, d'une

part, l'extension d'un meilleur rapport à l'écrit, comme en témoigne les décisions de faire entrer tous les enfants en sixième. D'autre part, l'abandon progressif du rapport à l'écrit pour le plus grand nombre et son remplacement dans les fonctions de marquage et de repérage de la vie quotidienne par des dessins, des symboles, des pictogrammes, l'écrit pouvant, le cas échéant, jouer ce rôle, comme on l'observe à la manière dont les immigrés se dirigent dans le métro.

Ce qui est certain, c'est que le comportement alphabétique est devenu un superflu. Tant que l'écrit demeure le seul moyen de conserver l'oral, le rapport alphabétique était nécessaire, mais il devient peu utile dès lors que l'oral traverse le temps et l'espace. Téléphone, radio, télé, magnétophone, disque, "scno" géante ont fait mesurer la fragilité des conduites alphabétiques. Dans les pays les plus développés, aujourd'hui, le pourcentage de gens redevenus analphabètes par non-emploi de ce savoir laborieusement édifié à l'école ne cesse de croître : 15% en France, 20% aux Etats-Unis...

L'alphabétisation aura donc joué pendant cent ans un rôle essentiel pour le progrès technique en permettant au plus grand nombre d'utiliser l'écrit sans avoir à devenir lecteurs. Mais ce rapport nécessaire à l'information contenue dans l'écrit est, aujourd'hui, pour eux, beaucoup mieux satisfait par d'autres médias. L'ère de l'alphabétisation est incontestablement en train de s'achever. Mais pas l'écrit. L'alphabétisation aura été un épisode nécessaire dans les rapports à l'écrit ; et la vague qui s'apaise fait réapparaître la lecture comme la seule manière d'utiliser ce langage pour l'oeil.

Une démocratie peut-elle se satisfaire de 30% de lecteurs ?

LA LECTURE, L'ECOLE ET LA DEMOCRATIE

Quel est donc l'enjeu des débats autour de l'écrit, de la lecture et de l'école ?

L'avenir de l'écrit

L'écrit, une fois déchargé sur les médias modernes des fonctions de garde de l'oral, ne présente plus d'intérêt s'il continue d'être exploré avec des stratégies qui restituent un oral. En revanche, utilisé pour ce qu'il est, grâce à la lecture, il offre des possibilités et une qualité avec les autres médias, ouvre un domaine spécifique et irremplaçable aux formes les plus riches de la communication humaine.

La diversité et la qualité des livres, des revues et

des journaux en fournissent des preuves suffisantes et le journal télévisé un exemple intéressant. L'ensemble des informations qui y paraissent tiennent dans moins de la moitié d'une seule page d'un quotidien. Or ces informations sont sélectionnées par les supers-lecteurs que sont les journalistes parmi une avalanche de dépêches. Quelques-unes vont être retenues pour être magnifiées par l'image, d'autres seront simplement dites à des téléspectateurs qui regarderont quelqu'un lire. Pendant la durée de ces actualités, chacun aurait pu avoir accès à 10 ou 30 fois plus d'informations, si elles avaient été écrites, parmi lesquelles il aurait fait son propre choix. Tandis qu'en ce moment, une minorité de lecteurs détermine l'information qu'ils vont proposer ou asséner à des non-lecteurs.

Cet exemple ne condamne en aucune façon la télévision, mais montre qu'un lecteur et non-lecteur ne la regardent pas de la même manière ; il permet de sentir ce que les médias ont de complémentaire. Si l'un vient à manquer, les autres se dénaturent. Les prévisions de Mac Luhan (de la galaxie Gutenberg à la galaxie Marconi) s'appuient sur une évidence : l'écrit n'offre d'intérêt que pour les lecteurs. On imagine d'autant plus facilement le scénario suivant qu'il est déjà implicite dans bon nombre d'analyses et de réformes récentes. Le clivage devrait s'accroître entre une minorité de lecteurs, utilisateurs de tous les médias et, bien sûr, de l'écrit, et une majorité de consommateurs de médias, mais sans l'écrit ou dans des circonstances conventionnelles fort éloignées d'un accès réel à l'information.

L'écrit ne disparaîtra pas ; il ne deviendra pas, comme le sanscrit ou le latin, l'affaire de quelques érudits ou de quelques esthètes. L'écrit restera un moyen toujours plus efficace et disponible pour connaître, comprendre, s'émouvoir, rêver, approfondir, comparer... Non pas un moyen impérialiste qui isole du monde mais, au contraire, une voie flexible d'accès et d'ouverture. L'écrit offre, pour qui sait le lire, la permanence et la rapidité, la totalité montrée en même temps que le détail, la liberté de cheminer et d'élaborer ses propres itinéraires. Il est sans conteste, le média le plus respectueux, non pas celui qui exprime davantage de vérité mais celui qui met les lecteurs en situation d'atteindre leur vérité. Et les autres ?

La "lecturisation" et le développement de la lecture

La lecture, qui, seule, permet ce rapport à l'écrit, représente un enjeu essentiel de la vie démocratique dans les domaines sociaux, techniques, culturels et politiques. L'écrit ne peut rester l'apanage d'une minorité de puissants qui

sous-traitent à la majorité l'information et le loisir. Cet enjeu traverse contradictoirement les questions scolaires la droite, après avoir misé sur l'école pour améliorer l'outil de production abandonne progressivement cet investissement coûteux et fonde à présent son pouvoir sur d'autres conditionnements la gauche s'efforce encore de croire à la vertu libératrice de l'école mais sans mesurer suffisamment l'implacable cohérence qui la lie au projet politique qui l'a vue naître.

L'école n'a plus guère de raison d'être en tant qu'instrument d'alphabétisation mais, pour devenir l'instrument d'une autre politique, il lui faut se mettre si totalement en cause qu'elle risque d'en disparaître. Comment cette contradiction se vit-elle dans la pratique scolaire quotidienne ?

Au sein des mouvements pédagogiques, sous l'égide de la recherche, à travers des actions d'animation, de manière spontanée, des expériences et des innovations se sont multipliées, et se sont parfois affrontées, pour transformer le rapport à l'écrit. On peut globalement considérer que la plupart d'entre elles n'ont pas donné ce qui en était attendu, quand elles n'ont pas produit des effets opposés. Trois séries de causes peuvent éclairer ce paradoxe.

L'effort de perfectionnement pédagogique est incontestable. On va, ainsi, de plus en plus loin et de plus en plus tôt dans des voies de plus en plus fausses. Fausses, du moins, pour ce qui concerne la lecturisation. L'école raffine et pousse à un rare degré de perfection des méthodes pédagogiques dont on curcit eu besoin il y a cent ans. Dans la volonté de changer mais sans rien changer, on s'épuise à vouloir que le déchiffrement soit le préalable de la lecture et on continue d'ignorer toutes les investigations conduites à la fois sur les processus de lecture et sur les stratégies d'apprentissage. Pour obtenir d'autres résultats, l'école devra rompre avec ses pratiques historiques et considérer que la lecture est, pour elle, un domaine nouveau dont elle n'avait pas la responsabilité jusque-là, et en dehors du fait qu'il s'exerce sur de l'écrit, sans rapport avec ce qu'elle excellait à enseigner. Pour l'instant, 90% des instituteurs font encore de l'alphabétisation et moins de 2% des élèves vivent leur scolarité au sein d'une équipe éducative cohérente sur un projet de lecturisation.

L'école n'aura pas la possibilité de changer tant qu'une demande sociale différente ne se fera pas entendre. Il faut être clair : les enseignants qui, aujourd'hui, font de la lecturisation jouent, dans le meilleur des cas, sur la confiance des parents, mais ils ne sont pas compris. Les 70% d'alphabétisés ne conçoivent pas d'autre rapport à l'écrit que celui qu'ils pratiquent. Aussi, demandent-ils à l'école de reproduire ce qu'ils savent faire, plus efficacement

et plus agréablement. Ils vérifient que leurs enfants savent "lire" en les faisant parler l'écrit qu'ils ont sous les yeux. Quand aux 30% qui lisent, leur attitude est pour le moins ambiguë innocents, ils feignent de ne pas voir ce que la lecture a de spécifique et l'imaginent comme une orime à l'alphabétisation, coupables, ils mesurent le pouvoir et le privilège dont ils jouissent, le justifient par leur mérite et se soucient, dès lors, fort peu de le partager. Certains, même, s'y opposent délibérément. Mais l'école ne doit pas compter sur une modification spontanée de l'opinion. Les enseignants ont des actions déterminantes à conduire, autant, et sans doute davantage, à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'école.

La lecturisation n'est une autre école, ce n'est pas une super-école. L'école d'aujourd'hui apparaît, à juste titre, comme un outil d'une haute technologie polie par la main de milliers d'artisans dévoués. Tout est conérent autour du projet d'alphabétisation : les formes architecturales, les espaces intérieurs, l'âge au début de scolarité, la division en années, le rôle préparatoire de la maternelle, l'emboîtement des programmes successifs, les classes homogènes, le redoublement, l'emploi du temps, le rythme quotidien des leçons et des exercices, le découpage du savoir en matières ou en disciplines, les tables alignées devant le tableau, l'art du maître pour conduire une interrogation collective, le monde apaisé des manuels, la discipline qui évacue les différences et les conflits, la recherche toujours plus vigilante de la motivation. Et la qualité des centres de formation, "nos grands séminaires laïques", et l'origine sociale des instituteurs qui leur a souvent fait tout devoir à l'école. Dès qu'un enseignant fait un pas vers la lecturisation, il découvre que l'édifice résiste jusqu'en ses moindres racines. La cohérence du système scolaire dessine une gigantesque fresque en négatif de ce qui serait nécessaire pour la lecture. Dans une autre école, l'enfant apprend à lire en lisant, tout comme il a appris à parler... en parlant, dans une autre école, le seul préalable à l'apprentissage de la lecture, c'est d'être un vivant questionneur du monde, dans une autre école, l'enfant n'apprend pas en faisant semblant, il se confronte à l'écrit social dont il a besoin, comme enfant et pas comme élève ; il vit avec des enfants différents de lui, plus jeunes et plus vieux, dans une autre école, les interventions des adultes sont des aides capitales que l'enfant intègre à sa propre démarche mais elles ne programment jamais son apprentissage de l'extérieur. Dans cette autre école, l'enfant se construit ses savoirs par l'exercice de son pouvoir sur le monde réel. La lecture, c'est une manière d'être là où l'écrit fonctionne ; la lecture, ce n'est pas l'acquisition d'un mécanisme. Qui songerait à enseigner le mécanisme de la parole ? Aussi apparaît-il à quiconque s'est en tant soit peu

avancé dans l'innovation que rien ne pourra se faire sans l'école mais que tout doit s'inventer contre elle.

DESCOLARISATION DE LA LECTURE ET EDUCATION POPULAIRE

Comment aider l'école à ne pas être l'école ? Je passerai, sans transition et pour conclure, de cette juxtaposition de faits et d'ébauches d'analyses à la présentation rapide de propositions d'action dont le lecteur pourra juger la légitimité à partir de ce qui précède

1- Les pays occidentaux sont parvenus au terme de la phase d'alphabétisation qu'ils avaient abordée il y a un siècle et en fonction de laquelle ils ont organisé leur système scolaire.

2- Toutes les tentatives pour que l'école obtienne d'autres résultats que ceux pour lesquels elle a été conçue sont vouées à l'échec si l'école ne se transforme pas fondamentalement. En d'autres termes, l'école, instrument de l'alphabétisation, ne peut rester ce qu'elle est pour assumer une fonction de lecturisation.

3- La lecturisation est un enjeu capital dans tout processus de démocratisation de la vie politique, syndicale, culturelle, économique, de prise par chacun, d'un pouvoir sur son destin, en un mot dans toute volonté de promotion collective.

4- La transformation radicale de l'école ne peut être le fait ni de l'école elle-même, ni des enseignants qui sont recrutés, formés et mandatés par un autre projet, même si une partie importante d'entre eux joue un rôle déterminant dans l'interpellation du corps social, la recherche d'alliances et dans l'ébranlement dont le système a besoin de l'intérieur.

Le processus de transformation de l'école viendra de la conjonction d'une attente sociale différente et de possibilités de réponses nouvelles que les innovations commencent à esquisser.

5- Confier la responsabilité de la lecturisation à l'école actuelle aboutirait à un double échec. Non seulement il lui est impossible de "produire de la lecture" avec son système d'alphabétisation mais elle ne peut se transformer que si elle est momentanément dégagée de la contrainte anxieuse qui pèse sur elle. Pour aider l'école à opérer une mutation décisive, il est essentiel de la soulager de cette pression qui la renvoie à son passé.

6- Il faut donc descolariser la lecture. Si l'alphabétisation était, et pour cause, un apprentissage scolaire, la lecture est un apprentissage

social, de même nature que l'apprentissage de la communication orale. Il en sera de la lecture comme de la parole : si l'apprentissage se fait à travers les pratiques familiales et sociales, alors et alors seulement, l'école pourra jouer un rôle essentiel d'aide et de réduction des inégalités. En affirmant que la lecture est un apprentissage social, on ne crée pas une situation nouvelle, on ne fait qu'élucider les mécanismes de l'inégalité scolaire. Ce serait, au contraire, en continuant de charger l'école de ce qu'elle ne peut faire qu'on perpétuerait les injustices et les illusions.

7- Le corollaire indispensable de la descolarisation de la lecture conduit à fournir un effort considérable vers le corps social pour qu'il acquière des comportements effectifs de lecture. Cet effort doit se concentrer sur les milieux traditionnellement exclus de l'accès à la lecture. En raccourci, lecturisation et transformation de l'école dépendent d'une politique d'action communautaire des instances et des mouvements d'éducation populaire. Ce qui est le plus urgent, c'est de susciter des pratiques nouvelles de lecture dans les couches sociales jusqu'ici alphabétisées.

8- Cette action d'éducation populaire doit se développer dans des instances multiples : entreprises, associations de quartier, groupes de loisir, bibliothèque, formation permanente, médias, etc. Elle devrait progresser dans trois directions :

- *développement des stratégies de lecture et abandon des comportements alphabétiques* Des techniques adaptées et efficaces permettent de faire basculer les habitudes d'oralisation et créent d'autres rapports à l'écrit. Un effort systématique pourrait aboutir rapidement.

- *multiplication des rencontres avec les formes diversifiées des écrits sociaux.* La politique d'animation autour des livres, revues et journaux devrait être amplifiée et décentralisée sur les lieux de travail, de vie et de loisir. Ce qui importe, c'est de faire découvrir la qualité du lien qui s'établit entre les préoccupations des gens et la variété des réponses qu'offre l'écrit. Donc, de faire vivre les livres dans le quotidien.

- *reappropriation communautaire des pratiques éducatives* Il s'agit d'informer et de soutenir tous les coéducateurs dans leurs interventions par rapport à l'écrit au lieu de les persuader que c'est l'affaire prioritaire de l'école. C'est le mouvement inverse de ce qui a été opéré à propos de l'alphabétisation. L'éducation doit redevenir une action commune alors qu'on a tenté de la confisquer au profit d'une institution spécialisée.

Il ne s'agit donc, on le voit, ni de supprimer l'école, ni de lui adjoindre d'autres instances.

Cette transition impossible de l'alphabétisation à la lecturisation, est révélatrice des rapports entre un

système social et les institutions qu'il se donne pour se perpétuer. Je voudrais avoir contribué à faire sentir que le combat engagé aujourd'hui pour la lecturisation est aussi politique que celui mené, il y a 150 ans entre le mouvement ouvrier et les classes dominantes à propos d'éducation.

L'école dont la gauche et les milieux populaires ont besoin pour la promotion de tous, naîtra, bien évidemment, de l'école que la droite a mise en place. Mais elle ne doit pas la perpétuer ; elle ne doit pas s'arroger des objectifs spécifiques sinon elle restera reproductrice, sélective et aliénante. Elle doit renvoyer la responsabilité du projet éducatif à la communauté en se proposant d'apporter les aides nécessaires.

C'est aux classes sociales qui ont besoin du changement de mettre l'école en situation de se transformer. Et l'école devra faire le choix d'une autre alliance.

Jean Foucambert

(charge de recherche à l'INRP, vice-président de l'Association française pour la Lecture)

QUELQUES REFERENCES

Pour l'analyse historique et politique

* un film produit par le Grain de Sable : "Votre enfant m'intéresse" de J.M. Carré .

* deux livres paru chez Casterman

- *En sortant de l'école* par un collectif de l'école Vibrune.

- *Une voie communautaire* de R. et R. Millot.

Pour la lecture, deux livres.

- *Lire c'est vraiment simple quand c'est l'affaire de tous.* par un collectif de l'A.F.L. Ed. O.C.D.L .

- *Comment les enfants apprennent à lire* de F. Smith Ed de Retz

REAPPRENDRE A LIRE

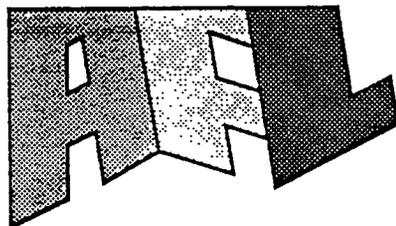
L'Association Française pour la Lecture regroupe des co-éducateurs : ce sont des enseignants, des chercheurs, des bibliothécaires, des parents, des militants qui se font de DESCOLARISER la réflexion sur la lecture pour faire évoluer dans le corps social les rencontres de chacun avec l'écrit. Ils y voient, en liaison avec d'autres transformations, un moyen important d'assurer la vie démocratique, l'épanouissement individuel et de renforcer la lutte contre les inégalités. L'AFL propose aux associations d'éducation populaire, aux collectivités publiques, aux diverses instances impliquées dans la formation initiale et continue, une réflexion en commun et un échange sur les moyens de cette politique.

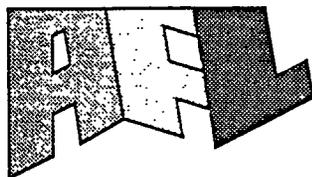
L'AFL entreprend actuellement un effort considérable pour mettre à la disposition des associations et des lieux de formation un matériel d'entraînement à la lecture sur micro-ordinateur. Il s'agit de ELMIC un didacticiel d'entraînement à la lecture. Ce didacticiel utilise l'expérience accumulée par des matériels conçus sur papier et permet de toutes les possibilités qu'offre la micro-informatique.

Le didacticiel développe grâce à l'aide de l'Agence pour le Développement de l'Information, est destiné à accroître la compétence du lecteur dans une utilisation complète de son lecteur de dialogue minimum entre un sujet et l'écran. Il permet l'entraînement d'une personne à raison de 15 à 20 heures sur 4 à 6 mois, en sessions de 10 à 20 minutes. Il offre 6 types d'exercices avec pour chacun une bibliothèque spécifique organisée de façon progressive, dont les contenus sont adaptés aux préoccupations propres des utilisateurs (centre d'intérêts, formation d'adultes, etc). Chaque utilisateur est pris en charge individuellement et sa progression est gérée par le micro-ordinateur, ses comportements sont suivis et commentés selon une méthode active. La progression couvre les comportements de lecture du débutant (beaucoup de temps pour peu de signes) et ceux du super-lecteur (de 3 à 4000 mots à l'heure jusqu'à plus de 60 000 mots). Ces performances sont indépendantes de l'âge, de la nécessité de distinguer dans la progression les paramètres de lecture et la difficulté des textes.

Dernier individuel, le didacticiel peut-être utilisé par 60 à 80 personnes dans des actions collectives de formation.

L E E S
V I L L E S
L E C T U R E





La lecture n'est en crise que de croissance.

C'est la somme des progrès accomplis jusqu'ici qui rend possible la généralisation des pratiques de lecture à l'ensemble des citoyens et des travailleurs. Le développement économique et l'exigence démocratique confrontent ainsi les sociétés à une ambition nouvelle qui ouvre, après celle de l'alphabétisation, l'ère de la lecturisation.

Une telle révolution ne se définit pas en terme défensif de lutte contre l'illettrisme d'une minorité, mais en terme de conquête pour tous du pouvoir de penser, d'agir et de transformer.

L'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle peut résoudre : les recherches et les techniques existent qui peuvent donner rapidement corps à cette politique globale de lecture.

J.FOUCAMBERT

Vous désirez rencontrer l'AFL : Nous vous attendons sur l'espace Jeunesse Salon du Livre (stand J91) pour discuter avec vous des problèmes qui vous concernent.

L'Association Française pour la Lecture, structurée en association 1901 depuis 1980, s'appuie sur les travaux d'un groupe de chercheurs de l'INRA. Sa volonté d'œuvrer pour un plus grand partage du savoir-lire l'a conduite à développer ses recherches et ses actions originales en Formation Continue pour étendre les pratiques de lecture efficace jusqu'au public d'adultes peu lecteurs, qu'ils soient salariés d'entreprises ou de collectivités locales, ou sans emploi.

Ses principaux domaines d'activités :

- Un secteur recherche, dans les domaines techniques, pédagogiques et socio-politiques.
- Un secteur édition, qui publie une revue technique les "Actes de Lecture", ainsi que livres, documents, matériel audio-visuel s'adressant à un large public.
- Et bien sûr la conception, la distribution et le service après-vente des logiciels ELMO ELMO0 dans leurs différentes versions.

L'AFL c'est aussi une cinquantaine de groupes locaux répartis sur tout le territoire français, et une équipe fonctionnelle sur Paris, travaillant pour définir, expérimenter et implanter des politiques cohérentes de lecturisation.

**Pour prendre contact avec l'AFL , voici nos coordonnées
AFL, 18 avenue Parmentier 75011 PARIS
TEL : 43552221**

LES CLASSES LECTURE

OU COMMENT APPRENDRE A CONDUIRE UNE POLITIQUE DE LECTURE

Vous voulez mener une politique de lecture dans votre ville, dans un quartier. Vous voulez qualifier davantage les acteurs qui conduiront cette politique. Vous voulez aider les enfants en difficulté de lecture et d'écriture.

Les classes-lecture sont là pour vous aider à résoudre ces problèmes.

Une classe-lecture c'est une classe transplantée (mêmes conditions, même tarifs) qui accueille deux classes de CM ou CE2 et leurs enseignants ainsi que 4 ou 5 personnes impliquées localement dans des actions de soutien : autres enseignants, bibliothécaires, parents, animateurs de centres de loisirs...

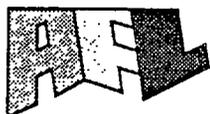
Les enfants sont associés à des actions de transformation et auront des raisons de lire et sont inscrits dans des réseaux de communication écrite qui font d'eux des lecteurs et des producteurs d'écrit.

C'est vers une éducation communautaire qu'il faut s'orienter pour que soient pris en charge les besoins de chaque enfant d'un quartier, d'une ville.

Pendant les trois semaines que durent les classes-lecture les adultes profitent d'une formation pour les aider à mettre en place une politique de lecture.

C'est donc un lieu qui prépare les acteurs (adultes et enfants) à coopérer à des actions convergentes, de longue haleine, pour modifier sur place les pratiques d'un milieu et avoir envie au retour de les faire croître dans leur lieu d'origine.

**Vous voulez en savoir plus ?
Venez nous voir sur le stand J91, ou contactez-nous !**



VERS UNE CHARTE DES VILLES LECTURE

Lecture et vie démocratique

Sans épuiser toutes les pistes, gageons qu'une démocratie épanouie se reconnaîtrait aussi à la manière dont elle se donne à lire et donc au nombre, à la diversité et à la qualité de ses lecteurs. Il ne s'agit de rien moins que de savoir si notre système garantit l'accès de tous à la maîtrise collective de cette production particulière qu'est la production du savoir et de l'information ; et donc l'égal rapport de chacun à l'écrit.

Production collective de sens

Aussi l'étape à franchir n'est-elle pas l'augmentation du nombre des consommateurs de livres mais l'élargissement des bases sociales de ce qui s'exerce dans l'usage de l'écrit : le pouvoir de travailler la réalité avec un outil particulier pour en extraire des modèles de représentation et de transformation. La bataille pour la lecture est bien une bataille pour la démocratie puisqu'elle vise la maîtrise collective des moyens de produire du sens : aussi ne s'agit-il pas d'étendre les habitudes de lecture existantes mais bien d'en changer la pratique sociale. Un tel programme est loin de faire encore clairement l'unanimité. Il ne fait pourtant pas de doute que là réside l'enjeu des 10 années à venir : les développements passés permettent, en effet, de poser aujourd'hui le droit à l'usage réel de l'écrit pour tous, inaugurant enfin, après 150 ans d'alphabétisation, une phase de lecturisation qui marque une étape complètement nouvelle de l'histoire de l'humanité.

Responsabilité publique

C'est dire que les solutions dépassent la simple amélioration des structures existantes conçues pour d'autres exigences. On ne multipliera pas par 3 le nombre de ceux qui ont avec l'écrit les interactions indispensables pour penser leur vie si on laisse les institutions poursuivre seules et dans leur logique. Et ce n'est pas désespérer de l'école, de la formation d'adultes, des stages d'alphabétisation ou de quelques cours du soir que ce soit : si tous les Français devaient être bilingues en 95, il ne suffirait pas d'augmenter d'une ou deux heures (soit entre 20 et 50 % en plus) le temps d'enseignement des langues étrangères au collège ! On sent bien que la solution est d'une autre nature.

Une fédération des villes lecture

On peut souhaiter, et des mesures ont déjà été prises en ce sens, que, dans le cadre de la décentralisation, les communes soient reconnues et aidées dans leur responsabilité ; mais surtout qu'elles commencent à se reconnaître elles-mêmes en participant à la création d'une fédération des villes qui s'engagent à offrir à leurs habitants une vigilance particulière et des moyens communautaires pour que l'accès à l'écrit soit une des priorités des 6 années sur lesquelles ouvre le nouveau mandat des candidats.

«Ici, Ville-Lecture»

Ce panneau signifie désormais que, dans tous les domaines de la vie citoyenne, l'accent est, dans une commune, mis sur les conditions qui permettent un véritable exercice du recours à l'écrit : à la crèche, à l'école, dans les activités péri-scolaires, à la bibliothèque, dans les entreprises, dans l'animation et la formation des adultes, dans les activités socio-culturelles et sportives, dans les radios et la presse locale, dans les services collectifs (santé, logement, urbanisme, etc.)...

Des lieux de recherche et de formation

Cette fédération des villes-lecture devra se donner les moyens d'observer les effets des innovations en créant au niveau régional des centres de recherche-action. Ces centres devront être des lieux de formation de tous les acteurs des nouveaux réseaux de communication écrite. Le savoir n'est pas dans ce qui se reçoit mais dans ce qui se construit collectivement.. Cette fondation pour la lecture, voulue et contrôlée par les collectivités qui en mettent en oeuvre les apports, devrait intéresser les organismes qui ont vocation de promouvoir le mécénat humanitaire en même temps qu'elle recevrait le soutien de tous ceux qui se sentent engagés, à travers l'éducation, dans la bataille pour la démocratie. L'Association Française pour la Lecture, quant à elle, a déjà ouvert plusieurs pistes ne serait-ce qu'en créant un Centre National des Classes Lecture où elle offre aux municipalités la possibilité de former les acteurs de leur politique de lecture.

Une idée pour l'Europe

La démocratie et la lecture ont cause commune : elles exigent toutes deux non seulement l'accès de tous à l'information mais le pouvoir de tous sur la production de cette information. Ce n'est pas ceux qui la lisent mais ceux qui l'écrivent qui font l'histoire. Si la France s'engageait enfin, en 89, grâce à ses Communes, dans la promotion collective de la responsabilité et du pouvoir, elle orienterait l'incontournable Europe de 92 dans une voie qui n'en ferait pas une concurrente des autres peuples mais le principal allié de leur libération. Et si chacun se persuadait que l'enjeu des municipales était mondial ?

UNE CHARTE DES VILLES LECTURE

CONSIDERATIONS GENERALES

La lecture n'est en crise que de croissance : le développement économique, social et technique rend aujourd'hui possible la généralisation à l'ensemble des citoyens de la maîtrise de l'écrit.

L'exigence démocratique et les défis économiques et culturels de cette fin de siècle confrontent les sociétés à une ambition nouvelle qui ouvre, après celle de l'alphabétisation, une ère de «lecturisation». Une telle évolution ne se dépeint pas en termes de lutte contre l'illettrisme d'une minorité mais en termes de promotion collective reconnaissant le besoin de tous d'établir des rapports de qualité avec l'environnement en pouvant agir sur lui.

Ce qui est en jeu, c'est donc l'élargissement des bases sociales de ce qui s'exerce dans l'usage de l'écrit : la capacité de travailler la réalité avec un outil particulier pour en extraire des modèles de représentation et de transformation. La bataille pour la lecture vise la maîtrise collective des moyens de produire du sens.

La solution dépend d'une prise en charge de cet objectif par la collectivité tout entière et pour l'ensemble des aspects qui le constituent :

- comment faire évoluer le statut professionnel, social, familial des individus pour que l'écrit devienne un des outils de leur interprétation du monde ?
- comment constituer des réseaux d'écrits souples et proches où chacun, enfant ou adulte, puisse, à partir de son expérience, être témoin, acteur et auteur d'actes de lecture et d'écriture pour s'affirmer et faire surgir d'autres représentations ?
- peut-on concevoir une politique de lecture qui ne se développe pas sur les lieux-mêmes de vie des gens ?
- peut-on envisager une telle démarche si elle ne s'attaque pas d'abord à la seule cause de la non-lecture : l'état d'impuissance, d'irresponsabilité, de résignation, d'exclusion de toutes situations d'analyse, de réflexion et de décision ?

La commune apparaît comme le lieu privilégié où sont réunies les conditions d'une évolution rapide vers le statut de lecteur : l'individu y est impliqué dans les réseaux croisés de la famille, du quartier, de la gestion locale, de l'éducation, de la santé, du loisir, de l'information, de la consommation, de la vie associative, du travail et de l'activité militante, de tout ce qui s'interconnecte pour produire la citoyenneté.

Parce qu'elle participe d'une manière ou d'une autre à leur élaboration et à leur financement, la commune est le meilleur partenaire capable de coordonner toutes les actions dans la définition d'une politique cohérente. Elle est le seul lieu d'exercice de responsabilités publiques et collectives, où chacun peut devenir à la fois destinataire et acteur d'une politique de lecture, bénéficiaire et relais de l'élaboration de relations nouvelles à l'écrit.

Cette responsabilité publique dont les stratégies relèvent de l'innovation sociale signifie que l'accent est mis, dans une commune, sur LES CONDITIONS qui permettent un véritable recours de tous à l'écrit aussi bien comme émetteur que comme récepteur : à la crèche, à l'école, dans les activités péri-scolaires, à la bibliothèque, dans les entreprises, dans l'animation et la formation des adultes, dans les activités socio-culturelles et sportives, dans les radios et la presse locales, dans les services collectifs (santé, logement, urbanisme, etc.)...

Ces actions imposent la considération simultanée de sept objectifs qui fondent l'engagement d'une charte dite **CHARTRE DES VILLES-LECTURE** :

1 - réimplication de chacun dans la responsabilité et le pouvoir sur les différents aspects de sa vie

L'augmentation du nombre de lecteurs passe par une évolution dans le partage du pouvoir, de l'implication et de la responsabilité collectives et individuelles. Une collectivité ne secrète finalement que le nombre de lecteurs dont elle a besoin, c'est-à-dire de gens capables d'éprouver, de partager et de pratiquer un certain mode de rapport au monde, un comportement construit sur la distanciation et la théorisation de l'expérience en cours pour la transformer et la comprendre.

2 - autres regards sur les écrits existants et éclosion de modes nouveaux de lecture

Développer la lecture, c'est favoriser des processus d'observation, d'analyse, d'étude et de distanciation vis-à-vis des écrits eux-mêmes plutôt que de travailler sur le mode du prosélitisme comme si le non-lecteur était un incrédule qu'il urgeait de convertir. Ce qui doit être recherché, c'est l'implication de chacun dans la connaissance et la compréhension du fonctionnement de l'écrit en tant qu'objet social. La lecture n'est ni une fuite, ni une évasion, ni une «distraction» mais l'outil qui permet de dépasser les apparences.

3 - information large et permanente sur la nature et les enjeux de la lecture

On ne devient pas lecteur à son insu mais par une démarche volontaire qui s'appuie sur des prises de conscience multiples, aussi bien pour la manière d'apprendre que pour la remise en cause du statut du non-lecteur, enfant ou adulte. Ce travail permanent d'information doit souvent passer par d'autres moyens que l'écrit pour toucher les non-lecteurs sur leurs lieux de vie.

4 - multiplication de circuits courts de production et de diffusion de nouveaux écrits

L'extension du nombre de lecteurs passe par le développement d'écrits travaillant, dans leur conception, des référentiels et des points de vue différents de ce qui s'écrit aujourd'hui pour le cercle relativement restreint des lecteurs. En d'autres termes, pour impliquer davantage de lecteurs, l'écrit doit, non se «vulgariser» mais au contraire gagner en rigueur, être capable d'approfondir des expériences humaines plus diversifiées. Ces écrits ne pourront émerger qu'à travers le frottement et la confrontation avec les nouveaux lecteurs eux-mêmes dans un processus d'invention réciproque, d'échange et de création où s'inventent en même temps des textes, des auteurs, des lecteurs pour d'autres regards sur le monde.

5 - complémentarité des institutions et des équipements mis en réseau

Devenir lecteur, c'est accéder à l'autodidactie, c'est avoir accès aux écrits sociaux là où ils existent et en particulier dans les équipements collectifs. Ce pouvoir suppose de la part des médiateurs un effort de mise en réseau, un travail permanent d'information diversifiée sur les écrits en même temps que des actions de formation à l'accès des aides disponibles. Ce n'est que par l'effort convergent et discret de tous les lieux de vie afin de former un maillage serré que seront réunies les conditions pour chacun d'un véritable statut de lecteur.

6 - formation commune des coéducateurs pour des actions communes

L'augmentation du nombre de lecteurs passe par le relais d'une multitude de formateurs, institutionnels ou non, qu'il s'agisse d'enseignants, de parents, de bibliothécaires, d'éducateurs, d'animateurs de centres de loisirs, de travailleurs sociaux, d'intervenants dans les associations... Il est impossible que ces acteurs

apportent leur concours à une politique de lecture s'ils n'ont pas la possibilité de théoriser ensemble des pratiques communes. La formation, comme la recherche, doit être un dispositif d'accompagnement de l'innovation sociale.

7 - recours aux technologies modernes pour le perfectionnement des techniques de lecture

La lecture met en oeuvre des processus d'une nature et d'une complexité sans commune mesure avec ceux que requiert l'utilisation rudimentaire de l'écrit sur le mode alphabétique dont disposent encore aujourd'hui près de 70% des individus. C'est dire qu'un important investissement méthodologique doit être opéré, tant dans l'apprentissage initial que dans les phases de nécessaire perfectionnement. Il en est de même pour ce qui concerne la production d'écrits et l'usage des technologies qui feront de l'édition une activité largement communautaire. Les progrès de la lecture ne sont pas séparables du progrès en général dont ils sont à la fois cause et conséquence.

Ces sept points constituent de manière indissociable la trame d'une politique nouvelle de lecture, aussi bien pour un établissement scolaire, pour un quartier, une ZEP, un stage d'adultes, un comité d'entreprise, une bibliothèque, une association d'éducation populaire, etc. C'est donc autour de ces sept axes qu'une Ville-Lecture doit mettre en cohérence l'ensemble de ses acteurs.

Etre Ville-Lecture, c'est donc mesurer l'enjeu pour la démocratie comme pour l'économie, pour l'individu et pour la collectivité, de l'élargissement de l'accès au savoir et à sa production.

C'est faire l'analyse que la collectivité locale est aujourd'hui l'espace le plus cohérent, non seulement de la gestion du présent mais de l'invention de l'avenir.

C'est prendre le parti et le pouvoir d'investir dans l'environnement les conditions de l'intelligence.

C'est s'engager concrètement sur des délais et des objectifs évaluables afin de tenir le pari de cette fin de siècle.

C'est renouer avec le meilleur de l'éducation populaire, celle qui fait des progrès de chacun, l'affaire de tous.

DU COTE DES COMMUNES

Les communes, par une délibération de leur Conseil Municipal, décident de devenir Villes-Lecture. Elles prennent ainsi l'engagement, en s'affirmant solidaires des présupposés contenus dans la Charte, d'oeuvrer simultanément dans deux directions :

- au sein de la collectivité locale, pour inciter chaque intervenant à participer à l'élaboration d'une politique globale de lecture au niveau de la commune et à inscrire son action en relation et en complémentarité avec les autres intervenants.
- au sein d'une Association regroupant les communes se déclarant Ville-Lecture, afin de créer un réseau où puissent se concevoir et s'élaborer les aides dont les communes ont besoin pour leur politique intérieure. Ce deuxième point est essentiel en ce moment : pour que la décentralisation ne renvoie pas chaque collectivité locale à l'isolement ou à la dépendance par rapport à des sociétés de service qui reconstituent une forme privée de centralisation ou de clientélisme, il est indispensable que les communes se réunissent pour se donner les moyens de leur action et de leur recherche. Elles sont clairement dans l'innovation sociale et, de ce fait qu'elle revendique comme étant les mieux placées pour le conduire, elles créent entre elles une instance de réflexion, de recherche, d'évaluation et de formation.

Une commune se désigne elle-même comme Ville-Lecture en adhérant à la Fédération des Villes-Lecture et s'engage alors :

- à créer et à faire fonctionner un groupe de pilotage municipal qui définit et coordonne l'ensemble des actions concernant ce qui relève de la responsabilité publique en matière de lecture et mettant en relation l'ensemble des acteurs.
- à faire participer ce groupe de pilotage aux structures de réflexion et d'échange mises en place au niveau de la fédération.
- à dégager, au niveau municipal, un poste, (niveau Bac + 4 ?), pour coordonner le secrétariat de ce groupe de pilotage et pour travailler en liaison étroite avec la coordination que met en place la Fédération. Eventuellement à s'engager avec elle pour la fourniture de prestations de service : élaboration de plan d'action, suivi des résultats, etc.
- à prendre appui organiquement sur les aides que la fédération crée dans son INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES DES VILLES-LECTURE à l'échelon national ou régional pour ce qui concerne l'observation, l'évaluation, la recherche, la formation et le guidage en matière de lecture au niveau municipal.
- à participer aux charges de la Fédération par une contribution annuelle établie pour 1990 à 2 F par habitant.

- 12 : La participation du secrétaire de la Commission et de ses co-présidents ainsi que de certains de ses membres aux travaux et à l'animation de la Fédération est une nécessité. La Fédération est en effet l'instance de mise en commun, d'échange, de théorisation, d'évaluation et de formation que se donnent à elles-mêmes les Villes-Lecture afin de mettre à la disposition de toutes les avancées de chacune.

- 13 : La contribution d'une Ville-Lecture au fonctionnement de la Fédération est établie, pour l'année 1990 à 2 F. par habitant. Cette adhésion permet à la commune de bénéficier de toutes les structures d'aide au coût résiduel et d'être élue au Conseil d'Administration de la Fédération.

Annexe 1 :

Proposition de décision d'un Conseil municipal d'adhérer à la Fédération des Villes-Lecture

Le développement réel des pratiques de lecture dans le corps social suppose que la collectivité locale offre à tous les acteurs un cadre commun où puisse se concevoir, se décider et se mettre en œuvre une politique cohérente visant à promouvoir les conditions pour tous de la rencontre de l'écrit.

En conséquence :

- 1 : Il est créé une «Commission extra-municipale de pilotage pour la lecture»
- 2 : Cette Commission est sous la responsabilité conjointe de plusieurs adjoints (par exemple : culture, enseignement, vie sociale, affaires économiques....) qui en assurent la coprésidence.
- 3 : Le secrétariat de la Commission est assuré par un fonctionnaire municipal (niveau de recrutement BAC+4 ?) qui y est affecté à temps plein pour les communes de plus de 25000 habitants et à mi-temps par tranche de 10000 habitants pour les autres types d'agglomération. Ce secrétaire devra suivre une formation initiale de trois mois donnée par la Fédération.
- 4 : La Commission est constituée de membres proposés par les institutions partenaires en fonction de leur expérience en matière de coopération inter-institutionnelle et d'innovation sociale.
- 5 : Est de droit institution partenaire tout organisme qui s'estime lui-même impliqué par les enjeux ou dans la conduite d'une politique de lecture. Il n'y a donc pas de limitation de nombre. La Commission peut néanmoins se fixer elle-même des règles de proportionnalité vis-à-vis de la représentation des divers partenaires.
- 6 : Se sentiront naturellement impliqués les différents partenaires qui, d'une manière ou d'une autre, ont une relation professionnelle à la médiation de l'écrit : enseignants, formateurs, bibliothécaires, libraires, éditeurs, imprimeurs, professionnels de la communication, écrivains, etc., où intègrent l'amélioration du rapport à l'écrit dans les enjeux de leurs actions, qu'elles soient associatives, syndicales, politiques, culturelles, sportives, etc...
- 7 : Les membres de la Commission sont mandatés par l'institution qui les propose. Il n'y a donc pas de membre à titre personnel. Des individus peuvent intervenir dans la Commission à titre de consultants.
- 8 : La Commission extra-municipale de pilotage pour la lecture s'efforce de solliciter et de coordonner les différentes actions entreprises dans la commune afin de dégager la meilleure cohérence autour des sept propositions constitutives de la Charte des Villes-Lecture. La commission dispose, pour ce faire, des aides que la Fédération développe à la demande des Villes elles-mêmes.
- 9 : La Commission extra-municipale de pilotage pour la Lecture est le groupe de travail qui prépare la politique globale en faveur de la lecture que conduit la Municipalité à travers ses différents services et ses différentes actions. Elle a seulement pouvoir d'analyse, de proposition et de conseil auprès des politiques mais sur l'ensemble des opérations et auprès des différents acteurs. C'est par elle, en revanche, que passe la totalité de l'engagement de la Municipalité avec la Fédération des Villes-Lecture.
- 10 : La politique de lecture municipale sera largement ouverte sur les écrits en langue étrangère et inclura activement les moyens techniques de les rencontrer.
- 11 : Les membres de la Commission joueront en retour un rôle important auprès de leur propre institution pour favoriser les actions de réflexion, de recherche et de formation allant dans le sens de la politique mise en œuvre par la commune.

Annexe 2 :

STATUTS DE L'ASSOCIATION DES VILLES-LECTURE

- 1 : Il est créé une Association des Villes-Lecture pour fédérer les communes qui s'engagent dans une politique globale de lecture sur la base des sept propositions développées dans la Charte.
- 2 : Cette Association se finance par les adhésions des communes, les subventions des grands organismes et des ministères ainsi que par le Mécénat et le revenu de la commercialisation de ses produits en dehors du réseau de ses adhérents et par la passation.
- 3 : L'Association, émanation des Villes-Lecture elles-mêmes, a pour objectif d'aider les Municipalités de 6 façons :
 - en réunissant chaque mois les secrétaires de chaque Commission extra-municipale pour examiner et confronter les questions relevant de la définition et de la mise en oeuvre d'une politique de lecture à l'échelle de la collectivité locale.
 - en organisant des stages de réflexion avec les élus et les membres des Commissions pour approfondir les stratégies de la municipalité et des différentes institutions partenaires.
 - en créant et en faisant fonctionner un Institut de Recherche et de Formation pour le développement des Politiques des Villes-Lecture afin de mettre en commun les moyens de l'observation, du diagnostic, de l'évaluation, de l'expérimentation, de la recherche et de la formation. Cet Institut prend appui sur les structures actuellement existantes dans l'Association Française pour la lecture.
 - en faisant fonctionner des Centres Régionaux sur le modèle du Centre National des Classes-Lecture actuellement créé par l'AFL à Bessèges afin de jouer le rôle de centres pilotes et de lieux de formation appliquée.
 - en se constituant en structure représentative capable de négocier avec les Ministères et les grands organismes pour faciliter les évolutions du dispositif général en fonction des progrès de la politique des Villes-Lecture.
 - en travaillant aux niveaux européen et international pour mettre en relation les politiques de lecture et les réseaux qui s'appuient également sur les collectivités locales.
- 4 : L'Association des Villes-Lecture conduit cette politique avec une structure légère : un secrétaire général et 2 ou 3 chargés de mission qui sont responsables de leurs actions devant le Conseil d'Administration et travaillent en liaison étroite avec l'Institut de Recherche et de Formation qui constitue l'outil que les communes se donnent pour le projet qu'elles ont en commun.

Annexe 3 :

CONSTITUTION DE L'INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES DES VILLES-LECTURE

- 1 : La Fédération des Villes-Lecture met à la disposition des communes un organisme qui apporte les moyens techniques dont elles ont besoin.
- 2 : Le développement de cet organisme sera financé par la Fédération et prendra appui sur les structures existantes de l'Association Française pour la Lecture qui est à l'origine des sept propositions de la Charte, base de travail et d'accord des municipalités impliquées.
- 3 : L'Institut pour le Développement des politiques des Villes-Lecture couvre six directions de recherche :
 - un secteur d'expertise et de conseil
 - un secteur de formation de formateurs
 - un secteur d'application dans les Centres de Classes-lecture sur le modèle de celui qui existe à Bessèges dans le Gard
 - un secteur de recherche-action
 - un secteur de production d'objets pédagogiques y compris dans le domaine informatique
 - un secteur de communication
- 4 : Le directeur de cet Institut est nommé pour 5 ans en accord avec le Conseil d'administration de la Fédération des Villes-Lecture et avec celui de L'AFL
- 5 : L'Institut travaille en liaison avec un Conseil scientifique composé de membres choisis dans trois collèges :
 - des élus des Villes-Lecture
 - des représentants des organismes ou institutions partenaires des politiques de lecture au plan municipal
 - des chercheurs choisis en fonction de leur expérience dans les domaines abordés.

7

PROPOSITIONS



L'évolution rapide de la situation de la lecture en France dépend de la mise en oeuvre d'une politique globale ; rien, en effet, ne serait plus infructueux de laisser se multiplier des opérations ponctuelles dont on attendrait qu'à elles seules, elles modifient sensiblement l'état des choses. On peut même être assuré, et les exemples récents sont nombreux, qu'une action limitée à un seul domaine ne profite qu'à ceux qui n'ont pas besoin d'aide dans les autres domaines. Améliorer le niveau technique de lecture sans rien faire d'autre, c'est apporter de l'aide à ceux qui sont déjà lecteurs. Multiplier les opérations de promotion du livre, c'est donner à lire à ceux qui lisent déjà, etc.

C'est seulement en couvrant simultanément le plus grand nombre des facteurs associés de la non-lecture que des résultats rapides et durables peuvent être espérés. C'est pourquoi nous croyons utile d'attirer l'attention sur les 7 points suivants.

DES REPONSES ?

LES
EXCLUS

1) Toute action commence et est accompagnée par une campagne permanente d'information sur la nature et les enjeux de la lecture. On ne devient pas lecteur à son insu mais par une démarche volontaire, qui s'appuie sur des prises de conscience multiples, aussi bien pour les conduites de lecture, et pour la manière d'apprendre, que pour la remise en cause du statut social de non-lecteur, enfant ou adulte. Ce travail d'information, à l'usage aussi des non-lecteurs, doit souvent passer par d'autres moyens que l'écrit. Il est particulièrement urgent, compte tenu de l'état de désinformation de l'opinion publique et des confusions qui existent entre processus d'alphabetisation et de lecturisation.

2) L'augmentation du nombre de lecteurs commence nécessairement par une transformation dans le partage du pouvoir, de l'implication et de la responsabilité collective et individuelle. Que ce soit dans l'entreprise, dans la vie sociale ou à l'école, l'équilibre se fait toujours entre lecture et statut. Une collectivité ne secrète que le nombre de lecteurs dont elle a besoin. C'est seulement en se transformant qu'elle ouvre les conditions pour de nouveaux partages. Une action pour la lecture commence donc par une évolution du jeu social afin de responsabiliser les gens dans leur travail, dans leur loisir, dans leur vie sociale. Un groupe qui vit est un groupe qui lit, et non l'inverse.

3) L'augmentation du nombre des lecteurs passe par le relais d'une multitude de formateurs, institutionnels ou non, qu'il s'agisse des enseignants, des parents, des bibliothécaires, des animateurs de centres culturels et de loisirs, d'éducateurs auprès des adolescents, etc. Il est impossible que ces personnes apportent des aides à la lecture s'ils n'ont pas une théorie issue d'une pratique authentique de lecture.

Toute politique de lecture commence par la formation des formateurs afin qu'ils soient eux-mêmes d'excellents "pratiquants".



4) Devenir lecteur, c'est avoir accès aux écrits sociaux en sachant les trouver là où ils existent. C'est donc être utilisateur des équipements collectifs. Le lecteur n'est pas celui qui lit le livre qu'on lui propose, c'est celui qui se donne les moyens de choisir les livres qu'il va lire, qui pratique une activité "méta-lexique", dans les rubriques des journaux, chez le libraire, à la bibliothèque; qui connaît les moyens de rencontrer et de diversifier les écrits en rapport avec ce qui l'intéresse. Le développement de ce pouvoir suppose, à quelque échelon que ce soit, une véritable politique de mise en réseau des équipements collectifs, un travail intensif d'information diversifiée sur les écrits en même temps que des actions de formation à l'accès des aides disponibles : fichiers, sommaires, bibliographies, catalogues, rubriques spécialisées, etc.

+ ateliers BD + phénomène éditorial

5) Il serait illusoire d'imaginer qu'un non-lecteur cesserait de l'être dès lors qu'il connaîtrait l'existence des écrits et qu'il disposerait d'une technique satisfaisante de lecture. L'écrit résiste et l'écrit exclut. Il suppose pour être lu qu'on puisse lui apporter un capital de co-naissance, de savoirs, de connivence, de connotations.

L'adolescent qui vit dans une cité dortoir et le familier des salons parisiens ne peuvent faire la même lecture de Flaubert, de Sagan ou de Proust. Si la littérature provoque des émotions esthétiques chez ceux pour qui elle est écrite, elle ne peut être lue de la même manière par ceux qui sont exclus du système de valeurs et de représentations dont elle est nourrie. Ils n'ont alors pas d'autres solutions que de la rejeter. A moins d'en faire une autre lecture. Non plus une lecture esthétique mais une lecture tout à la fois ethnographique et politique. Comment, avec le capital qui est le leur - et non en tentant d'en adopter un autre - peuvent-ils utiliser cet "objet" social et se situer par rapport à lui ? Développer la lecture, ce n'est pas accroître le nombre des lecteurs sur le modèle actuel, c'est favoriser l'éclosion de modes nouveaux de lecture des écrits existants. Il faut cesser de concevoir les actions en faveur de la lecture comme un travail de séduction ou de prosélytisme. Il faut les concevoir comme une aide à l'exercice d'une liberté qui va du rejet assumé au choix en passant par la contestation et le détournement.

6) De la même manière, l'extension du nombre de lecteurs passe par le développement d'écrits nouveaux, ayant dans leur conception un référentiel et des valeurs différentes. Les écrits "populaires" ont aujourd'hui deux origines : ils proviennent soit d'auteurs bourgeois écrivant "pour le peuple", soit d'auteurs d'origine populaire qui, pour produire, ont dû s'isoler de leur milieu et adopter les formes littéraires dominantes.

L'éclosion de nouveaux auteurs correspondant à de nouveaux écrits et à de nouveaux lecteurs suppose une action longue de formation. Non pas de conformation ou d'embrigadement. Personne ne sait aujourd'hui quelles sont les caractéristiques de ces nouveaux écrits. Elles ne pourront émerger qu'à travers le frottement et la confrontation avec les nouveaux lecteurs eux-mêmes, par une naissance simultanée. Encore faut-il créer les structures nécessaires. La révolution de la micro-informatique, du traitement de textes, de l'imprimante et de l'offset permet d'envisager une édition de qualité, à faible coût, en permanence remaniable, en peu d'exemplaires à délais de parution brefs et qui mettrait en contact permanent auteurs, écrits et lecteurs autour de leurs expériences communes afin d'en faire "jaillir" une écriture. La multiplication de ces circuits courts, assez comparables aux "salons" du 18 et du 19e siècles, mais sur un quartier, dans une entreprise, dans une association, etc. constitue le maillon essentiel d'une formation progressive d'auteurs nouveaux, l'apport n'étant pas celui d'une écriture collective mais d'un collectif de lecture, momentanément lié par des références communes.

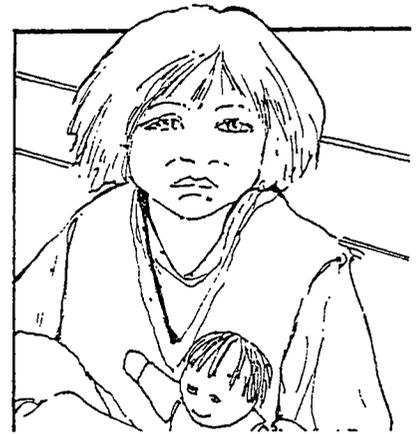
CC.

DES REPONSES ?

LES
EX
CLU

□ 7) La lecture met en oeuvre des processus d'une nature et d'une complexité sans commune mesure avec ceux que requiert l'utilisation rudimentaire de l'écrit par la voie (voix ?) alphabétique dont disposent encore aujourd'hui près de 70% des individus. C'est dire qu'un important investissement méthodologique doit être opéré, tant dans l'apprentissage initial que dans les phases suivantes de perfectionnement. On ne s'approprie pas un langage pour l'oeil avec les techniques utilisées jusqu'ici pour un langage dépendant de l'oreille. Il est indispensable de mettre à la disposition de tous les utilisateurs, à l'école, dans les lieux de formation comme dans les équipements collectifs, des outils et des modules de perfectionnement des divers aspects techniques constitutifs de la lecture, un peu de la même manière qu'on généraliserait les laboratoires de langue si on voulait qu'une population, en quelques années, devienne parfaitement bilingue. Le micro-ordinateur et des logiciels d'entraînement à la lecture, à la condition que leur utilisateur soit intégrée dans des modules cohérents, semblent devoir jouer un rôle décisif en ce domaine.

* * *



Les sept points que nous venons d'évoquer nous paraissent constituer de manière indissociable le trame d'une politique nouvelle de la lecture. Nous le avons décrits en termes généraux, laissant à chacun le soin de leur donner un contenu précis dans le lieu de son action. Il nous semble en effet très facile de le projeter sur la réalité d'un établissement scolaire, d'une ZEP, d'un quartier, d'une commune, d'un stage d'insertion 16-25 ans, d'une action de formation permanente, d'un mouvement d'alphabétisation, d'un comité d'entreprise, d'une bibliothèque municipale, d'une association d'éducation populaire, d'une région etc. pour voir surgir une multitude d'opérations qui menées de front, permettent au plus grand nombre d'apprendre en l'exerçant l'outil indispensable de la responsabilité individuelle et collective. ■

BESSÈGES, 1^{ère} VILLE-LECTURE DE FRANCE



Le Centre National des Classes de Lecture-Vacanceze

Au début du mois d'octobre 1988, le Centre National des Classes-Lecture recevait son premier groupe de stagiaires. Le départ était donné pour l'implication de Bessèges dans la mobilisation actuelle autour de la lecture.

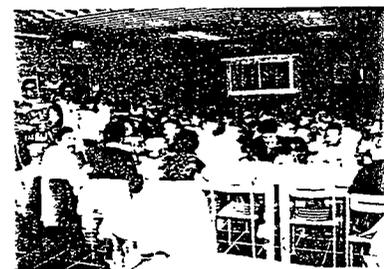
On l'avait appelée Vacanceze cette maison d'accueil destinée à favoriser le développement du tourisme. Ouverte en 1987, elle avait commencé à recevoir des familles, des stages sportifs, etc. quand les responsables de l'Association française pour la lecture la découvrirent.

L'AFL était à la recherche d'un local capable de recevoir des classes transplantées pour des séjours de trois semaines, classes accompagnées de plusieurs adultes venant se former à la mise en œuvre d'une politique de lecture. Pas question pour cette association d'isoler ses stagiaires dans un de ces nombreux centres de vacances disponibles en période scolaire mais isolés, éloignés de la vie sociale. Dans la ville tout en étant près de la rivière et des bois, le Centre Vacanceze convenait parfaitement.

Il fallait aussi que l'association trouve sur place les appuis et les moyens de lancer cette politique de lecture qu'elle veut élaborer, expérimenter et démontrer. La richesse du tissu associatif, le dynamisme des établissements scolaires, l'existence d'une radio, la décision municipale de créer une bibliothèque et d'apporter son soutien à l'expérience furent des éléments déterminants.

L'AFL envisagea d'abord de louer à Vacanceze au coup par coup, stage par stage les chambres et locaux qui lui seraient nécessaires. Le carnet de réservation se remplissant bien, elle décida de louer en permanence le Centre National des Classes-Lecture et ne

Les transformations nécessaires ont été faites : la salle polyvalente est devenue bibliothèque, des gîtes ont été transformés en bureaux, salle d'informatique, studio de radio, salle de réunion. Du personnel a été embauché pour assurer l'accueil et la formation des stagiaires.



On ne se nourrit pas que de lecture.



Une partie du Conseil Municipal à Vacanceze

Depuis son ouverture en octobre 1988, le Centre national des classes-lecture a reçu pour des stages de trois semaines :

- Des enfants en classes transplantées venant de Cleon : 43 enfants, 5 adultes.
- Puteaux : 43 enfants, 2 adultes.
- Nanterre : 52 enfants, 2 adultes.
- Massy : 19 enfants, 3 adultes.
- Courcouronnes : 18 enfants, 1 adulte.
- Des jeunes en stage d'insertion venant de : Montpellier : 14 jeunes, 2 adultes.
- Antony : 17 jeunes, 2 adultes.

Aux vacances de Toussaint 1988, le Centre a reçu un stage de l'Association Française pour la Lecture (80 personnes) et aux vacances de Noël un stage des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (35 personnes).

Fin janvier 1989, ce sont des écoliers de Villejuif qui se trouvent à Bessèges pour trois semaines.

Le Centre reçoit aussi de nombreuses visites : municipalités et responsables scolaires des villes des classes accueillies, journées d'études d'enseignants gardois, responsables de l'AFL, etc.

BESSEGES "VILLE-LECTURE"

Le Centre national des classes-lecture s'est installé à Bessèges. C'est un événement important pour la commune et pour toutes celles et tous ceux qui ont compris l'importance de la Lecture.

Pour la commune qui voit ainsi une activité nouvelle se développer. Le Conseil municipal en construisant Vacancèze a pu mettre à la disposition de l'Association française pour la lecture (AFL) un ensemble immobilier moderne, fonctionnel et largement ouvert sur la forêt et la rivière. Une fois de plus, les élus de Bessèges ont su saisir la "chance" en pariant avec optimisme sur l'avenir.

Avec Jean Foucambert et son équipe, il est possible, à partir de Bessèges, d'élargir à l'hexagone, puis à l'Europe et pourquoi pas aux pays francophones, la coopération des villes-lecture

Dans la course au savoir et aux diplômes le Centre national des classes-lecture a un rôle essentiel à jouer. Toutes nos inventions qui permettent de gagner du temps, qui accroissent notre mémoire, qui élargissent le champ de nos connaissances, n'ont ni supprimé, ni affaibli le rôle irremplaçable de la lecture. La maîtrise de la lecture est le fondement essentiel du développement des sociétés modernes et des individus qui les composent.

Les élus, les chefs d'entreprises qui ont pris conscience de cette réalité sont de plus en plus nombreux. Depuis le mois d'octobre 1988, ils envoient des enfants et des adultes en classe de lecture à Bessèges. Je suis convaincu qu'ils seront d'accord pour adhérer à cette belle Association des villes-lecture afin qu'ensemble et avec l'AFL nous puissions progresser dans le développement des mécanismes et du goût de la lecture.

Merci à Jean Foucambert qui, avec le sourire et la provocation qui l'habitent, sait bousculer nos habitudes et nous enrichir d'expériences nouvelles et fécondes.

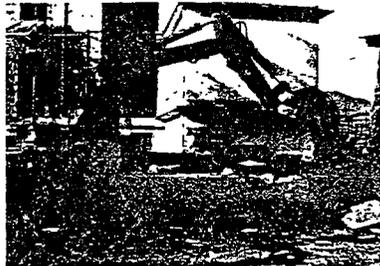
Les villes-lecture ont pris racine dans les Cévennes, elles essaimeront bien au-delà de nos frontières naturelles et arbitraires.

André ROUVIERE

Sénateur maire de Bessèges

LES FRICHES INDUSTRIELLES

par André ROUVIÈRE
Sénateur Maire, Vice-Président du Conseil Général



Les travaux vont bon train !

La disparition de VALEXY a provoqué entr' autre l'abandon de locaux industriels, de bureaux et d'habitations, de terrains. Ce sont les friches industrielles.

Le Conseil Municipal a ainsi acquis au Franc symbolique l'usine A, les anciens bureaux, les bâtiments où était l'Harmonie Ouvrière, les anciens magasins de VALEXY, les terrains situés le long de la Cèze et allant de l'usine B au Devès. Le problème était de savoir ce que l'on allait faire de ces friches industrielles. Le Conseil Municipal a décidé très rapidement les opérations suivantes :

1 — L'usine A : elle est réservée en priorité à des implantations industrielles. Ainsi une partie a été vendue à A.I. INDUSTRIE (3.482 m²). Les 15.000 m² restants intéressent une entreprise avec laquelle nous sommes en discussion.

2 — Les anciens bureaux de valexy : d'importants travaux d'aménagement sont en cours afin d'installer :

- a) un appartement de gardien,
 - b) la bibliothèque municipale.
- Cette réalisation est complémentaire du Centre National de la Lecture implanté à VACANCEZE (plus de 20 emplois ont été créés). Cette biblio-



Emplacement du futur jardin

thèque, ultra-moderne, dirigée par une bibliothécaire de profession est un outil irremplaçable pour les enfants de BESSEGES et du canton (les Communes du Canton vont certainement s'associer à cette opération). **Pour leurs études, les jeunes auront à leur disposition une documentation unique et qui n'a jamais existé dans notre canton.**

De plus, les adultes et les touristes pourront y trouver les ouvrages qu'ils aiment.

La Bibliothèque Départementale de Prêt dont j'assume la présidence aidera notre bibliothèque par l'apport de matériel et de livres.

c) Radio 16 est étroitement associé aux activités du Centre National de la lecture. En complément de notre bibliothèque, Radio 16 s'installera dans des locaux modernes.



Le bâtiment qui abritera le Centre Médico Social et la Bibliothèque. Le projet a été conçu et réalisé par le cabinet d'Architectes HAVARO et MERCIER de Besseges.

d) La centre Médico Social c'est à dire le dispensaire, quittera la rue Alfred Silhol. Cela nous permettra d'agrandir la Maison de Retraite Alfred Silhol (15 chambres de plus) et de doubler la superficie du Centre Médico Social. Ses activités vont être développées.

3 — La centrale électrique située entre l'usine A et la place de la Mairie va être démolie. Il sera ainsi possible aux véhicules d'accéder derrière la Mairie. Un petit espace vert sera aménagé.

4 — Entre le pont de l'Atelier et le Devès, des travaux actuellement en cours préparent un vaste espace vert avec parkings, jeux de boules, jeux d'enfants, promenade piétonne, bassin et jets d'eau, plantations d'arbres de fleurs, etc..

Avec la refecton du Pont de l'Atelier c'est tout ce centre de Besseges qui va changer d'aspect. **Sur le plan du**

cadre de vie et de l'attrait touristique de Besseges un grand pas va être franchi.

Tout cela formera un tout très harmonieux avec la bibliothèque, le Centre Médico Social, l'éclairage public renoué et peut-être un mini plan d'eau sur la Cèze.

5 — La déviation des rues Gambetta et Victor Hugo : (entre la Mairie et la rue Victor Hugo en amont du Portail de Fer) La circulation liée à la Maison des Energies, au Centre National de la Lecture, au camping de la Plaine, à la fréquentation de la Cèze, provoque de nombreuses difficultés dans les rues Gambetta et Victor Hugo. Le Conseil Municipal a élaboré le projet d'une route à double voie. Cette dernière sera encore plus nécessaire avec les

importantes améliorations qui vont se faire sur la route départementale 17, entre Besseges et Peyremaie. L'élargissement vers Peyremaie doit commencer en 1989. Il s'étalera sur plusieurs années. Le Conseil Général assure le financement de ce désenclavement vers le canton de Génolhac et la Lozère.

Toutes ces opérations de friches industrielles s'élèvent à près de 1/2 milliard de centimes. Elles sont financées à 80 % par l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional et la Communauté Economique Européenne.

**OUI, BESSEGES BOUGE !
OUI, BESSEGES POURSUIT SON PARI SUR L'AVENIR !**

OUI LE CONSEIL MUNICIPAL ménage les finances locales tout en préparant l'avenir de Besseges.

André ROUVIÈRE.

ANNEXE 2

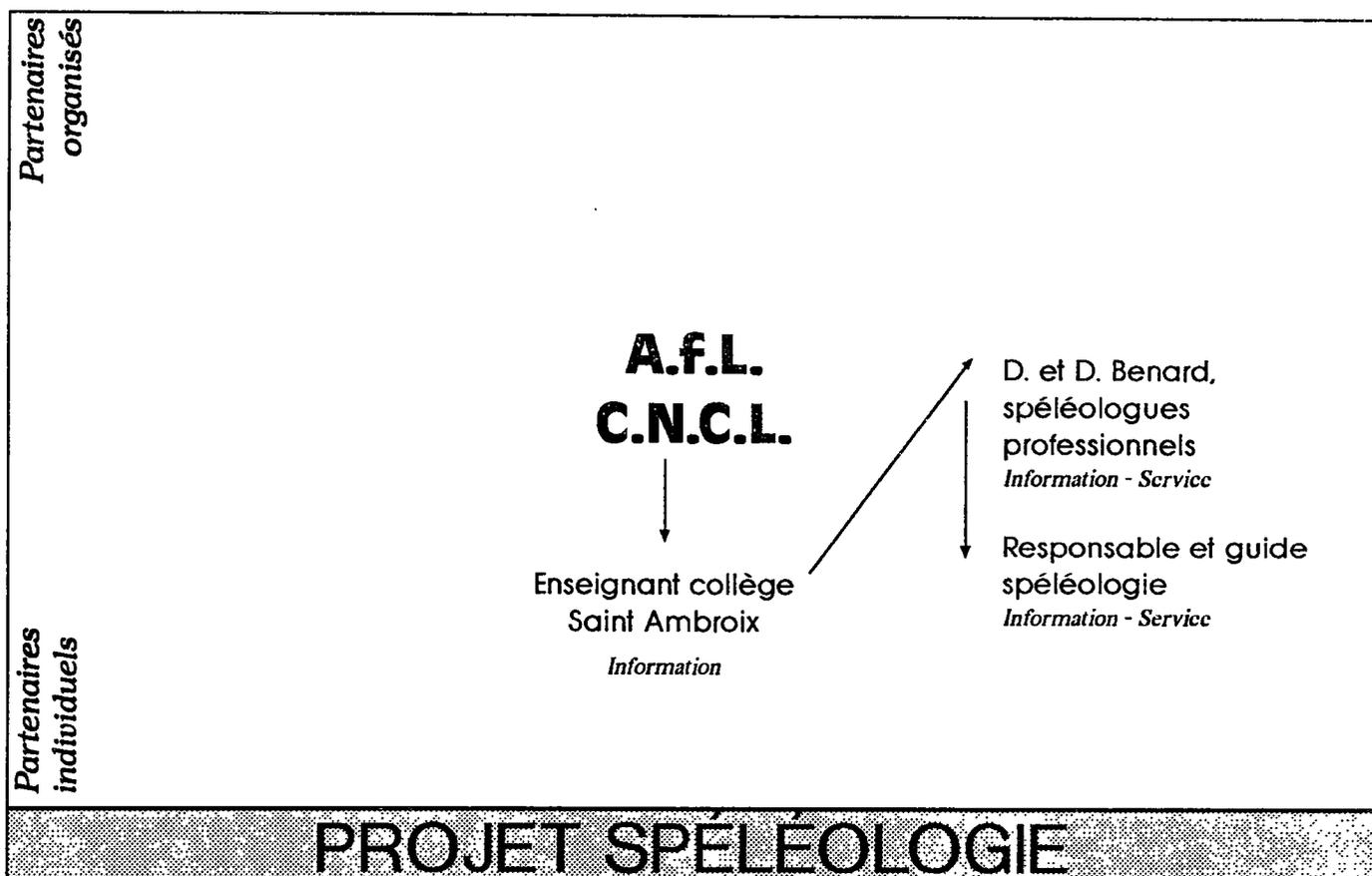
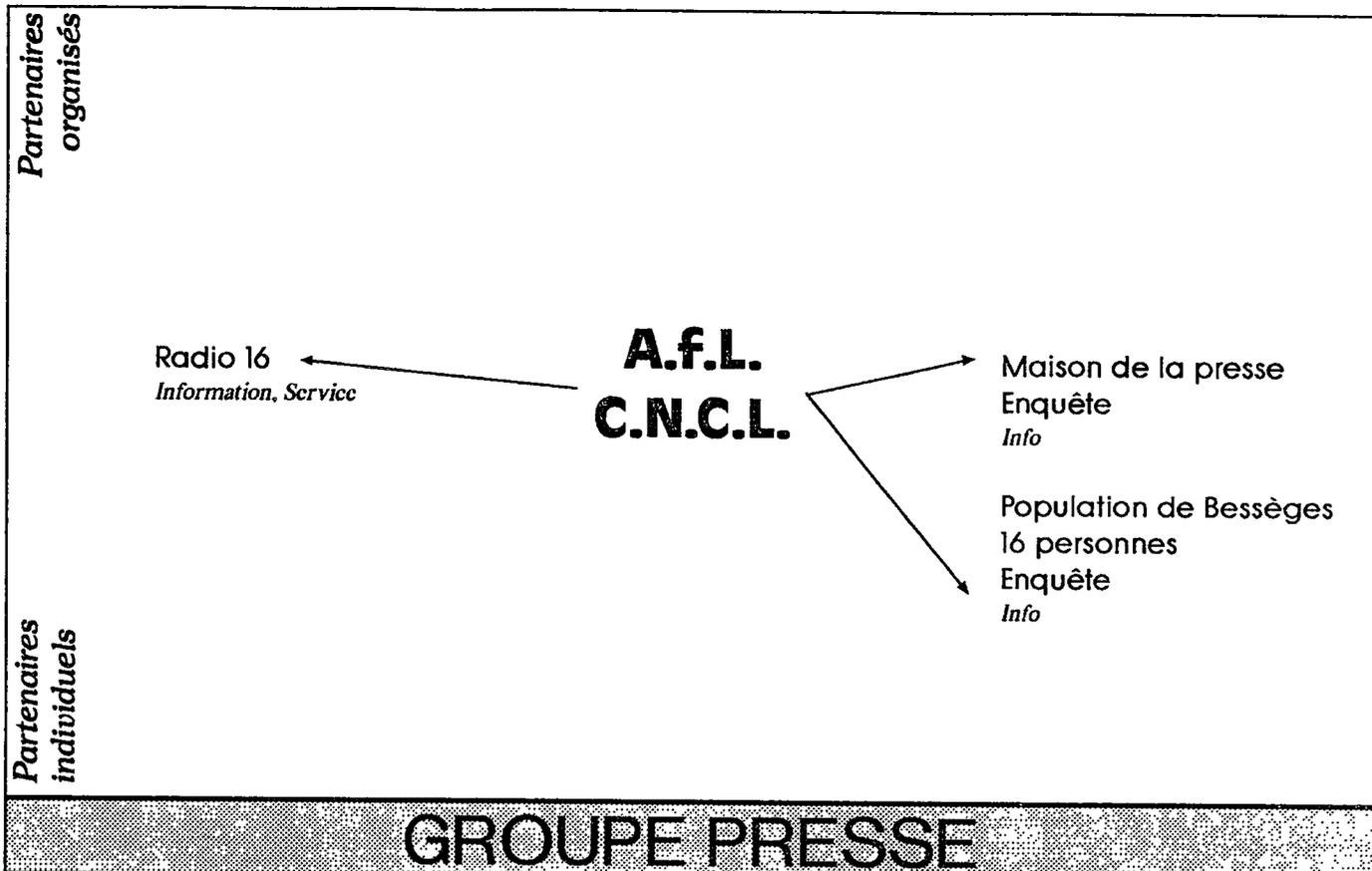
Sont ici présentés les documents dérivés de nos analyses destinés à les appuyer, en offrir une représentation schématique ou bien en exposer la démarche.

Cette annexe est composée de :

1 – ORGANIGRAMMES DES PROJETS PEDAGOGIQUES REALISES PAR LES CLASSES-LECTURE : appui de la IIème partie p.83 à 89

2 – QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES VACANCIERS : construction d'un outil. Appui de la IIIème partie p.90 à 102

3 – FICHES D'IDENTITE DES ACTEURS LOCAUX RENCONTRES
p.103 à 114



Partenaires
organisés

Partenaires
individuels

**A.f.L.
C.N.C.L.**

Bibliothèque Municipale
Documentation bibliographique

Mr Dallet
(ancien mineur)
Information

Mr Mazodier
(Libraire-Editeur)
Information

PROJET LITTÉRATURE RÉGIONALE

Partenaires
organisés

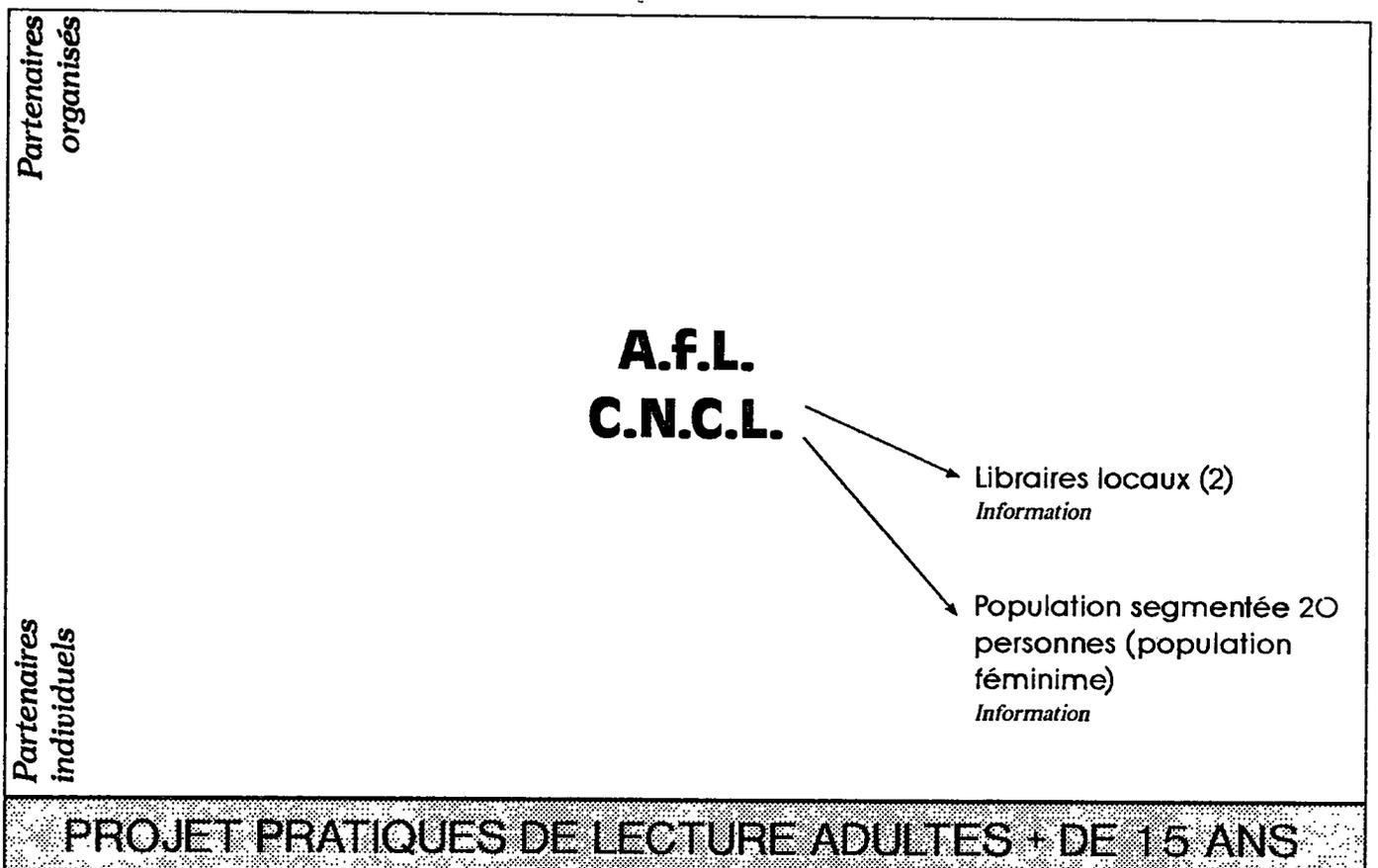
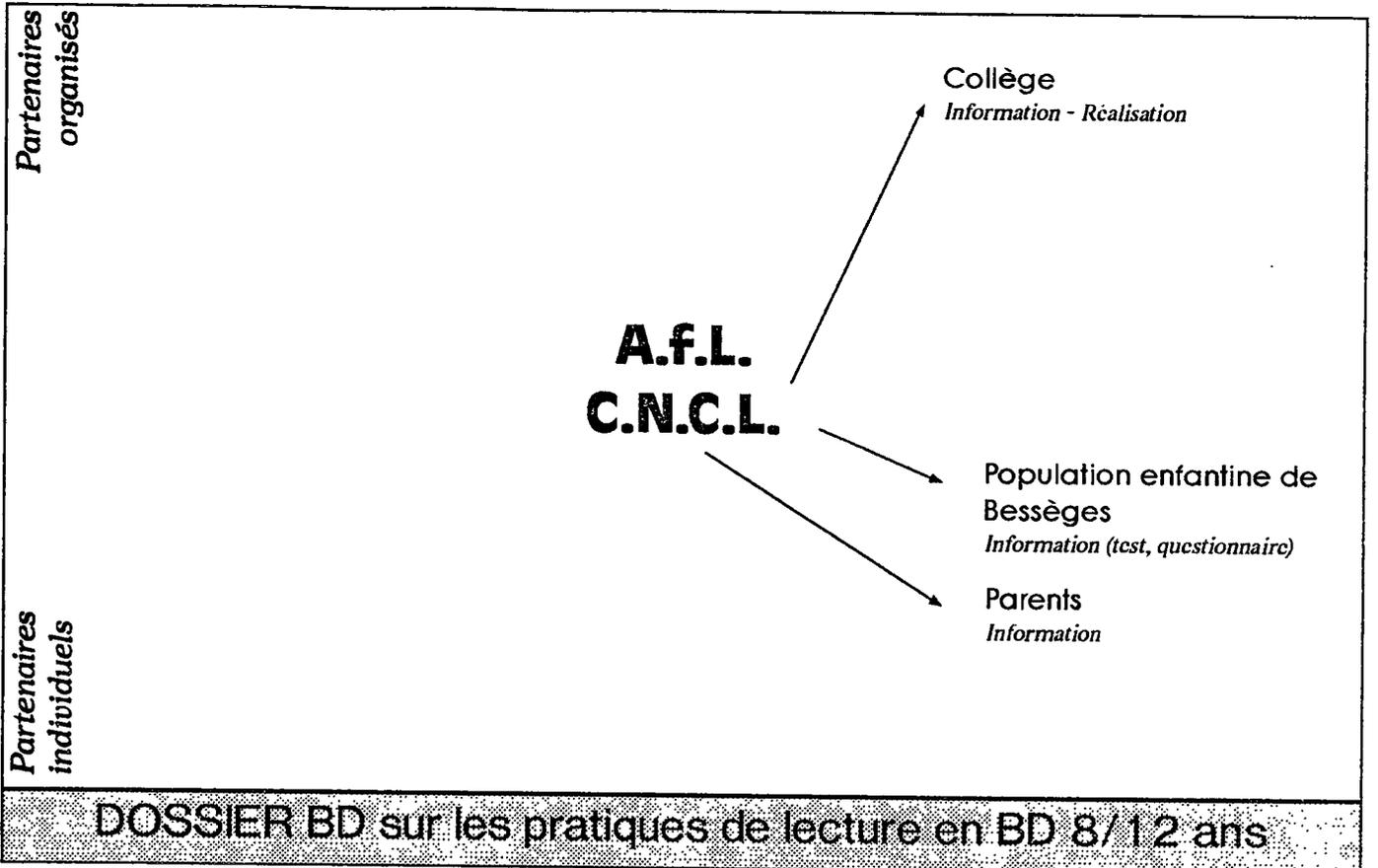
Partenaires
individuels

**A.f.L.
C.N.C.L.**

- Mr Durand
- Mr Larguier
- Mr Dallet

Information

PROJET "MINES EN BD"



Partenaires
organisés

**A.f.L.
C.N.C.L.**



Mr Adam

(Minéralogiste amateur)

*Information - Service - Conception -
Réalisation*

Partenaires
individuels

GROUPE MINÉRAUX

Partenaires
organisés

Maisons de retraite
Information

Municipalité
Soutien technique

Municipalité
Information - Service

Gilbert Léautier (écrivain)
Information

**A.f.L.
C.N.C.L.**

Environ 10 personnes

École de Gagnières
Conception - Réalisation

Bibliothèque Municipale
de Bessèges
*Conception - Réalisation - Service -
Soutien technique*

Radio 16
Information - Service

Presse locale (Midi Libre)
Information - Service

Partenaires
individuels

PROJET 3ème age : rencontre enfants/3ème age

Partenaires
organisés

Partenaires
individuels

**A.f.L.
C.N.C.L.**

Établissement scolaires
locaux
Information

Parents
Information

PROJET "LES PRATIQUES DE LECTURE" 5-8/8-12 ANS

Partenaires
organisés

Partenaires
individuels

**A.f.L.
C.N.C.L.**

École primaire Gagnière
Information - Réalisation

Parents
Information

Librairies de Bessèges
Information - Service

"ÉTUDE - REVUES POUR ENFANTS" suite projets pratiques de lecture 5/8 ans

Partenaires
organisés

Partenaires
individuels

A.f.L.
C.N.C.L.

Collège

Information - Réalisation

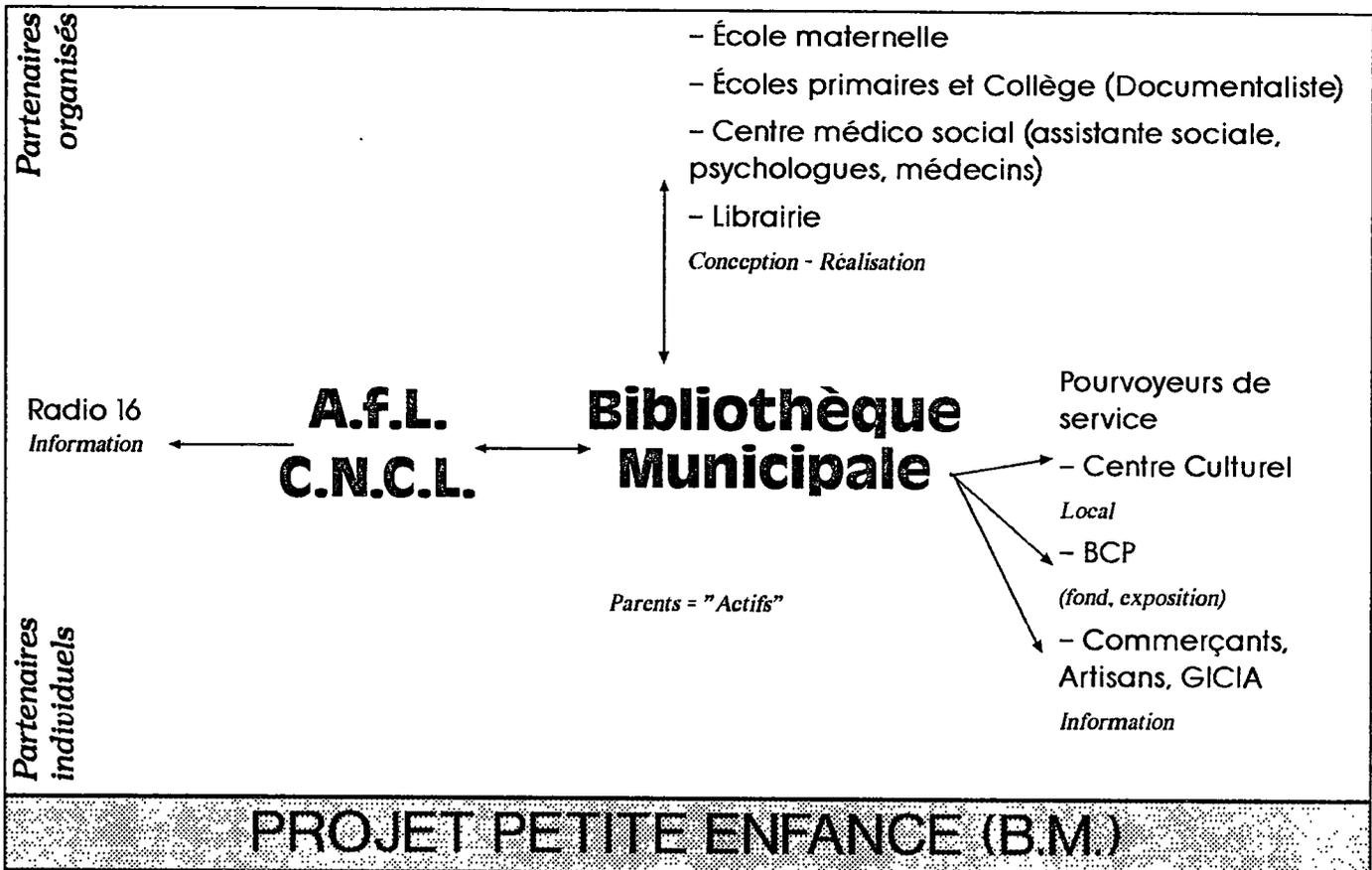
Population enfantine de
Bessèges

Information (test, questionnaire)

Parents

Information

PROJET 3ème AGE : rencontre enfants/3ème âge



Questionnaire à l'intention des vacanciers CCAS

en séjour à Bessèges

PERSONNELLEMENT, VOUS ETES:

- 1-**
un homme
une femme
- 2-**
âgé de 20 à 29 ans
30 à 39 ans
40 ans à 49
50 ans et plus
- 3- sur le plan professionnel**
cadre
agent de maîtrise
employé
ouvrier qualifié
ouvrier non qualifié
retraité
sans emploi
inactif
- 4- sur le plan des études**
aucun diplôme
CAP/BEP
BEPC
Ecole de métier
Baccalauréat ou équivalent
Études supérieures
- 5- vous êtes membre actif d'une structure organisée à caractère socio-culturel, syndical, familial, sportif, ludique... (association, club, fédération, syndicat...)**
oui
non
N.R.
(N.R. : non réponse)
- 6- vous êtes inscrit à une bibliothèque**
oui
bibliothèque municipale
bibliothèque de C.E.
autres
précisez :
non
N.R.

7- sur votre lieu de travail, directement ou indirectement

a) votre emploi vous amène à LIRE :

oui

quels genres d'écrits ? précisez :

à quelle fréquence ?

quotidiennement

1 à 2 fois par semaine

moins souvent

non

b) votre emploi vous amène à ECRIRE :

oui

quels genres d'écrits ? précisez :

à quelle fréquence ?

quotidiennement

1 à 2 fois par semaine

moins souvent

non

c) ces situations sont pour vous :

LIRE

ECRIRE

une occasion de soucis

une pratique courante qui ne pose pas de problèmes

d) combien de salariés travaillent dans l'unité qui vous emploie ?

8- Dans votre vie quotidienne, hors du travail,

a) vous ECRIVEZ :

oui

quels genres d'écrits ? précisez :

à quelle fréquence ?

plusieurs fois par semaine

1 à 2 fois par mois

moins souvent

non

b) vous LISEZ DES LIVRES

pas du tout

1 à 9 livres par an

10 à 24 par an

plus de 25 par an

N.R.

c) Actuellement quel livre lisez-vous ?

vous vous les procurez en :

les achetant

- dans une librairie traditionnelle
- chez un grand distributeur (FNAC...)
- dans un supermarché
- au magasin de journaux du quartier
- dans une bouquinerie, solderie
- vente par correspondance

les empruntant dans une bibliothèque

les empruntant à des amis, membres de la famille...

autres

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quels moments consacrez-vous à la lecture de livres ?

à tous moments de la journée

le week-end et/ou les vacances

le soir avant de m'endormir

autres

précisez :

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

VOUS LISEZ LA PRESSE

1) Presse quotidienne

oui

- nationale
- régionale

tous les jours

1 à 3 fois par semaine

plus rarement ou jamais

non

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2) Presse spécialisée

oui

- d'information
- revue féminine
- revue scientifique
- revue pratique
- autres

précisez :

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

régulièrement

occasionnellement

non

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VOTRE FAMILLE :

1- est composée de

1 adulte

2 adultes

0 enfant

1 enfant

2 enfants

3 enfants et plus

AGE

NOMBRE

0 à 3 ans

3 à 6 ans

6 à 10 ans

10 à 15 ans

15 et plus

2- vous habitez :

une commune rurale

une commune de -20000 hab.

une commune de 20000 à 100000 hab.

une commune de + 100000 hab.

Paris et son agglomération

3- en matière d'audio-visuel, votre famille dispose de :

poste de radio/TV

chaîne hifi

magnéto

caméscope/app. photo

micro-ordinateur

machine à écrire

4- les lectures de vos enfants :

SI VOUS AVEZ PLUSIEURS ENFANTS : donnez une réponse pour chacun d'entre eux

a) leurs livres proviennent :

de la bibliothèque municipale

de la B.C.D.

des livres échangés entre amis

d'achats

de cadeaux

autres

précisez :

b) leurs lectures :

des romans, albums, livres d'aventures...

des documentaires, textes de consultation

des B.D.

des revues pour enfants (presse)

des revues de presse spécialisée (sports, loisirs...)

autres

1er

2è

3ème enfant

c) à l'école, lors de l'apprentissage de la lecture, vos enfants

ont rencontré des difficultés

ont rencontré des difficultés et en gardent un mauvais souvenir

n'ont pas rencontré de difficultés particulières

d) hors de l'école, vos enfants lisent :

souvent et régulièrement

irrégulièrement

très occasionnellement ou jamais

autre rythme

précisez :

e) hors de l'école, vos enfants lisent :

seuls

avec vous

entre amis ou frères/soeurs

5- vos enfants et l'écriture :

a) à l'école, apprendre à écrire a été pour vos enfants :

une période difficile

une période difficile ayant laissé des souvenirs désagréables

une période ne posant pas de problèmes particuliers

b) hors de l'école, vos enfants écrivent :

régulièrement

précisez ce qui est écrit

irrégulièrement

précisez ce qui est écrit

jamais sauf ce qui est demandé par l'école

AU COURS DE VOTRE SÉJOUR À BESSEGES,
des activités liées à la lecture et l'écriture vous ont été proposées...

1- LECTURE COLLECTIVE DU JOURNAL/CIRCUITS COURTS

Vous avez participé :

1 fois

2 à 4 fois

Régulièrement

Systematiquement

par curiosité

pour assister et/ou participer à un débat sur ce que j'ai lu

pour entendre parler de textes que j'ai écrits

autres

précisez :

Je garde de cette expérience une impression plutôt

favorable

défavorable

sans opinion

précisez :

Je pense que cette expérience aura des suites dans ma vie

oui

lesquelles

non

pourquoi

Ne sait pas

Jamais

c'est trop intellectuel

j'ai lu les journaux mais ne vois pas l'intérêt d'en parler collectivement

je n'ai pas lu les écrits produits sur le centre

autres

précisez :

2-ELMO

Vous avez participé :

1 fois

2 à 4 fois

régulièrement

systematiquement

par curiosité

pour savoir quel lecteur je suis

pour améliorer ma lecture

j'ai arrêté, des exercices m'ont déplu

autres

précisez :

je pense que cela aura des conséquences dans ma vie

oui

lesquelles

non

pourquoi

ne sait pas

jamais

cela concerne les enfants
lire ne me pose pas de problèmes
je ressens une appréhension devant un micro-ordinateur
les horaires ne me convenaient pas
autres
précisez :

3-ATELIERS D'ECRITURE

Vous avez participé :

1 fois
2 à 4 fois
régulièrement
systématiquement
par curiosité
pour dire des choses au groupe
pour réagir à un écrit paru
autres
précisez :

jamais

Cela aura des suites dans ma vie

oui
lesquelles

non
pourquoi
ne sait pas

PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE DESTINE AUX VACANCIERS SEJOURNANT A BESSEGES : SESSIONS DE JUILLET – AOUT 1990

MOTIVATIONS : Le lieu de notre stage nous a offert l'opportunité de forger un outil quantitatif et qualitatif permettant de cerner les représentations et pratiques d'une population. Ce questionnaire représente cet aspect quantitatif.

Son but était de vérifier des hypothèses de travail : nous formulons l'hypothèse que les représentations des écrits que nous entendions chez cette population en séjour sur le Centre National des Classes Lecture étaient celles que nous rencontrerions chez les membres de associations. Cette hypothèse confirmée, nous pourrions utiliser ces enseignements pour prévoir une meilleure stratégie en ce qui concerne la mise en réseau des acteurs bessègeois.

Nous postulons une identité des représentations et des réactions face à des propositions de réflexions et de travail sur l'écrit parce que :

- les deux populations, vacanciers et associations, ne manifestaient pas de motivation particulière pour la lecture et l'écriture

- les deux populations, vacanciers et associations, constituaient une population hétérogène et nous pensions pouvoir utiliser cette hétérogénéité de façon bénéfique dans le travail sur les écrits.

- les deux populations participaient à une expérience de vie en groupe mûe par des activités à tonalité distractive.

Nous devons dans l'optique d'une réutilisation des observations en direction des associations, vérifier ces correspondances supposées. Tel fut le but assigné au questionnaire.

PRESENTATION : Ces trois hypothèses ont servi à construire le questionnaire.

1- Une première partie individuelle est destinée à identifier la composition des groupes, par âge, profession, études, modes de vie, le degré d'implication sociale, les pratiques individuelles de lecture... : chaque session peut ainsi être cernée, l'hétérogénéité du groupe peut être confirmée ou infirmée

2- Une deuxième partie concerne la participation aux diverses activités autour des écrits proposées aux vacanciers : elle les interroge sur leur participation ou absence de participation, leur fréquence, leurs raisons et leurs impressions : en croisant ces données avec les résultats de la première partie, on peut évaluer le caractère de reproduction de ces activités lorsqu'elles ne sont pas intégrées à un projet de groupe, lorsqu'elles sont en "libre accès"

3- Une troisième partie veut préciser les contours de la cellule familiale, les pratiques de lecture et d'écriture des enfants surtout.

REMARQUES METHODOLOGIQUES :

1- Nous avons été confronté à des interrogations méthodologiques en particulier en ce qui concerne la mesure des pratiques de lecture : pour mesurer l'hétérogénéité du groupe sur ce point nous devons avoir recours à une étude qui nous servirait de référence. C'est la raison pour laquelle nous avons repris les classifications des "pratiques culturelles des Français" concernant les consommations de livres dans une année. Nous savons combien cette mesure parle peu puisqu'elle repose sur la déclaration, qu'elle ne prend en

compte que la quantité, qu'elle ne porte que sur les livres. Aussi ne pourrions nous utiliser cette donnée que comme un élément de comparaison du groupe observé avec l'ensemble national.

Pour combler quelque peu cette inefficience nous avons interrogé sur le livre lu au moment même. Ceci nous permettrait de pondérer les résultats quantitatifs.

Nous avons par ailleurs développé un ensemble de questions sur la lecture de la presse afin d'élargir les supports de lecture.

2- Dans la logique de notre questionnement, le dépouillement devait s'opérer session par session pour faire apparaître la diversité et la dynamique de groupe éventuelles. Cependant ce mode de traitement convient bien lorsqu'il existe une affluence assez importante aux activités lecture/écriture ; dès lors que la fréquentation est faible, comment de façon significative s'interroger sur les compositions du groupe, les effets d'une activité collective...? Aussi nous sommes-nous interrogée sur l'opportunité d'un dépouillement global réunissant l'ensemble des sessions ? Celui-ci resterait à faire mais est envisageable. L'interrogation de l'enquête dans des directions différentes, susceptibles d'éclairer les organisateurs de l'A.f.L. et de la C.C.A.S. (en vue de la prochaine expérience de Vacances-Lecture) paraît plus judicieuse.

Considérant la diversité de composition et de comportements d'une session à l'autre, considérant la diversité de composition et de démarche des équipes d'encadrement de l'A.f.L., une étude comparative paraît délicate. Il nous semble donc bien que, pour répondre à NOS questions, l'unité du groupe doit être sauvegardée. Nous présenterons ici les résultats de la première session (01/07/90 au 15/07/90) : ils se veulent une illustration de nos modes d'interrogation de l'enquête. L'analyse des autres sessions, réalisée ou en cours de traitement, pourra être communiquée aux directeurs du C.N.C.L. et de la C.C.A.S..

En complément de cette présentation quantitative, les représentations des écrits et réactions aux sollicitations de l'encadrement A.f.L. apparaissent en IIIème partie 2.2.3. C

RESULTATS PARTIELS :

Sur les quatre sessions de vacanciers, 91 adultes ont répondu au questionnaire.

Session du 01/07/90 au 15/07/90 :

- 31 personnes (16 hommes, 15 femmes) ont répondu. Cette population n'est pas comme on l'avait supposé représentative de la population nationale. Les modalités d'affectation sur un centre tel que celui de Bessèges entraînent une sur-représentation des classes moyennes. Cette position médiane apparaît dans la catégorie professionnelle, dans le niveau d'études, dans les pratiques de lecture.

CATEGORIE PROFESSIONNELLE :

cadres : 16%

agents de maîtrise : 25%

employés : 22,5%

ouvriers qualifiés : 16%

ouvriers non qualifiés : 3,2%

sans emploi : 16% (population féminine)

DIPLOMES :

sans diplôme : 9,6%

CAP/BEP : 41,9%

BEPC : 16%

Ecole de métiers : 9,6%

Bac. ou équivalent : 16%

Etudes supérieures : 25%

QUANTITES DE LIVRES LUS :

Pas du tout : 9,6%

1 à 9 par an : 41,9%

10 à 24 par an : 29% 25 et plus par an : 12%

Non réponse : 3%

On observe un tassement du groupe dans les classes médianes des moyens et forts lecteurs (les données nationales présentent un plus fort émiettement sur les marges des très forts lecteurs et des non lecteurs). La question concernant le livre lu au moment même, permet de pondérer à la baisse cette consommation. Elle permet aussi de penser que la lecture fait partie des pratiques légitimes et valorisantes, que l'on perçoit comme une obligation en référence à son groupe social (valeur intégratrice).

A cette valeur positive s'ajoute des pratiques liant lecture et distraction, lecture et temps morts de la vie.

PRIMAUTE DE LA FILIERE D'ACHAT :

Achat : 67%
 Emprunt en bibliothèque : 38%
 Réseau privé de relations : 2,8%
 Autres : 9,6%

MOMENTS CONSACRES A LA LECTURE :

Tous moments : 29%
 Week-ends, vacances : 44%
 le soir : 74%
 Autres : 7% (transport)

Il y a contradiction apparente entre ces déclarations laissant supposer une disposition des vacanciers à faire cotoyer lecture et temps libre (donc vacances-lecture ?) et leur fréquente attitude de rejet aux sollicitations et aux activités lecture/écriture. En fait, ces pratiques relèvent de la pratique de consommation, de divertissement ; les ateliers proposés privilégient l'investigation des écrits, l'interrogation de ses propres pratiques...

Il existe peut-être par conséquent une contradiction entre le système d'une offre sans contrainte d'ateliers lecture/écriture dont la vocation est de semer des interrogations et la pratique habituelle de divertissement. Pour parvenir au questionnement souhaité, la méthode du projet aboutissant à un produit semble souhaitable.

- La participation aux activités de lecture et d'écriture tend à reproduire les catégories de lecteurs et non lecteurs. Le dispositif de non contrainte et d'utilisation "à la carte" de ces activités ne peut donner d'autres résultats.

Pour situer le caractère reproducteur de l'activité, on a recours aux catégories de lecteurs bien que cette référence soit partielle et partielle. Nous dégagerons des sur-représentations ou des sous-représentations de chaque catégorie à la lecture collective du journal, sur ELMO et aux ateliers d'écriture.

1 – La lecture collective du journal :

Catégorie de lecteurs <i>nb. livres/an</i>	N'ont jamais assisté	Ont assisté <i>(régulièrement, occasionnellement, 1,2,3,4 fois)</i>
0	3 soit 10% du groupe	0 soit 0% du groupe
1 – 9	8 soit 28% du groupe	5 soit 17,8% du groupe
10 – 25	2 soit 7,1% du groupe	6 soit 2,4% du groupe
+ 25	1 soit 3,5% du groupe	3 soit 10,7% du groupe

Enseignements :

La ventilation des participants montre que toutes les catégories sont globalement sous-représentées mais on constate que les catégories moyennes et fortes lectrices sont moins sous-représentées que les autres. La ventilation des non-participants atteste soit une reproduction soit une sous-représentation de tous les groupes ; c'est-à-dire que les moyens et forts lecteurs se sont ou ont été relativement moins exclus de cette expérience que les faibles et non lecteurs.

La conjonction de ces deux tendances invite à énoncer le caractère globalement reproducteur des pratiques lectorales existantes. Plus précisément, sont venus à la lecture collective du journal ceux que leur pratique des écrits avaient déjà sensibilisés à l'intérêt de débattre collectivement d'un texte. Nous analysons, en fonction de la fréquence de participation à la lecture du journal, les populations concernées pour évaluer l'homogénéité/hétérogénéité, connaître les motifs de participation, cerner les micro-populations (facteurs d'hétérogénéité) au sein de chaque groupe.

Au sein du groupe ayant participé REGULIEREMENT à l'activité lecture du journal (7 personnes sur 30 adultes), UN seul se distingue du reste très homogène.

- Il n'exprime pas les raisons de sa participation alors que le groupe se prononce massivement (pour participer à un débat et/ou pour entendre des avis sur un texte personnel).

- Il ne peut dire si cette expérience aura des prolongements dans sa vie alors que l'ensemble du groupe se prononce positivement.

- Il lit quantitativement moins de livres que le reste du groupe (1 à 9 livres par an contre 10 à 25)

- Il est le seul à écrire moins d'1 à 2 fois par semaine sur son lieu de travail.

Ces caractéristiques le rapprochent du groupe ayant participé une fois au journal. Sur quel critère d'hétérogénéité agir pour que les personnes venues une fois au journal par curiosité soit amenées comme celle-ci à renouveler l'expérience puisque c'est la régulière fréquentation qui fait naître le doute (sur les raisons de participer, sur les conséquences), qui bat en brèche l'attitude de rejet que l'on constate dans le groupe ayant participé une fois (la curiosité est à l'origine de la venue, la conviction qu'il ne peut y avoir de suites est affirmée).

2 – Atelier d'aide à l'écriture

PARTICIPATION				
	<i>1 fois</i>	<i>2 à 4 fois</i>	<i>Occasion'</i>	<i>Régulier'</i>
<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>1 – 9</i>	<i>3</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<i>10 – 24</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>25 et +</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Motifs</i>				
<i>Curiosité</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Dire</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<i>Réagir</i>	<i>3</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Conséquences</i>				
<i>Oui</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Non</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>
<i>?</i>		<i>1</i>		

Enseignements :

- Aucun non lecteur n'a participé aux ateliers d'écriture
- 30% des "faibles lecteurs" (1 à 9 livres par an) ont participé. Le degré de fréquentation est resté très faible (1 fois le plus souvent)
- 44% des "moyens lecteurs" ont participé avec un degré de fréquentation légèrement plus fort.
- 75% de "forts lecteurs" ont utilisé l'aide à l'écriture.

Tous ceux qui ont fréquenté l'atelier d'aide à l'écriture, quelque soit l'importance quantitative de lectures, ont recours à l'écriture dans le cadre de leur travail et généralement de façon quotidienne. Ils ont à rédiger dans ce cadre professionnel, des écrits d'analyse, de synthèse ; très peu se voient demander des écrits de remplissage (grilles normalisées, bordereaux...).

Le recours à l'écrit hors du travail est par contre beaucoup moins fréquent (courrier à fréquence mensuelle).

Le caractère déterminant de la pratique des écrits et de leur nature sur le lieu de travail doit être noté ; précédemment c'est la non-écriture au travail qui distinguait l'individu du groupe participant au journal.

3 – Utilisation d'ELMO :

Lecteur	Participation				Non partic.°	
	1 fois	2 à 4 fois	Occasion'	Régu'		
0	1	1	5	5	1	
1 - 9	1	3	3	3	4	
10 - 24	0	2	3	3	0	
+ 25	1	2	0	0	1	
Conséq.	0	0	1	4		
Non Conséq.	1	6	3	0		
Ne sait pas	0	0	1	0		
M O T I F						
Curiosité	2	5	2	0	0	Enfants
Situer	0	2	3	1	1	Lire ≠ Pbs
Améliorer	0	0	2	2	0	Micro
Ex. déplu	0	1	0	0		

Enseignements :

- 66% des "non lecteurs" présents sur le centre ont fréquenté ELMO ; leur utilisation a cependant été très occasionnelle.
- 76% des "faibles lecteurs" ont participé plus régulièrement.
- 88% des moyens lecteurs ont participé régulièrement aussi.
- 75% des forts lecteurs ont utilisé ELMO sans régularité.

Hors de toute contrainte et dans un contexte d'utilisation à la carte, les utilisateurs réguliers sont ceux qui, déjà lecteurs, ont conscience de l'intérêt que peut représenter un perfectionnement des stratégies de lecture. Ils sont aussi conscients que seule la régularité de pratique peut être efficace. Ce sont eux qui affirment que l'expérience aura des conséquences dans leur vie.

Aux marges on trouve deux groupes :

- les non lecteurs qui n'ont pas utilisé ELMO qui n'expriment pas les raisons de leur non-fréquentation
- les forts lecteurs très faibles utilisateurs parce que lire n'est pas un problème pour eux : il y a de leur part assimilation entre le logiciel d'entraînement à la lecture et difficultés apparente de lecture.

Hors des conditions normales du logiciel (c'est-à-dire sans réflexion de groupe sur les mécanismes mis en oeuvre pour lire) le logiciel est perçu comme un instrument individuel voire individualiste d'amélioration de ses performances personnelles.

CONCLUSIONS EN VUE DE LA MISE EN RESEAU :

1 – Puisque l'idée de projet mené par les vacanciers sur le centre a été avancé, pourquoi ne pas penser à proposer la réalisation d'une vraie commande d'un des acteurs de Bessèges (un projet de brochure pour une association sportive paraîtrait réalisable Cf. avant-projet n°2 par exemple).

2 – L'idée que nous avons de cultiver l'hétérogénéité d'un groupe en pensant qu'elle pouvait être féconde lors d'échanges sur la pratique et les mécanismes de la lecture, nous a poussé vers les marges des groupes. Rechercher les facteurs de distinction nous a à plusieurs reprises mené dans la direction de l'entreprise. C'est aussi sur ce terrain que peuvent se mener les efforts. L'entreprise doit faire partie des acteurs locaux à privilégier.

FICHES D'IDENTIFICATION DES ACTEURS LOCAUX :

Les rencontres avec les acteurs locaux avaient été globalement pré-établies : nous avons élaboré un schéma typique d'entretien qui nous permettrait de disposer de fiches à peu près normalisées. Ces fiches pourront être réutilisées et réactualisées par le Centre National des Classes Lecture.

FICHE N°1

CATEGORIE : association sportive

DENOMINATION : la boule de feu

REPRESENTANTS RENCONTRES : vice-président de l'association

CREATION/HISTOIRE : 1983, création de l'association liée à l'existence d'un bar dans un objectif double :

- commercial (l'activité de l'association devait attirer la clientèle)
- de distraction

Le président de l'association et le patron du bar ne font qu'un jusqu'en 1989. A cette date, un changement de propriétaire contraint au renouvellement des "responsables" et aboutit à une distinction des personnes.

ACTIVITES : Rencontres informelles sur un terrain jouxtant le bar et organisation de tournois .

RAYONNEMENT : 12 membres en 1989 ; 20 en 1990

Les membres se connaissent tous préalablement, tous vivent et travaillent à Bessèges. L'inscription à l'association n'est pas l'occasion d'élargir un réseau de sociabilité.

Il n'existe pas de stabilité des membres à une association ; les pratiquants voyagent entre les trois associations locales.

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE : terrain à libre disposition toute l'année

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- cotisation annuelle : 60 F par adhérent
- subvention municipale annuelle : 500 F
- Organisation de loterie

MOYENS D'INFORMATION :

- Utilisation du droit de passage d'une information gratuite dans la presse locale (MIDI LIBRE)
- Bouche à oreille
- Affichage amateur sur le lieu de rencontre (café)

COOPERATION LOCALE : Il n'existe aucun contact avec les autres associations de boules, a fortiori avec d'autres organisations. Cette éventualité n'est pas envisagée ; elle n'apporterait rien, selon les responsables, à un noyau d'amis qui se rencontreraient pour jouer aux boules et pour qui la constitution en association n'a rien été d'autre qu'un moyen d'obtenir des financements locaux.

FICHE N° 2

CATEGORIE : Association sportive

DENOMINATION : Les randounaires bessegeois

REPRESENTANTS RENCONTRES :

- Entretien avec l'ancien président de l'association (Mr J-M SOULE -Gare de Bessèges)
- Réponse négative du président actuelle à la demande écrite de rendez-vous (Mr C. SERMEAS -Bordezac)

CREATION/HISTOIRE : Constitution en association en 1980 d'un groupe de marcheurs amateurs et amis dans le but d'entretenir l'environnement (entretien des sentiers de randonnée) et d'encadrer les touristes pendant l'été.

ACTIVITES :

- Organisation à l'intention des licenciés de randonnées pédestres et de voyages annuels (Marches dans le Queyras, dans les Alpes...)
 - Création et entretien de chemins de grande randonnée (G.R.) et de petite randonnée (P.R.) sur le territoire communal.
- Entretien et balisage bénévoles
- Encadrement par un licencié de groupes de vacanciers un jour par semaine : 10 participants à chaque sortie environ.

RAYONNEMENT : 40 licenciés de 25 ans au troisième âge

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE :

Affiliation à la Fédération Départementale de Randonnées Pédestres (F.D.R.P)

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- Frais de fonctionnement très réduits et pris en charge individuellement (équipement individuel)
- Cotisation annuelle : 41 F destinée au paiement des assurances et aux frais de déplacements annuels
- subvention municipale

MOYENS D'INFORMATION :

- information descendante depuis la F.D.R.P
- information sur l'activité estivale transmise par le Syndicat d'Initiative
- bouche à oreille pour les informations internes

COOPERATION LOCALE :

- Pas de relations régulières avec d'autres associations
- Réponse aux manifestations impulsées et organisées par la municipalité (triathlon et journée sportive des handicapés)

PISTES DE TRAVAIL AVEC LE C.N.C.L. :

Des membres de l'association greffent sur l'activité pédestre des spécialisations telles que la botanique, l'histoire et l'histoire architecturale, la connaissance de la faune, la législation concernant l'environnement et sa protection...

Ces personnes pourraient constituer des "personnes-ressources" intervenant ponctuellement comme témoins-informateurs dans un projet pédagogique. (Cf. les suites du projet littérature régionale)

FICHE N° 3

CATEGORIE : Association sportive

DENOMINATION : Ici et maintenant (yoga)

REPRESENTANTS RENCONTRES : Président de l'association (Mr H. Roux - Bessèges)

CREATION : Création de fait de l'association en 1982 mais affiliation préfectorale en 1984

ACTIVITES : Rassemblement de pratiquants d'une discipline sportive douce : l'association sert de relais entre ces personnes et un professeur .

RAYONNEMENT : 20 participants environ de 45 ans à 70 ans composé d'un noyau stable d'une dizaine de personnes.

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE : La municipalité met à la disposition de l'association une salle du centre "culture et loisir" à raison de 2h par semaine. Elle a répondu favorablement à une demande d'achat de matériel (tapis).

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- Cotisation annuelle destinée au paiement de l'assurance et éventuellement à des frais de sortie.
- Pas de demande de subvention municipale par volonté d'auto-suffisance
- Les heures d'enseignement du professeur sont payées directement de l'élève à l'enseignant.

MOYENS D'INFORMATION :

- Bouche à oreille
- Avis annuel dans la presse locale pour informer sur les horaires, la localisation...

COOPERATION LOCALE :

- Aucun contact avec d'autres associations ; l'argument avancé se fonde sur la nature individuelle de l'activité.
- Réponse aux sollicitations municipales : soutien aux manifestations

FICHE N° 4

CATEGORIE : association sportive

DENOMINATION : Shorinji Ryu Karaté (Karaté)

REPRESENTANTS RENCONTRES : Président de l'association locale (Mr J-P Laporte) et un instructeur.

CREATION : 1988

ACTIVITES :

- activités internes : tous les deux mois, stage organisé avec le directeur technique régional. Chaque trimestre, organisation d'un stage avec un maître (rencontre nationale).
- activités externes : participation aux manifestations locales (participation à une journée contre le cancer) sous la forme de démonstrations.
- préparation de rencontres thématiques, de conférences sur le sport...

RAYONNEMENT : activités sur deux communes (Bessèges et Saint Ambroix). Nombre total de licenciés : 50 dont 20 à Bessèges répartis de 9 ans à 40 ans environ. Un noyau important de 15-20 ans. Autour des enfants, un groupe de parents actifs.

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE : Une salle permanente à Saint Ambroix ; une mise à disposition temporaire d'une salle du centre culture et loisir à Bessèges. La faible disponibilité des salles réduit la fréquentation du club, celle des lycéens en particulier pour qui les tranches horaires ne concordent pas.

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- cotisation qui sert aux déplacements régionaux ou nationaux
- subvention municipale

MOYENS D'INFORMATION :

- Recours très ponctuel à la radio locale (radio 16)
- Utilisation de la presse locale

COOPERATION LOCALE :

- Préparation d'une coopération avec la bibliothèque municipale : projet de comité de lecture permettant à la bibliothèque d'acquérir un fonds spécialisé éclairé et directement utile.

PISTES DE TRAVAIL AVEC LE C.N.C.L. :

Voir avant-projet n°1

FICHE N° 5

CATEGORIE : association sportive

DENOMINATION : Club pongiste municipal bessegeois

REPRESENTANTS RENCONTRES : Président de l'association (Mr G. Hugues - Besseges)

CREATION :

- 1939 existence à Bessèges de joueurs de tennis de table qui jouent dans les cafés. Après la guerre, s'organisent des tournois dans ces mêmes cafés.
- 1968 création d'un club municipal qui commence à végéter dès les années 70 en coïncidence avec la crise, le chômage...
- 1980 changement de présidence ; accord avec le club municipal de Saint-Ambroix : création de l'entente pongiste qui laisse leur autonomie aux deux clubs mais leur permet d'organiser en commun les championnats.

ACTIVITES :

- Organisation de tournois l'été pour que touristes et locaux se rencontrent.
- Participation aux manifestations organisées par la municipalité.

RAYONNEMENT :

- 25 licenciés engagés dans des compétitions de 10/12 ans aux adultes
- 25 inscrits par loisir pur, ne s'engageant pas dans les championnats

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE :

- mise à disposition par la mairie d'une salle non permanente au centre Culture et loisirs. Les créneaux horaires affectés posent problèmes particulièrement aux collégiens et lycéens.

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- subvention municipale : 2 à 3000 F utilisée pour un renouvellement progressif de matériel.
- cotisation destinée aux frais de licence.

MOYENS D'INFORMATIONS :

- recours à la presse locale (MIDI LIBRE)
- recours ponctuel à la radio locale (Radio 16)
- affichage improvisé

COOPERATION LOCALE : Réponse positive à toute manifestation locale qu'elle émane de la mairie ou de l'opposition (via l'association Bessèges Demain du sénateur socialiste)

PISTES DE TRAVAIL AVEC LE C.N.C.L. :

Voir avant-projet n°2

FICHE N° 6

CATEGORIE : association sportive

DENOMINATION : Métaux Sports Section Cyclisme

REPRESENTANTS RENCONTRES : Président de l'association (Mr L. Bischeri - Bessèges)

CREATION :

- 1960 création au sein d'une entreprise de sections sportives : football et basket ball et d'une société de cyclisme. Ne durent pas.
- 1974 récréation de la société de cyclisme

ACTIVITES :

- Activités internes : organisation par la section, à la demande du Syndicat d'Initiative depuis 1985 environ, de randonnées hebdomadaires estivales à destination des touristes.
- Activités externes : participation aux randonnées organisées par le Club du Gard.

RAYONNEMENT : 14 à 16 membres dont 4 en compétition (3 jeunes de 17 ans ; 1 vétéran) ; 10 à 12 participent aux randonnées cyclistes hors compétition.

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- subvention municipale (en hausse 1200 à 4200 F- raisons politiques)
- absence de cotisation
- prise en charge par le club des frais de licence, d'assurance, de matériel (pneus, dossards...) et achat de vélos (V.T.T.)

MOYENS D'INFORMATION :

- Presse locale (Le président est correspondant à La Marseillaise)
- Radio locale (Radio Nîmes et radio 16)
- affichage restreint pour les courses et randonnées

COOPERATION LOCALE :

- Participation aux manifestations de conception municipale (triathlon, journée des handicapés)
- Coopération avec l'autre association de cyclisme autour d'une manifestation cycliste internationale.

PISTES DE TRAVAIL AVEC LE C.N.C.L. :

Voir avant-projet n°3

FICHE N° 7

CATEGORIE : Association sportive

DENOMINATION : A.I. Sport Basket

REPRESENTANTS RENCONTRES : Les contacts avec le président de l'association se sont limités à une conversation téléphonique n'ayant pu aboutir à un rendez-vous. (Mr Y. Lobier - Bessèges)

Les renseignements que nous avons pu collectés émanent d'un article paru dans la presse locale.

CREATION : ?

ACTIVITES :

- activités extérieures : ouverture sur le collège bessegeois (Le Castellat) avec l'entrée d'entraîneur sportif dans le collège.
- participation aux activités municipales

RAYONNEMENT : 550 licenciés (?) dont 108 enfants de moins de 17 ans

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE :

- Utilisation permanente d'une salle, d'équipements et de matériel

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- Subvention municipale
- Sponsor de l'entreprise A.I. Industrie (dont le patron est aussi le maire)
- Rentrées financières issues des kermesses et confections de chars fleuris...
- Cotisations

MOYENS D'INFORMATION :

- Presse locale

COOPERATION LOCALE :

- La conversation téléphonique a permis d'apprendre que le président avait lui-même tenté une fédération des associations locales ayant échoué.

PISTES DE TRAVAIL AVEC LE C.N.C.L. :

- Le refus exprimé au téléphone est indirect et s'articule autour de l'absence de temps dont disposent les bénévoles impliqués dans le mouvement associatif et d'un échec antérieur de fédération des associations sur une base plus institutionnalisée.
- Lorsque nous avons entrepris le registre des besoins associatifs, ceux que le président a avancé n'ont été que financiers (jamais organisationnels ou informatifs) : connaissant son positionnement politique, le choix de rapprochement politique vers la mairie ayant été fructueux pour l'association, une coopération avec l'A.f.L. est perçue comme une menace de perte des avantages récemment acquis.
- Le travail de coopération ne peut s'envisager immédiatement : c'est en direction de ce type d'acteur qu'est pensée la stratégie explicitée en III-3-3.3 B

FICHE N° 8

CATEGORIE : Animation

DENOMINATION : Formule A.D.O.S. (Association des Organiseurs de Spectacles)

REPRESENTANTS RENCONTRES : Co-responsable de l'association (Mr L. Vin)

CREATION :

- 1983 création par un prêtre d'une association Jeunesse et Loisirs réunissant des parents et se donnant pour vocation de monter des camps de vacances à bas prix
- 1984 subordonné à cette association parentale, un club des jeunes se forme qui reçoit une salle permanente et qui participe à la fête municipale annuelle
- 1989 Le club de jeunes absorbe l'association Jeunesse et Loisirs. Suppression du local.

ACTIVITES :

- De 1983 à 1990 organisation de camps
 - Organisation de manifestations publiques (spectacles, animations de fêtes locales...) destinées à subventionner les camps
 - Manifestations restreintes à destination des enfants et adolescents membres du club
- L'objectif initial des camps de vacances sert de moteur à l'activité de l'association.

RAYONNEMENT : 40 personnes dont des parents actifs autour d'enfants et adolescents de 6-8 ans à 20 ans

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE :

- de 1983 à 1989 local permanent : réfections progressives, achat de matériel (jeux électroniques, T.V., sonorisation...)
- à partir de 1989, la perte du local contraint l'association à utiliser les salles publiques selon leur disponibilité. A noter que le positionnement politique du président de l'association doit tempérer le handicap (proche mairie et responsable du Comité des Fêtes).

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- Recherche de sponsor locaux (commerçants)

MOYENS D'INFORMATION :

- Presse locale (financé par les sponsors)

COOPERATION LOCALE : ?

PISTES DE TRAVAIL AVEC LE C.N.C.L. :

Aucune n'est envisageable du fait des positionnements politiques respectifs

FICHE N° 9

CATEGORIE : Culture : diffusion, information

DENOMINATION : Association Mine d'Art

REPRESENTANTS RENCONTRES : Secrétaire et trésorière de l'association

CREATION :

- 1987 Création d'une association "la mine d'art" à Rochessadoule
- 1990 ouverture d'une salle-galerie associative et dépendante de la "mine d'art" : la galerie des Combes.

ACTIVITES : Diffusion et promotion des créations artistiques picturales locales.

L'objectif est de promouvoir l'art dans le canton de Bessèges et de créer des événements culturels à contre-saison pour faire vivre le canton pendant les "saisons mortes".

RAYONNEMENT : 100 membres adhérents composés de 60 peintres et de 40 amateurs locaux (commerçants, professions libérales, artisans...). Le fonctionnement de l'association repose cependant sur 5 membres actifs.

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE :

- 6 peintres professionnels attachés à la galerie s'engagent à exposer ; un pourcentage sur les ventes est retenu par la galerie.
- Des week-ends thématiques sont organisés (stage aquarelle, conférence autour d'un peintre... en 90)

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- Subventions ponctuelles du Ministère de la Culture pour des opérations spéciales
- Cotisation des membres (200 F)
- Défraiement des frais postaux par le Comité Départemental du Tourisme.

MOYENS D'INFORMATION :

- Bulletin à destination des membres
- Recours à la radio locale
- Affichage (commerces, B.M., associations culturelles...)
- Effort en direction de la presse nationale spécialisée limité à des peintres en puissance (coût élevé du passage d'un article dans une revue d'art).

COOPERATION LOCALE :

- Avec la B.M. accord : exposition de trois toiles en rotation régulière qui représente une animation pour la B.M. et une possibilité d'exposer et d'informer sur l'existence de la galerie.

PISTES DE TRAVAIL AVEC LE C.N.C.L. :

La coopération n'a pas été envisagée mais il n'existe pas d'opposition fondamentale à cette perspective.

L'éventualité d'élargir l'accord passé avec la bibliothèque est cependant refusée sous prétexte que la population de passage au Centre National des Classes Lecture n'est pas un public acheteur.

FICHE N°10

CATEGORIE : Activité commerciale de diffusion de produits culturels

DENOMINATION : Cinéma "le casino" (Bessèges)

REPRESENTANTS RENCONTRES : Gérante (Mme Fabregues-Besseges)

CREATION : vers 1950

ACTIVITES : Diffusion régulière de films

RAYONNEMENT : Très faible (moins de 10 personnes par séance pendant l'année) sauf pendant l'été.

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE :

- le cinéma de bessèges est ainsi constitué : le fonds commercial appartient à un propriétaire individuel résidant à Bessèges, les murs appartiennent à un organisme mutualiste et l'exploitation est en gérance.
- Le cinéma relève de la circonscription cinématographique de Marseille. Trois cinémas se sont "jumelés" (Bessèges, Saint Gilles et le Grau du Roi) ; le cinéma du Grau du Roi établit la programmation mensuelle (rotation des films)
- Moyens matériels : la salle et un hall/bar.

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- Subvention du Centre National du Cinéma
- Recettes d'exploitation

MOYENS D'INFORMATION :

- Utilisation hebdomadaire de la presse locale pour annoncer le programme
- Conception d'un feuillet double diffusé pendant l'été annonçant la programmation. (Tirage à 800 exemplaires, coût :200 F pour la saison)

COOPERATION LOCALE :

- Aucune

PISTES DE TRAVAIL AVEC LE C.N.C.L. :

Cf. projet n°4

FICHE N°11

CATEGORIE : Organe radiophonique de diffusion d'informations locales

DENOMINATION : Radio 16

REPRESENTANTS RENCONTRES : Président de l'association (Mr A. Asbert - Besseges)

CREATION : 1983

ACTIVITES : Favoriser par voie radiophonique dans le canton une meilleure communication avec une prédominance de messages musicaux, d'informations locales, d'éducation et de culture

RAYONNEMENT : ?

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE :

- Matériel de réalisation et de diffusion d'émissions en studio et en extérieur.
- Moyens humains : 2 responsables et 3-4 bénévoles ayant eu la possibilité de suivre des stages de formation (animation, radio, P.A.O...)

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- Subvention municipale : le retournement politique ayant occasionné une forte inflexion de la subvention en 1990 (de 6000 à 2000 F), il est décidé de ne pas renouveler de demande en 1991.
- Subvention de fonctionnement de l'état par l'intermédiaire du fonds de soutien à l'expression radiophonique (1989 : 12,5 M)

COOPERATION LOCALE :

- La coopération est l'essence même de l'activité de la radio : elle voudrait être utilisée plus systématiquement par les acteurs locaux
- Une coopération permanente existe avec le C.N.C.L.

FICHE N°12

CATEGORIE : Etablissement municipal de diffusion culturelle

DENOMINATION : Bibliothèque municipale

REPRESENTANTS RENCONTRES : Bibliothécaire municipale (Mme B. Bouyala)

CREATION : 1989 ; ouverture en janvier 1990

RAYONNEMENT : 278 inscrits individuels composés de 97 adultes bessègeois, 152 jeunes et 29 extérieurs. S'y ajoutent des collectivités : 8 classes primaires de Bessèges, le C.D.I. du collège.

FONCTIONNEMENT TECHNIQUE :

- Fonds composé de 2800 livres en propriété à la B.M. et de 800 livres en prêt de la B.C.P.
- Deux secteurs adulte et jeunesse en libre accès.
- Moyenne de 213 prêts par semaine
- Animation de la B.M. par des présentations de livres, par constitution d'un fichier de dépouillement de périodiques.

FONCTIONNEMENT FINANCIER :

- Budget municipal

COOPERATION LOCALE :

- Travail avec le secteur scolaire des sections maternelles, primaires et du collège (C.D.I.)
- Travail avec l'association de karaté, avec les parents et le C.N.C.L. autour d'un travail intitulé "lecture et petite enfance".
- Volonté de poursuivre ce type d'effortt en direction des entreprises et du secteur associatif.

PISTE DE TRAVAIL AVEC LE C.N.C.L. :

La B.M. a été créée en 1989 par l'ancienne municipalité pour qu'elle complète le C.N.C.L. et la radio locale dans le cadre du projet de Ville-Lecture : ces trois bases auraient dû constituer un "centre de ressources" documentaires éclaté en trois points de la ville.

Des différends sont intervenus entre le C.N.C.L. et la B.M., affaiblissant la densité des relations entre les deux partenaires. Cependant, une coopération est loin d'être impossible : aussi la vigilance doit-elle se porter sur le suivi de tous les projets pédagogiques menés par les classes lecture afin de leur donner des extensions systématiques en B.M.

BIBLIOGRAPHIE

Introduction méthodologique :

Notre projet de recherche nous a conduit à penser deux thématiques autour desquelles il s'articule.

Deux objectifs ont dirigé notre quête bibliographique :

- Il s'agissait de faire état de la recherche actuelle afin de se situer par rapport à elle. En sociologie de la lecture comme en politique culturelle décentralisée, ce fut l'occasion de préciser l'originalité de nos choix méthodologiques.

- Il s'agissait encore de constituer un ensemble de connaissances que nous serions à même d'exploiter lors des propositions d'actions sur le terrain.

Cette orientation thématique illustre par ailleurs un souci d'organisation :

A l'intérieur des deux volets "Lecture" et "Décentralisation", nous avons créé des subdivisions thématiques. Des chapeaux introductifs s'efforcent de mettre en évidence les relations et l'intérêt qu'il y a à confronter les contenus intellectuels des références présentes.

Au sein de ces ensembles bibliographiques, des titres font l'objet d'un commentaire spécial : ces quelques lignes ne se veulent pas un résumé mais tentent d'attirer l'attention du lecteur sur l'apport de l'ouvrage à notre recherche. On comprendra dès lors que ces commentaires aient été réservés aux références qui nous ont semblé majeures.

Une bibliographie additive recense les textes que la période du stage nous a permis d'appréhender et qui nous ont semblé d'un apport réel.

Note à l'intention des utilisateurs de la bibliographie :

- Les notices ont été rédigées conformément à la norme Z.44-005 (Edition décembre 1987)
- A l'intérieur des cadres thématiques, les références font l'objet d'un classement alphabétique auteur
- Les titres font l'objet d'une numérotation continue.

B I B L I O G R A P H I E

I-LA LECTURE : THEORIES ET PRATIQUES

LA LECTURE EN PRATIQUES

- Données générales
- Sociologie de la lecture
- Pratiques et publics spécifiques

LORSQUE LA LECTURE POSE PROBLEME

- Idénzification du phénomène
- Discours sur l'illettrisme: le politique et la lecture

LES LECTURES PRISES EN CHARGE PAR LA SOCIETE

- Propositions
- Réponses en actes

o o o

II-DECENTRALISATION ET VIE LOCALE

DECENTRALISATION: INFORMATIONS, REFLEXIONS

DECENTRALISATION ET COLLECTIVITES LOCALES: nouveaux acteurs, nouveaux pouvoirs

ACTION CULTURELLE ET VIE LOCALE

- Expériences et théorisation
- Les données locales préalables à l'action culturelle

LA LECTURE : THEORIES ET PRATIQUES

La pratique des écrits, au centre du projet de développement local qui nous occupe, ne pouvait échapper à notre recherche bibliographique. Le corpus rassemblé ici permet de visualiser l'état de la recherche sociologique, historique et politique dans certains de ses développements précis: pratiques lectorales et réflexions de la société sur la lecture essentiellement.

LA LECTURE EN PRATIQUES

L'étude du Ministère de la culture "les pratiques culturelles des Français"(1;2) constitue un jalon doublement important: elle représente une base de données référentielles sur les pratiques lectorales et a joué un rôle moteur pour une recherche sociologique aux questionnements nouveaux.

En effet la recherche, après s'être interrogée sur l'identification des lecteurs et de leurs lectures (qui lit quoi?) questionne aujourd'hui les manières de lire (comment lit-on ou ne lit-on pas?) par des méthodes nouvelles (entretien, biographie et études qualitatives)(4) qui mettent aussi en évidence la prise des individus dans des systèmes de valeurs interprétatives plus ou moins englobants(4;5).

La lecture est corrélativement énoncée en acte social plus complexe que les autres pratiques culturelles parce que pouvant être indifféremment acte symbolique ou acte fonctionnel sans lien nécessaire entre ces deux facettes(6;7).

Un groupe d'études rassemble des sociologues autour des méthodes et postulats cités. Mûs par la volonté de démontrer le rapport aux écrits de populations pour lesquelles ces démarches "posent problèmes", ils isolent une micro-population assez homogène(8;9;11) ou en acceptent l'hétérogénéité mais l'observent dans un lieu spécifique, observatoire (8;10;12).

Données générales

1-MINISTÈRE DE LA CULTURE, Service des Etudes et Recherches. Pratiques culturelles des Français, description socio-démographique, évolution 1973-1981. Paris: Dalloz, 1982. 438p.

2-MINISTÈRE DE LA CULTURE, Service des Etudes et de la prospective. Les pratiques culturelles des Français: 1973-1989. Paris: La Découverte/La Documentation Française, 1990. 285p.

Sociologie de la lecture

3-LEENHARD, Jacques et JOSZA, Pierre. Lire la lecture: essai de sociologie de la lecture. Paris: Le sycomore, 1982. 424p.

Nous importe ici la mise en évidence de systèmes de lecture reposant sur l'ensemble des valeurs d'une société et dépassant les contingences socioculturelles. Le référent choisi est ici celui de la nationalité.

4-POULAIN, Martine dir. Pour une sociologie de la lecture: lec-

tures et lecteurs dans la France contemporaine. Paris:Le Cercle de la Librairie,1988.241p.

Ouvrage collectif majeur centré sur le lecteur qui pose la pierre d'angle de la sociologie:interroger les pratiques lectorales sous l'éclairage qualitatif.Les manières de lire y sont abordées dans un ensemble de représentations définies par l'âge,l'appartenance sociale,le degré de scolarisation...et dans une conception matérielle (circuits d'appropriation du livre,choix et rythmes des lectures...)

5-STAIKER,Ralph C.Les chemins de la lecture.Paris:UNESCO, 1979.151p

Très précocément il est proposé dans ce livre de recourir à des éléments exogènes et conjoncturels pour compléter les données socio-culturelles avancées comme explication de la faible lecture.Démarche innovante que l'on retrouvera dans le courant des années 80.

6-NAFFRECHOUX,Martine.Enquêter sur les lectures.Actes de lecture,1989,n°26,pp76-82.

Apport méthodologique par la réflexion sur les présupposés des enquêtes sur les goûts et préférences de lecture.Parti-pris inverse d'inclure la lecture dans le jeu des contraintes sociales(lecture empêchée,obligatoire ou possible selon les catégories socio-culturelles).

7-PARMENTIER,Patrick.Bon ou mauvais genre:la classification des lectures et classement des lecteurs.Bulletin des Bibliothèques de France,1986,T.32,n°3,pp202-223.

Si la classification des genres littéraires par les lecteurs renvoie à l'appartenance culturelle et au niveau scolaire, chaque genre est cependant soumis à une polarisation:à la fois légitimé,en cours de légitimation et illégitimé selon les groupes.

Pratiques et publics spécifiques

8-BAHLOUL,Joëlle.Lectures précaires:étude sociologique sur les faibles lecteurs.2ème éd..Paris:B.P.I.,1988.127p.

Enquête centrale sur les manières de lire à partir des modes d'investigation énoncés plus haut et fondée sur le parcours biographique.Il s'agit de savoir "comment on devient faible lecteur" en caractérisant les phases déterminantes(point saillant) dans la vie du lecteur.Cette typologie est mise en relation avec des scénari de lecture(croissant,décroissant,stable). Les relations informatives(par voie privée,publique ou anonyme;réseaux de socialisation) et matérielles au livre sont intéressantes en ce qu'elles concernent une population que l'on sait majoritaire et en ce qu'elle démontre que lecture intense et forte socialisation de l'individu sont étroitement corrélées.

9-MAJASTRE,Jean-Olivier.La culture en archipel:pratiques culturelles et modes de vie chez les jeunes en situation

d'apprentissage précaire. Paris:La Documentation Française,1986.212p.

Même méthode sur une population de 18-25ans sans travail et appliqué aux pratiques culturelles(écrire,lire,cinéma,...)et modes de vie.Fait apparaître une culture de repli et de sociabilité restreinte sans espoir de prise sur le social.

10-PERONI,Michel.Histoire de lire:lecture et parcours biographique. Paris:B.P.I.,1988.120p.

Sur des populations en phase de rupture(point sail-lants de J.Bahloul),retraite et incarcération;détruire l'idée d'un parcours lectoral continu souvent admis.

11-ROBINE,Nicole.Les jeunes travailleurs et la lecture. Paris:La Documentation Française,1984.266p.

Parente de l'étude de Majastre(9);les deux recherches se complètent par la différence des observations parfois.

12-NAFFRECHOUX,Martine.Lire.Enquête sur la pluralité des mondes de la lecture.Thèse Doct.Lettres:Université Paris VIII,1986.353-99p.

Réaffirmant les choix intellectuels déjà énoncés(6), la lecture ,acte social ,est éclairée sous l'angle des usages que le lecteur en fait(réutilisation).Etude de l'offre du livre-marchandise(logique d'accumulation de biens,points de vente...).Les pratiques de lecture proprement dites sont analysées dans un réseau de relations avec d'autres pratiques du lecteur qu'il convient d'expliquer dans son ensemble.

LORSQUE LA LECTURE POSE PROBLEME:L'ILLETTRISME

Lorsque l'étude menée pose la pratique des écrits comme centre et élément d'un paysage local à construire,lecture et écriture doivent être envisagées comme pratiques sociales. On constate alors que le pouvoir et la société s'interrogent sur la lecture dès lors qu'elle devient problématique.C'est donc la mise en évidence de l'illettrisme et de la faible lecture qui font de la lecture un enjeu social conscient.Cette reconnaissance officielle est récente mais possède déjà une histoire internationale(17)déclinée autour de l'économie.En France l'affirmation d'une responsabilité de la société énoncée officiellement en 1982,s'intensifie depuis (13;19;20).Ces contributions ne manquent pas de redéfinir les interrogations intellectuelles et pratiques l'illettrisme pose aux sociologues (16) et professionnels de la lecture (13;15).

Identification du phénomène

13-DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE.Bibliothèques publiques et illettrisme. Paris:Ministère de la culture,1989.56p.

Collectif avec forte participation du G.P.L.I.;expose l'état des questionnements d'une profession sur un public à conquérir.

14-ESPERANDIEU, Véronique et LION, Antoine. Des illettrés en France: rapport au premier ministre. Paris: La Documentation Française, 1984. 157p. Collection des rapports officiels.

Réalisé en 1983 à la demande du gouvernement français ce rapport témoigne d'une réussite: celle des associations agissant pour faire admettre l'existence, dans un pays scolarisé de longue date, d'une population ne maîtrisant pas suffisamment l'écriture et la lecture pour vivre sans marginalisation subie. Le document reconnaît l'illettrisme, identifie la population concernée, analyse les implications du handicap. Les acteurs sociaux sont appelés à se mobiliser autour de l'action du G.P.L.I. créé à la suite de ce travail.

15-JOHANNOT, Yvonne. Dossier sur l'illettrisme. L'immédiat, 1989, n°2, pp.33-38; n°3, pp.37-39; n°4, pp.61-62.

Présente l'illettrisme dans ses implications sociales et situe les bibliothèques dans l'action collective que doit être la lutte contre l'illettrisme.

16-POULAIN, Martine. L'illettrisme, fausses querelles et vraies questions. Esprit, 1989, n°154, pp.46-58.

Les sociétés industrialisées définissent aujourd'hui l'illettrisme parce qu'elles mettent en oeuvre de nouvelles compétences. Est ici proposé aux sociologues d'interroger et de mesurer la diversité et l'inégalité des capacités du lire et de l'écrire afin d'éviter l'amalgame de millions d'individus dans un même rapport à l'écrit.

17-VELIS, Jean-Pierre. Lettre d'illettré: nouvelles d'une contrée récemment redécouverte dans les pays industrialisés. Paris: La Documentation Française/UNESCO, 1990. 173p.

Démonstration de l'unité des comportements officiels nationaux dans la progressive apparition et reconnaissance de l'illettrisme toutes deux mues par des dynamiques économiques. Le pouvoir politique (évaluation du coût de l'illettrisme) et les acteurs sociaux (adresse aux entreprises, proposition de produits de formation, vocable d'économie de marché...) déclinent l'"éducation de la deuxième chance" en termes d'efficacité, de productivité...

Discours sur l'illettrisme: le politique et la lecture

18-GATTEGNO, Jean. La politique de la Direction du Livre et de la lecture. In: Pratiques de la lecture sous la direction de R. Chartier. Paris: Rivages, 1985.

19-PINGAUD, Bernard. Le droit de lire: pour une politique coordonnée du développement de la lecture: rapport... s.l.: s.n., 1989. 95p.

Sept années après le premier rapport demandé par la Direction du Livre et de la Lecture qui marquait la préoccupation des autorités pour la lecture et son appréhension comme objet de politique globale, B. Pingaud élargit son propos à la recherche des modalités de coordination des actions menées

ponctuellement en faveur de la lecture. Il met en place les cadres intellectuels d'une coordination (enjeux sociaux, politiques, respect et conditions de liberté individuelle face à la lecture) et envisage des axes pratiques d'action (stratégies envers les faibles ou non lecteurs, amélioration de l'offre traditionnelle, exploration des nouveaux circuits). L'éclairage de la décentralisation clot ce rapport et présente les collectivités locales comme des cadres où inscrire de nouvelles structures (ADELE: Agence pour le Développement de la Lecture).

20 PINGAUD, Bernard et BARREAU, Jean-Claude. Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture: rapport de la commission du Livre et de la Lecture. Paris: Dalloz, 1982. 297p.

Se voulant le manifeste du nouveau gouvernement, les bibliothèques et les écoles sont vivement appelées à travailler avec les acteurs sociaux. Le rapport de 1989 confirme cette direction mais bénéficiant des avancées sociologiques en matière d'illettrisme n'en confère plus la totale responsabilité à l'école.

LES LECTURES PRISES EN CHARGE PAR LA SOCIÉTÉ

La reconnaissance officielle et généralisée de la lecture comme enjeu social est récente. L'idée d'un faisceau d'intérêts et d'une responsabilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile autour des écrits n'est pourtant pas neuve: elle s'inscrit dans une perspective historique longue (21; 24) et dans une réflexion contemporaine encore marginale (21; 23; 25).

Des propositions de mise en oeuvre destinées aux illettrés (28; 30; 31). Le lecteur pourra s'étonner du recours à un corpus concernant la lecture en pays en voie de développement. Il ne s'agit pas d'assimiler illettrisme et faible pratique lectorale et analphabétisme mais d'exploiter la manière dont sont posés les problèmes. C'est dans les pays en voie de développement que la lecture est associée à la notion de développement local et culturel; c'est là que les populations sont appréhendées dans leur hétérogénéité de pratiques et d'origine sociale, géographique et culturelle; c'est là encore que, eu égard à la faiblesse des moyens, la prise d'initiative par la base et la coordination sont énoncées en conditions nécessaires (26; 27). Autant d'éléments qui président à notre approche théorique du cas bességeois.

Outre l'intérêt méthodologique, nous trouvons dans ces articles des exemples de réalisations (26; 29) que nous prenons comme piste de travail (propositions de récolte de traditions orales, éclatement géographique de petites unités modulaires intégrées au cadre quotidien, moyens techniques de communication...).

Propositions

21-ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA LECTURE. Lire c'est vraiment simple... quand c'est l'affaire de tous. Paris: OCDL, 1982. 141p.

Collectif par lequel les tenants d'une "déscolarisation" de la lecture au sens de généralisation de la présence des écrits et de leur pratiques dans tous

les lieux de la vie quotidienne, s'affirment. S'y ajoute la nécessité d'une responsabilité partagée par tous autour de la lecture perçue comme acte fonctionnel et de pouvoir.

22-CHARTIER, Anne-Marie et HEBRARD, Jean. Discours sur la lecture (1880-1980). Paris: B.P.I., 1989. Troisième partie, première section, chapitre 3, pp. 217-234; Troisième partie, troisième section, chapitres 5 et 6, pp. 375-393.

L'état républicain accapare l'alphabétisation de la société et impose l'idée d'un recours nécessaire et exclusif aux professionnels de l'éducation. Ces pages en illustrent les conséquences: la société contemporaine porte ses problèmes à l'égard de l'écrit au "crédit" de l'école jusqu'au début des années 80.

23-FOUCAMBERT, Jean. Question de lecture. Paris: Ed° Retz/AFL, 1989. 159p.

Collation rétrospective de textes publiés principalement par la voie de circuits courts et émanant depuis 1980 de l'AFL. Le contexte de la décentralisation est affirmé comme l'occasion pour les individus, institutions, associations... de conquérir une responsabilité dans les grands enjeux de la société dont la lecture est un instrument.

24-FURET, François et Ozouf, Jacques. Lire et écrire: l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry. Paris: Ed° de Minuit, 1977. vol. 1, 394p.

Recherche historique éclairant la prise en charge par la société civile de son alphabétisation jusqu'au XIXème s.. Cette alphabétisation enracinée dans les pratiques sociales accepte des cultures diverses et parallèles se cotoyant; l'école de J. Ferry apparaît bien comme un instrument d'unification culturelle et d'imposition d'un modèle culturel majoritaire et dominant.

25-Les Actes de Lecture. J-P. Bénichou, dir de pub.. 1984-1990. Paris: Association Française pour la Lecture.

Réponses en actes

26-AGUDO GUEVARA, Alvaro. Le service des bibliothèques publiques pour les zones populaires en Amérique Latine. Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français, 1986, n°131, pp. 27-30.

27-AITHNARD, K.M. La bibliothèque, source d'information dans les pays en voie de développement? Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, 1987, n°137, pp. 39-42.

28-ASTBURY, R. Les bibliothèques publiques du Royaume Uni et les lecteurs "grands commençants". Bull. de l'UNESCO à l'intention des Bibliothèques, 1977, t. 31, pp. 29-38.

Reconnaissance très précoce par les bibliothécaires britanniques de ce que l'on appellera par la suite "illettrisme". Premières réflexions et propositions.

29-CLEMENT, Pierre. Post-alphabétisation et développement endogène. Paris: UNESCO, 1985. 60p. Etudes et Documents d'éducation, n° 51.

Le point sur les initiatives, moyens et stratégies mis en oeuvre dans les pays en voie de développement pour enrayer l'analphabétisme de retour.

30-GILLARDIN, Bernard et TABET, Claudie. Retour à la lecture. Lutte contre l'illettrisme: guide pour la formation. Paris: Ed° Retz, 1988. p.

Ensemble de propositions d'actions coordonnées avec les formateurs pour valoriser l'acte de lire auprès de l'illettré. L'importance d'une démarche volontaire et donc consciente est dite.

31-LION, Antoine et MECA, Pedro de (Ed.). Culture et pauvreté: Actes du colloque tenu à la Tourette (l'Arbresle) 13-15 décembre 1985. Paris: la Documentation Française, 1988. Troisième partie, Interventions et pratiques culturelles, pp. 149-225.

Expériences, intervention sur des quartiers où se conjuguent pauvreté, précarité économique et difficultés d'accès aux écrits. Réflexions sur les actions possibles autour des 3 pôles: économie-social-culture.

DECENTRALISATION ET VIE LOCALE

Les lois de décentralisation constituent la rupture majeure que connaissent les collectivités locales. Outre l'octroi par la législation de compétences et d'attribution aux communes (puisqu'elles seules nous préoccupent ici), l'esprit du mouvement décentralisateur introduit la possibilité d'une démocratie participative au quotidien.

LA DECENTRALISATION: INFORMATION, REFLEXIONS

Ont été rassemblées ici des références purement informatives (33;34) d'une part et d'analyse critique d'autre part (32;35;36). Les premières informent sur les étapes de la réforme, les nouvelles attributions conférées aux collectivités territoriales... Les secondes tentent de peser les enjeux, les tensions, de mesurer les réalisations...

32-ABELES, Marc. Les chemins de la décentralisation. Les temps modernes, 1985, n°463. pp.1392-1428.

La décentralisation vue comme une réponse à la crise de l'Etat: réponse technique et organisationnelle mais aussi réponse idéologique. Participation des citoyens électeurs et politisation de la vie municipale sont-elles compatibles avec l'absence de redécoupage territorial?.

33-BAGUENARD, Jean. La décentralisation. Paris: PUF, 1985. 127p.

33-CORAIL, Jean-Louis de (dir.). L'administration territoriale. Paris: la Documentation Française, 1983-1984. Documents d'études; droit administratif n°2.02, n°2.03.

35-FREGE, Xavier. La décentralisation. Paris: Editions La Découverte, 1986. 125p.

La réforme perçue comme la rupture du XXème siècle dans laquelle il faut voir les aspirations, fractures et questionnements de notre société. La décentralisation est évaluée au regard des biais et problèmes de la centralisation; sa construction est montrée comme un travail de longue durée parce qu'accompagné d'une "négociation" entre réseaux et hommes de pouvoir.

36-RONDIN, Jacques. Le sacre des notables: la France en décentralisation. Paris: Fayard, 1985. 332p. L'espace en politique.

L'effet de rupture des lois de 1982 est relativisé puisque la décentralisation s'inscrit dans le temps long (depuis Napoléon). La réforme est étudiée à travers sa traduction dans les faits locaux et les nouveaux acteurs. Une interrogation apparaît: la démocratie locale qui reste à bâtir par les citoyens est-elle en voie de réalisation? Si non, ne court-on pas le risque d'une reféodalisation du pouvoir (élite politique maintenue)?.

DECENTRALISATION ET COLLECTIVITES LOCALES: nouveaux acteurs, nouveaux pouvoirs

La commune, lieu de vie des individus et premier contact

avec le politique, est particulièrement touchée dans son fonctionnement. Les compétences et attributions nouvelles ont réaffirmé l'hétérogénéité des moyens et de la gestion municipale (compétences nouvelles du personnel élu); la détermination variable des associations sur lesquelles reposait l'espoir de la démocratisation au quotidien... Ces deux groupes (élus, acteurs associatifs) cohabitent: conflits, coopération ou même indifférence sont les témoins d'un jeu démocratique amorcé, d'une politisation de la vie locale voulue par les auteurs de la réforme.

37-BOUCHER, Marguerite (dir.) Les collectivités territoriales: communes, département, région. Paris: la Documentation Française, 1989. 80p. Les cahiers français n°239.

38.BROSSIER, Henri. La Thiérache: les associations avec ou contre les élus? Pour, 1986, mars-mai, n°106.

Illustration d'un engagement des acteurs dans un chantier de développement local dans une région économiquement sinistrée. Est décrit le cheminement pour parvenir à une articulation complémentaire entre élus, associations, professionnels sectoriels, administratifs...

39-GILBERT, Guillaume. Collectivités territoriales et associations. Paris: Economica, 1987. 143p.

Approche juridique des relations entre collectivités locales et associations. La question de l'avenir des 2 instances est posée: séparément elles sont appelées à se maintenir voire se développer; la rencontre de ces 2 acteurs devrait donc se normaliser afin d'atteindre une complémentarité et non un recouvrement des services rendus.

* 40-MENY, Yves. Les politiques des autorités locales. Traité de Science politique M.Grawitz et J.Leca dir.. Paris: PUF, 1985. pp423-465.

* 41-REYDELLET, Michel. Le nouveau contrôle des actes des collectivités locales ou la suppression des tutelles. Paris: Economica, 1985. 172 p.

ACTION CULTURELLE ET VIE LOCALE

Expériences et théorisation

Sont ici rassemblés un ensemble d'ouvrages qui se veulent des réflexions et essais de théorisation sur l'action culturelle à l'échelle municipale. Certains s'appuient sur des réalisations ou expériences personnelles, tentent de les rationaliser et d'en extraire les données à prendre invariablement en compte (43;48); d'autres sont de pures constructions intellectuelles et s'intéressent aux enjeux de toute action culturelle (44;49).

L'ensemble de ce corpus affirmant l'importance d'une connaissance documentaire du lieu où s'applique la politique culturelle, nous insérons ici les principales références nous ayant permis d'appréhender les conditions locales précises sur lesquelles nous interviendrons.

42-Actualité Rhone Alpes du livre. Valéro, Lydie dir. de

pub.n°7. Annecy: Office Rhone Alpes du Livre, 1984. 86p.

43-BEAUNEZ, Roger. Politiques culturelles et municipalités: guide pour l'action: recueil d'expériences. Paris: Ed° ouvrières, 1985. 260p.

De cas concrets sont dégagés des éléments intellectuels et pratiques d'une politique culturelle; ils sont ventilés en "ce qui peut être objet de choix" et "poids des réalités". Les choix et objectifs initiaux mènent naturellement à penser les instances et moyens.

44-COLLINET, Jean-François. Politiques culturelles et choix de société. Futuribles, 1978, sept-oct., n°17. pp. 517-536.

L'avenir des sociétés industrialisées est lié à l'émergence d'une action culturelle nouvelle depuis la rupture de croissance économique. Les virtualités du changement se situent dans un passage de sociétés fondées sur le quantitatif à la prévalence du qualitatif, dans une transformation du concept de formation des hommes (rompre avec l'étanchéité des périodes de la vie: formation/action/retraite), dans l'acceptation de cultures différentes conjointes.

La stratégie culturelle ne peut que se situer dans le long terme (aider à la construction de mentalités dialogantes) et se fonder sur une élaboration concertée, des actions décentralisées (décentralisation culturelle et non municipalisation de l'action culturelle)

45-Dossier: que sont les villes lectures devenues? Les Actes de Lecture, mars 1990, n°29, pp63-111.

Un an après le lancement d'une idée de Ville Lecture et la diffusion du texte fondateur (charte des Villes-Lecture), l'AFL fait le point. Comptes rendus d'actions, réflexions sur les difficultés à mettre en place des politiques communales de lecture, sur le projet de fédération des villes-lecture... Enregistrement des avancées et des difficultés, le dossier veut permettre de relancer le projet.

46-FOUCAMBERT, Jean. Une charte des villes-lecture... In. Jean FOUCAMBERT. Question de lecture. Paris: Editions Retz/AFL, 1989, pp151-155.

Extrait du texte "charte des villes-lecture" (parus dans les Actes de lecture, juin 1989) qui énonce la particulière adaptation de la commune à mettre en oeuvre une politique de lecture. Celle-ci se donnant pour objet de lutter contre les facteurs de non lecture par des actions concertées dans l'ensemble des lieux du quotidien.

* **47-FRIEDBERG, Erhard et URFALINO, Philippe.** Le jeu du catalogue: contraintes de l'action culturelle dans les villes. Paris: la Documentation Française, 1984. 153p.

48-JEANSON, Francis. L'action culturelle dans la cité. Paris: Seuil, 1973. 249p.

Ouvrage de réflexion a posteriori de la part d'un praticien de l'animation culturelle sur les enjeux et justification d'une politique.

Les effets de la décentralisation n'ont pas vieilli

cet ouvrage pourtant ancien déjà:il se situait à l'époque dans le mouvement de conquête par les villes d'un rôle en matière de culture; d'autre part l'auteur postule la nécessaire adéquation de la politique culturelle au milieu humain et livre des pistes de travail.

49-NOIRIEL,Gérard.Le pont et la porte:les enjeux de la mémoire.Traverses,1986, janv.,n°36.p98-102

Analyse des enjeux de la constitution d'une mémoire populaire et de l'exploitation(commerciale,touristique...)du "folklore",des activités industrielles en train de mourir.Condamnation des actions qui contribuent à couper cette mémoire et ses détenteurs du présent et d'une modernisation.

Les données locales:préalables à l'action culturelle

Données communales

50-Recensement Général de la Population.1982. INSEE

Données départementales ou régionales

*51-ALIAS,Paule et BILLAUDEL,Michel.Natalité et fécondité en Languedoc Roussillon.Repères pour l'économie Languedoc ROussillon.INSEE,1985,n°1.pp5-11.

*52-FRANCOIS,Josiane.Alès:une situation difficile.Repères pour l'économie Languedoc Roussillon.INSEE,1988,n°3.pp15-24.

*53-LE GAL,François.Déplacements journaliers de travail,phénomène important dans le Gard.Repères pour l'économie Languedoc Roussillon.INSEE,1988,n°1,pp19-22.

*54-Les dossiers de repères.INSEE,Direction régionale de Montpellier.1984,n°2 et n°9.Montpellier:INSEE,1984.

*55-Les dossiers de repères.INSEE,Direction régionale de Montpellier.1988,n°2.Montpellier:INSEE,1988.

CHEREQUE, Jacques

"Former les hommes, c'est qualifier le territoire"
POUR, 1989, n°121, p7-9

GONTCHAROFF, Georges

"Décentralisation... de la rigueur"
POUR, 1985, n°100, p20-27

**SERVICE des ETUDES et RECHERCHES de la DIRECTION du
DEVELOPPEMENT CULTUREL**

"Innovations en milieu rural : développer la lecture"
POUR, 1985, n°101, p51-58

LORTHIOIS, Jacqueline

"De la pyramide au réseau"
POUR, 1985, n°101, p59-66

RIOUX, Jean - Pierre

"Les associations entre l'arbre et l'écorce"
POUR, 1985, n°100, p28-32

SAEZ, Guy

"Politique culturelle : suivez le guide !"
POUR, 1985, n°101, p36-45

REMOND, Bruno et BLANC, Jacques

"Les collectivités locales"
Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, 1989. 433p.

CHEREQUE, Jacques

"Former les hommes, c'est qualifier le territoire"
POUR, 1989, n°121, p7-9

GONTCHAROFF, Georges

"Décentralisation... de la rigueur"
POUR, 1985, n°100, p20-27

**SERVICE des ETUDES et RECHERCHES de la DIRECTION du
DEVELOPPEMENT CULTUREL**

"Innovations en milieu rural : développer la lecture"
POUR, 1985, n°101, p51-58

LORTHIOIS, Jacqueline

"De la pyramide au réseau"
POUR, 1985, n°101, p59-66

RIOUX, Jean - Pierre

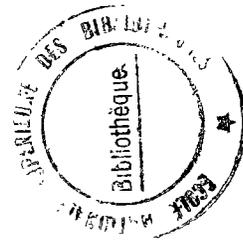
"Les associations entre l'arbre et l'écorce"
POUR, 1985, n°100, p28-32

SAEZ, Guy

"Politique culturelle : suivez le guide !"
POUR, 1985, n°101, p36-45

REMOND, Bruno et BLANC, Jacques

"Les collectivités locales"
Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, 1989. 433p.





* 9 5 7 5 0 8 0 *